

AD FALZ



A.0.83

45
46

femmes quebecoises.nouvelles circulaires.talbenn.trede bed...



(Fondateur : YANN SOHIER)

ar falz : bretagne, socialisme, laïcité

pour le respect des droits culturels

du peuple breton

Adhères au Mouvement AR FALZ!

L'adhésion au Mouvement AR FALZ nécessite, outre l'acceptation de ses statuts et de ses orientations générales :

- L'abonnement à la revue AR FALZ. — 50 Francs
- Le paiement d'une cotisation annuelle — 100 Francs } soit 150 F. au total

SKOL DRE LIZHER "AR FALZ"

cours gratuit de breton par correspondance

Pour tous renseignements, écrire à :
Yann-Erwan PLOURIN
36, rue Maurice Genevoix
29200 BREST

PLANEDENN

revue littéraire en langue bretonne

Abonnement : 100 Fr. (soutien :
150 Fr. et plus)
1, rue Hir/rue Longue
29210 MONTROULES/MORLAIX



Les circulaires ministérielles recommandent l'étude des « civilisations régionales ». La revue SKOL VREIZH est l'outil des enseignants pour l'étude de la civilisation bretonne. Rédigée en français, la revue est destinée aux instituteurs et, dans le secondaire, aux professeurs de Lettres, Histoire-Géographie, Sciences naturelles, Musique et Dessin. La revue publie aussi des articles en breton pour les enseignants de cette langue.

SKOL VREIZH, 6, rue Longue, 29210 MORLAIX
C.C.P. : 2248.25 X Rennes

Directeur de la publication : Ph. AUDINET

Imprimerie Méridienne, 29234 PLOUIGNEAU

N° CPPAP : 56610. Dépôt légal 1er et 2e trimestres 1984.

NUMERO DOUBLE 45/46

Nouvelle série

CE NUMERO : 30 Francs



Philippe AUDINET, pris par ses études, a souhaité être déchargé de la rédaction de la revue AR FALZ.

Un Comité de Rédaction, coordonné par Patrig HERVE, a donc été mis en place ; c'est lui qui a rédigé ce numéro. Il fait bien sûr appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les personnes susceptibles de rédiger un article ayant trait aux Langues et Culture de Bretagne.

Le Bureau d'AR FALZ.

PAS DE BRETAGNE SANS CULTURE BRETONNE

PLATEFORME CULTURELLE

PRESENTÉE PAR LE FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON (*)

LA CULTURE EST UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE LA VITALITÉ DE TOUTE SOCIÉTÉ. ELLE SYNTHÉTISE LES ACTIVITÉS CRÉATRICES D'UN PEUPLE ET L'AIDE À FORGER LUI-MÊME SON AVENIR.

La culture n'est pas un luxe pour privilégiés, mais le ferment indispensable de tout épanouissement individuel et collectif.

Renoncer à son héritage culturel, à sa personnalité, à sa langue, c'est donc renoncer à maîtriser son propre avenir et se résigner au chômage et à l'exode, à la liquidation économique et à la soumission à l'égard des pouvoirs établis.

De même, sans développement économique et réelle démocratie, il ne peut y avoir d'épanouissement culturel.

En connaissant, en vivant et en développant notre culture, non seulement nous nous défendons mieux contre l'exploitation économique, mais en refusant l'uniformisation, nous pourrions apporter notre richesse aux autres peuples et contribuer au bien-être de l'humanité.

C'est pourquoi, le Front Culturel Progressiste Breton a élaboré une plateforme minimale en matière d'éducation, de radio, de télévision et de vie publique dont la mise en œuvre contribuera à donner à la culture bretonne, à la langue bretonne et à la langue galloise leur rôle essentiel pour l'avenir du peuple breton et le développement de la Bretagne.

(*) Ar Falz - Breizhañh Calañe - Parti Socialiste - P.S.U. - Skol An Emsav - SNI-PECC Morbihan - SGEN CFDT - SNRT et SFRT CGT FR3 Bretagne et Pays-de-Loire - Union Démocratique Bretonne (UDB) - (Accord de décembre 1983)

EDUCATION

Dans les cinq départements bretons les élèves doivent pouvoir suivre leur scolarité dans un service public unifié rénové, laïque et pluraliste d'éducation en choisissant l'une des deux voies :

I.- Une scolarisation en langue française

Où seront introduit progressivement, sauf pour ceux qui en exprimeraient le refus explicite, soit le breton soit le gallo.

A- Objectifs

.Ecole pré-élémentaire (maternelle) :

Initiation des enfants à la langue bretonne ou au gallo et à la culture populaire s'exprimant par elle, grâce à des chants, comptines, poèmes, récits, etc... Entraînement à la conversation courante dans la langue.

.Ecole élémentaire (primaire) :

Enseignement généralisé de la culture bretonne, en français, à tous les niveaux (notion adaptée à l'âge des enfants, de civilisation, donc d'histoire, de géographie, d'économie, d'enseignements littéraires artistiques musicaux, sportifs, avec indication sur la langue, afin de favoriser la compréhension de faits élémentaires). Enseignement du breton ou du gallo.

.Secondaire :

Le breton pourra être choisi à tous les niveaux où une langue vivante peut l'être : dès la sixième à titre de première langue vivante, à titre d'option obligatoire, à titre d'option supplémentaire ou de cours facultatifs, dans tous les établissements scolaires, y compris agricoles et dans les lycées d'études professionnelles à titre de langue vivante ou facultative.

Le gallo et la culture bretonne pourront également être choisis à partir de la sixième à titre de cours facultatifs, d'option obligatoire ou supplémentaire.

.Supérieur :

Création d'un cursus complet d'enseignement de la langue et civilisation bretonnes : DEUG, Licence, Maîtrise, 3ème cycle. Introduction du gallo dans ce cursus au fur-et-à-mesure du développement des études concernant cette langue.

B-Moyens

Création de postes budgétaires pour tous les niveaux apparaissant à la carte scolaire : 200 postes sont nécessaires dans une première étape immédiate.

Pour le premier degré, création de postes de conseillers pédagogiques et de maîtres itinérants pour les écoles où cet enseignement ne pourrait être assuré par les équipes pédagogiques elles-mêmes.

II.- Une scolarisation utilisant la langue bretonne comme langue d'enseignement

-Par intégration des écoles DIWAN dans le service public d'éducation, et continuation de cette filière dans le secondaire.

-Enseignement bilingue :
Pré-élémentaire et élémentaire : pour les enfants bretonnants, possibilités d'un enseignement de certaines matières en breton.
Secondaire : possibilité d'étudier certaines matières en langue bretonne à l'intention d'élèves bretonnants volontaires.
Enseignement Supérieur : possibilité d'enseignement en langue bretonne selon les matières, l'état d'avancement des études et des recherches en breton dans les divers domaines scientifiques et techniques.

- Moyens

Création de classes et d'établissements premier et deuxième degré bilingues.

— FORMATION ET RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS —

1er degré (Ecoles Normales et Stages) :

-Formation des maîtres pour l'enseignement du breton, du gallo ou en breton.

-cours de breton organisés dans les 5 Ecoles Normales de Bretagne (professeurs spécialisés). Cours de gallo dans les Ecoles Normales des Côtes-du-Nord, du Morbihan, d'Ille et Vilaine et de Loire-Atlantique.

-Unités de Formation de Civilisation bretonne et Unités de Formation de breton ou de gallo.

-Enseignement généralisé de la Civilisation et initiation aux notions générales de la langue. Enseignement de la langue, obligatoire pour les élèves-maîtres ayant bénéficié de l'épreuve bonifiante.

-Formation Continue : stages de plusieurs semaines et stages plus courts de perfectionnement, avec remplacement assuré des maîtres volontaires pour ces stages.

2ème degré (Formation à l'Université : langue et civilisation) :

-Formation systématique des enseignants à la connaissance des réalités culturelles, linguistiques, économiques, géographiques, historiques, locales et bretonnes.

-CAPES de breton et études celtiques, et épreuves optionnelles de breton dans les autres CAPES, donnant capacité à l'enseignement en breton. Valeur d'Unités de Valeur de breton ou gallo pour les PEGG.

-Stages pour les enseignants : sessions spéciales de 3 à 4 semaines ou plus, ou en université.

-Maintien dans leur enseignement de breton des maîtres déjà en place.

Formation permanente, documentation et recherche pédagogique :

-Création des postes spécifiques de breton et de gallo pour la formation permanente.

-Documentation : service spécial pour la préparation, l'édition et la diffusion de matériel pédagogique et la conception et la réalisation d'émissions scolaires régionales d'appui à l'enseignement du breton, du gallo et de la civilisation de la Bretagne.

RADIO ET TELEVISION

-Création d'un service public de Radio-Télévision AUTONOME, PLURALISME ET DEMOCRATIQUE, sur les cinq départements bretons (ou éventuellement deux services publics séparés, l'un en radio, l'autre en télévision).

-Les cahiers des charges des diverses Sociétés de Radio et de Télévision doivent prendre en compte l'accès des langues et cultures de France, dans leurs émissions et participer réellement à leur promotion, ainsi que l'indique la Loi sur la Communication Audio-Visuelle.

-Présence de représentants des Mouvements Culturels et des Syndicats des personnels de Radio-Télévision dans les Conseils Régionaux de l'Audio-Visuel, -de même que dans les Conseils d'Administrations des Sociétés Régionales, prévues par la loi.

-Il doit être tenu compte des avis généraux émis par le Conseil Culturel de Bretagne, en matière de programmes et horaires.

-Création d'un Institut ou Centre de l'Audio-Visuel chargé de la formation du personnel nécessaire à la réalisation des programmes de Radio et de TV, tenant compte notamment des besoins linguistiques.

-Une place doit être réservée à la Radio et à la TV pour des émissions scolaires et de Formation Continue de breton et gallo ainsi que sur la culture bretonne.

EN MATIERE DE RADIO

Le service public régional de radio doit être apte à appréhender la dimension communautaire à l'échelle locale et de pays ainsi qu'à celle de l'ensemble économique, historique, social et culturel que constitue la Bretagne. Son ossature sera une radio à dimension régionale en liaison avec des radios de pays. Elle devra donc avoir les structures ci-dessous :

- une structure régionale de langue française de large diffusion
- une structure régionale de langue bretonne de très large diffusion
- une structure régionale de langue galloise
- des radios de pays utilisant le français, le breton ou le gallo
- une radio itinérante pour des interventions ou besoins ponctuels
- un réseau d'échange entre les différentes structures

Hors de leur temps d'émission, les radios de pays auront pour mission de relayer la radio régionale (français ou breton). Elles seront parties prenantes pour la réalisation de la radio régionale par le biais des duplex ou multiplex, permettant ainsi une réelle décentralisation de l'information et de la création.

Le service public régional devra pouvoir assurer de 17 à 18 heures de programmes continus d'information, de distraction et de création par jour en français et autant en langue bretonne. Dans un premier temps, en attendant la mise en place des structures de complément et la formation d'un personnel suffisant, le temps d'antenne devrait être équitablement partagé entre la langue française et la langue bretonne sur la radio régionale.

La radio régionale sera également chargée d'émissions en langue étrangère pour les travailleurs immigrés.

EN MATIERE DE TELEVISION

La télévision régionale doit être une télévision d'information de distraction et de création, tant en langue bretonne, qu'en français ou en gallo.

- 20 heures d'émission en français par semaine
- 20 heures en breton par semaine
- Emissions en gallo et sur la culture gallèse
- Emissions en langues des travailleurs immigrés

La moitié des émissions dans chaque langue devra se situer à une heure de grande écoute.

Un plan pluriannuel permettra d'atteindre ces objectifs.

Dans l'immédiat :

un journal télévisé en langue bretonne de même durée que le journal en français (20 à 30 mn) tous les jours.

dans la journée : utilisation de la télévision pour la formation continue et des émissions destinées aux scolaires, aux étudiants, tant en breton qu'en français.

VIE PUBLIQUE

-Reconnaissance de la langue bretonne dans les cinq départements bretons au même titre que le français pour tous les actes de la vie publique et administrative, comme le recommande le Parlement Européen.

-Mise en place progressive d'inscriptions et d'une signalisation bilingue.

-Redonner leurs formes bretonnes aux noms de lieux ou mise en place du nom breton dans les mêmes normes que le nom en français en cas de vocable double.

-Formation du personnel d'administration en poste en Bretagne à la réalité historique, économique, sociales, culturelle et linguistique bretonne.

BRETONED
DOUJAÑS
D'HON BRO !
GOULENN A RAOMP
UL LESENN-DIASEZ
EWID AR BREZHONEG
HA
SEVENADUR BREIZH
AD PALLZ
PSU
UDB
UDB-PS
UDB-PS

BRETONS
EXIGEONS :
Le respect de nos droits culturels
Un statut officiel pour la langue et la culture bretonnes
Front Culturel
Progressiste Breton
Ar Ialz
Parti socialiste
Parti socialiste unifié
Union démocratique bretonne

stourm ar yezhoù bihan



Colloque Langues et Cultures Minorisées

Les participants au Colloque "Langues et Cultures Minorisées", organisé à Paris, les 24 et 25 Mars, par l'Association pour une Culture Différente, informés du prochain dépôt devant l'Assemblée Nationale d'un projet de loi sur les Langues et Cultures de France, se félicitent de l'occasion qui est enfin donnée au Gouvernement de faire acte de justice envers les langues et cultures minorisées des peuples et communautés de France, et comme l'écrivait François Mitterrand posant le problème en termes de justice "de donner les siècles d'écrasement, l'oeuvre implacable et lente qui, par la culture piétinée, humiliée, interdite, conduisait à la négation de l'identité de tout un peuple".

Les représentants de nombreuses associations et organisations culturelles, minoritaires -en particulier de tous les organismes de scolarisation en langues minoritaires- soulignent combien il serait grave que les aspirations les plus légitimes des peuples minorisés soient de nouveau déçues, attendant qu'enfin les promesses de "réappropriation culturelle" et de "réparation historique" trouvent le cadre légal dans lequel elles puissent se réaliser.

Les participants au Colloque, pour que cette loi ne soit pas un nouveau leurre mais bien l'occasion historique de mettre fin à une politique séculaire d'assimilation et de destruction culturelles, tiennent à rappeler quelques principes fondamentaux.

- 1- Un nouveau découpage administratif doit faire disparaître les Régions contre nature et reconnaître dans une saine organisation régionale la réalité des peuples minorisés et l'intégrité de leurs territoires.
- 2- Ces régions doivent se voir reconnaître la maîtrise de leur destin culturel.
- 3- Les langues des Peuples de France doivent avoir sur leur territoire le même caractère d'officialité et le même statut officiel que le français.
- 4- Elles doivent donc être reconnues, et avec elles les langues des communautés non-territoriales, comme langue à plein statut dans la vie publique et administrative.

- 5- L'enseignement doit être organisé, à tous les niveaux, selon une double filière bilingue : une filière en langue du pays avec apprentissage progressif et efficace du français, une filière en français avec enseignement progressif et efficace de la langue du pays.
- 6- Dans la filière "langue du pays" l'enseignement doit être donné dans cette langue.



- 7- Des services complets de Radio et de Télévision doivent être assurés dans la langue du pays: le développement des techniques permet une réalisation sans problème de cette revendication. Nous refusons toute allocation au pourcentage d'un service culturel essentiel.
- 8- Ces droits culturels doivent être reconnus à toutes les communautés "immigrées" ou "hors territoire", que leur pays d'origine se trouvent en dedans ou en dehors des frontières de l'hexagone.
- 9- Le Colloque demande la prise en charge financière par l'Etat des écoles en langues minorisées et des écoles communautaires des groupes immigrés, dans le respect de leur choix pédagogique et culturel.
- 10- Les participants au Colloque refusent et rejettent toute vision passiviste de leurs langues et cultures. La loi doit leur reconnaître le caractère de langues modernes et d'outils de développement intellectuel, économique, social et politique pour un mouvement culturel qui s'inscrit dans une perspective de progrès.
- 11- Les participants au Colloque, représentant les forces vives des peuples minorisés et des communautés immigrées, s'étonnent de n'avoir pas été consultés dans l'élaboration d'une proposition de loi préparée par le parti majoritaire. Ils attirent l'attention sur l'importance dramatique des décisions qui vont être prises : ou bien elles marqueront un changement radical avec la politique traditionnelle d'assimilation et, inaugurant une politique de justice à l'égard des peuples minorisés, pourront être qualifiées d'historiques, ou bien elles décevront une fois de plus les défenseurs des langues et cultures minorisées et les réactions qu'engendrerait cette ultime erreur, seraient à la mesure des espoirs déçus.

Les participants au Colloque, attirant l'attention des Parlementaires sur la gravité des choix qu'ils vont faire, sont convaincus que le débat et les décisions parlementaires mettront en évidence le changement profond qui se réalise aujourd'hui dans la pensée et dans la structure de l'Etat.

Une France, mais plusieurs langues et cultures : alsacienne, basque, bretonne, catalane, corse, flamande, occitane, franco-provençale... Enracinées dans une histoire, un territoire, des collectivités. Des réalités niées par une répression bicentenaire, renforçant l'échec scolaire et destructurant des communautés...

- Il y a pourtant des jeunes motivés pour les apprendre, à la recherche de racines. Y a-t-il la nostalgie du passé, germe d'éclatement de la France ? Ou s'agit-il d'une exigence à la fois légitime, fondée sur le droit à la différence, et utile pour construire l'avenir ?

- De la timide loi Deixonne mal appliquée pendant trente ans à la circulaire Savary de juin 82 et à la loi sur l'Audio-visuel, va-t-on enfin passer de la concession à la reconnaissance ? Le candidat Mitterrand avait promis un statut des langues de France. Qu'en est-il aujourd'hui ?

- Les écoles parallèles, ikastolas basques, diwans bretonnes, etc. ont tracé la voie. Seront-elles intégrées dans le service public ? L'Education nationale vient d'ouvrir des classes expérimentales bilingues : alibi ou tremplin ? Une nouvelle pédagogie se cherche dans la perspective du bilinguisme en France

- La création "régionaliste" a explosé depuis 60 dans la chanson, la musique, le théâtre, etc. Va-t-on enfin la favoriser, et réussir culturellement le processus de décentralisation ?

- Enracinera-t-on les nouvelles formules de FR3 et de Radio-France dans le terroir ? Soutiendra-t-on les radios libres en langues de France ?

- Est-on prêt à faire à celles-ci toute leur place dans la vie publique ?

Tels sont les enjeux. On trouvera ici une analyse des faits, un inventaire des revendications, une réflexion sur les réformes en cours, avec les avancées constatées, mais aussi les réticences, voire les blocages. Ici sont confrontées, à partir des apports des différentes communautés, les questions et réponses des peuples de France sur leurs langues et cultures.

Il était urgent de faire une synthèse militante sur ces problèmes pour informer, sensibiliser, armer, interpeller.

Un livre coordonné par Michel TOZZI, à partir d'apports d'Alsaciens, Basques, Bretons, Catalans, Corses, Flamands, Occitans, Franco-Provençaux...

Edité chez SYROS 6, rue Montmartre 75001 Paris
Disponible dans ou par toute librairie.

kelennadurezh

OU EN EST L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

DANS LES ECOLES PRIMAIRES ?

Le Mouvement AR Falz, association des instituteurs et professeurs laïques bretons, avait enregistré avec satisfaction les orientations d'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'Education nationale définies par les circulaires ministérielles de Juin 1982 et de Décembre 1983 (B.O. du 19/01/1984).

Très inquiet, AR FALZ s'interroge sur les distorsions qu'il constate entre ces textes ministériels et leur application sur le terrain.

Une régression est en effet constatée à tous les niveaux dans l'enseignement primaire.

1) La formation initiale des instituteurs :

a) Les heures d'entretien ou de mise à niveau en breton ont été supprimées (au bénéfice d'autres disciplines). Paradoxalement ces heures étaient effectivement réservées à la langue régionale avant la circulaire de Juin 1982 qui les officialise.

b) Les U.F. (unités de formation) breton et/ou civilisation bretonne sont partout en régression quand elles n'ont pas disparu.

c) L'U.F. obligatoire "Connaissance de l'environnement culturel régional" qui devait être opérationnelle en 1982-1983 n'est toujours pas définie quant au contenu (place de la langue ?) et plus d'un an après son institution, elle n'a pas encore eu lieu dans certaines E.N.

2) La formation continue, pour 1983-1984 :

- un stage de langue à l'E.N. de Rennes,
- un stage de langue à l'E.N. de Saint-Brieuc,
- un stage de langue (3 jours) à l'E.N. de Vannes,
- un stage de civilisation (Mai 1984) à l'E.N. de Nantes,
- aucun stage à l'E.N. de Quimper.

Où est le plan de formation triennal prévu par la circulaire de Juin 1982 ?

Les instituteurs bretonnants et volontaires pour enseigner le breton après formation avaient pourtant été recensés par une enquête rectorale en 1982.

Comment les maîtres pourraient-ils sérieusement prendre en compte la dimension linguistique dans leur enseignement s'ils ne reçoivent pas de formation ?

3) Les conseillers pédagogiques-maîtres animateurs :

AR FALZ avait enregistré comme un premier pas la création de 8 postes supplémentaires en deux ans (soit actuellement 10 postes pour l'académie) d'instituteurs-animateurs.

Or, aucune nouvelle création de postes n'est annoncée par l'administration.

AR FALZ estime que 2 postes seraient nécessaires par circonscription et qu'il y a urgence à mettre ces dispositifs en place dans les zones rurales là où le breton fait partie du vécu quotidien de l'enfant et où il ne devrait pas être absent de l'école.

AR FALZ ne peut admettre que les quelques postes créés dans l'académie n'aient ni budget d'équipement ni budget de fonctionnement.

Le nombre de postes, insuffisant au regard d'une forte demande, détermine un secteur géographique très lourd pour chaque animateur-conseiller pédagogique ; les conditions de travail difficiles se soldent déjà par des abandons (un poste dans le Finistère, un poste porté vacant pour Septembre 1984 dans les Côtes-du-Nord).

Nous constatons que les Basques ont actuellement 30 postes de maîtres animateurs (19 de plus depuis 1981-1982) soit 3 fois plus de postes pour un secteur géographique moins étendu.

4) Les classes bilingues :

Une large publicité a été faite dans l'académie quant aux possibilités offertes aux parents qui le désirent de demander, à partir de 8 élèves, l'ouverture d'une classe bilingue.

Partout, faute de moyens (locaux, répartitions des autres élèves de l'école, absence de postes budgétaires) la mise en place de ces classes a soulevé des problèmes.

Seuls trois projets ont pu aboutir :

- à Saint-Rivoal (Finistère) dans une classe unique,

- à Rennes où un cours préparatoire bilingue était mis en place à la rentrée de Septembre 1983,

- à Lannion où l'ouverture de la classe maternelle bilingue, accordée en Août 1983 par le Ministère, a été retardée jusqu'au mois de Novembre par les atermoiements des administrations locales.

A l'heure où l'on prépare la rentrée de Septembre 1984, AR FALZ s'interroge sur le suivi pédagogique des enfants inscrits dans ces classes :

- Les créations d'un poste de Cours Préparatoire bilingue à Lannion et d'un C.E.1 bilingue à Rennes sont-elles prévues ?

- Des moyens seront-ils accordés pour ouvrir d'autres classes bilingues là où la demande a déjà été exprimée (exemple : St Nicolas du Pêlem) ? AR FALZ exige que l'Education nationale se donne les moyens d'assurer la politique culturelle scolaire qu'elle a définie pour l'enseignement des langues et cultures régionales.

AR FALZ exige que les circulaires ministérielles soient suivies d'effets dans nos écoles.

AR FALZ exige pour nos enfants un enseignement de qualité qui prenne véritablement en compte la langue et la culture bretonnes.

Ce texte - qui est un cri d'alarme devant la dégradation de l'enseignement du breton dans le primaire - a été adressé en Mars dernier aux deux Recteurs, aux cinq Inspecteurs d'Académie, aux Directeurs des cinq Ecoles Normales, aux conseillers pédagogiques de breton.

Nous avons reçu deux réponses : celle du Directeur de l'Ecole Normale de Vannes et du Recteur de l'Académie de Rennes.

* Après la publication de ce communiqué, nous avons reçu la réponse suivante du Directeur de l'I.C.N. de Vannes, J.P. GABRIELLI.
Nous prions le lecteur d'en prendre connaissance.

ecole normale mixte
du MORBIHAN

Vannes, le 9 mars 1984

Messieurs,

En réponse à votre note "pour information", j'ai l'honneur de vous faire savoir que sur les deux premiers points de votre manifeste, la réalité ne correspond plus à la description que vous présentez.

1) Formation initiale des instituteurs

Il faut distinguer :

a) . Heures d'entretien prévues en 1ère, 2ème, 3ème années : dans le plan actuel de formation en vigueur depuis 1979, l'entretien n'a jamais été prévu ni promis pour d'autres disciplines que l'Education physique, les Arts plastiques, la Musique et les T.M.E. (arrêté ministériel du 25 juin 1979).

. Mises à niveau : elles étaient d'abord conçues pour la mise à niveau des disciplines liées à des U.F. (avant ou après l'U.F.). Il est vrai que certaines E.N. ont pu ponctuellement (cf. en Alsace par exemple) utiliser ce créneau à titre d'amorce dans une langue régionale, en supplément horaire le plus souvent, ce qui suppose le volontariat des élèves. Aucune demande n'a été formulée en ce sens dans le passé, à ma connaissance.

b) Les U.F. de breton sont toujours en vigueur à l'E.N. de VANNES: MM. RIO, CALVEZ et P. DENEZ en assurent l'enseignement durant 72 heures dans le cadre du D.E.U.G. Enseignement du 1er degré. Je précise que cette Unité n'existait pas l'année dernière, et qu'elle a été négociée avec des élèves qui souhaitaient plutôt : anglais, allemand, italien et même gallo. Les 43 élèves de 3ème année se répartissent également pour cette U.F. en breton, gallo et anglais.

c) Deux U.F. dans le cadre du D.E.U.G. et deux U.F. dans le cadre E.N. sont offertes dans l'ensemble "Connaissance de l'environnement culturel régional" soit 240 heures ! La place de la langue et de la culture régionales y est largement prévue.

2) En 1983-84, outre le stage de 4 jours dont vous parlez, et qui sera reconduit en 1984-85, un stage sur l'environnement social, économique et culturel supposant une compétence dans les langues régionales est organisé pendant 5 semaines à l'E.N. de VANNES. Il s'agit en particulier de s'inscrire dans la Charte Culturelle.

Je ne saurais donc, pour les points qui relèvent de ma compétence, admettre une version tronquée de la vérité et vous prie de bien vouloir procéder aux corrections nécessaires.

Je me tiens à votre disposition pour toute information et vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

J.P. GABRIELLI

ACADEMIE DE RENNES

Rennes, le 18 AVRIL 1984

LE RECTEUR

CAB/PR/MLB/

Monsieur le Président
Association AR FALZ
6, rue Longue
29210 MORLAIX

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser, pour information, copie de votre texte intitulé "00 en est l'enseignement du breton dans les écoles primaires ?".

Dès l'abord, je rappelle que le nombre d'emplois a augmenté depuis 1981 (il est passé de 2 à 10) et que trois classes bilingues ont été ouvertes l'an dernier. Que vous regrettiez la lenteur des progrès est une chose, mais que vous évoquiez une régression est pour le moins surprenant.

S'agissant de la formation initiale des instituteurs, une étude est en cours.

Elle me permettra de présenter prochainement aux instances académiques de concertation un bilan de la situation actuelle et des propositions pour la prochaine rentrée.

En ce qui concerne la formation continue, vous avez omis de mentionner les possibilités offertes par l'antenne de RENNES du Centre National d'Enseignement par correspondance aux enseignants de toutes catégories : 586 enseignants inscrits cette année contre 184 en 1981, l'inscription étant gratuite.

S'il est vrai que les Basques disposent de trois fois plus d'instituteurs-animateurs que la Bretagne, il est nécessaire, pour être honnête, de mentionner :

- qu'en 1981, l'Académie de BORDEAUX disposait de 11 postes et celle de RENNES de 2 postes. En trois ans, le coefficient multiplicateur a été plus élevé pour la Bretagne que pour les autres Académies concernées par les langues régionales (X 5),

- que, s'agissant du second degré, l'effort du Ministère a été surtout axé sur la Bretagne (trois fois plus que pour les autres Académies).

.../...



Dans le domaine des classes bilingues, il est vrai que des problèmes de moyens ne permettent pas de répondre à toutes les demandes, encore qu'il existe d'autres raisons à cela. J'ai souvent rappelé qu'il ne suffit pas de solliciter la création d'une classe. Il est nécessaire que l'école présente un projet pédagogique cohérent et que la municipalité donne son accord.

S'agissant du retard pris à l'ouverture de la classe maternelle bilingue à LANNION, aucun reproche ne peut être fait à l'administration de l'Education Nationale.

Un emploi est prévu pour conforter l'expérience de l'Ecole de la Liberté à RENNES. Un autre sera attribué à M. l'Inspecteur d'Académie du Morbihan pour lancer une expérience de bilinguisme dans ce département, si une proposition reposant sur une approche pédagogique cohérente lui est transmise par une école.

J'ajoute, pour votre information, qu'un crédit spécifique doit être alloué, en faveur de trois classes bilingues créées à la dernière rentrée, pour un total de 20 000 F.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Recteur,



Paul FOLLIN

mevechall e oa glan e pad ar goañ
ha da c'houde e oa deut an hanter
an hanter zo fallar bloaz-man ar
glan a dorr ar bleunioù glenn



AR FALZ et l'enseignement du breton : trop d'insuffisances

0. F. 2/11/84 24



RÉPONSE D'AR FALZ AU REFUS D'ALAIN SAVARY
DE CRÉER UN C.A.P.E.S. DE BRETON

Morlaix, le 6 AVRIL 1984

La réponse négative du Ministre de l'Education Nationale à la question écrite de Claude Evin, député de Loire-Atlantique, sur la création d'un C.A.P.E.S. de breton accroît la désillusion des partisans de la culture bretonne.

En effet, les deux arguments qu'il avance pour justifier son refus leur paraissent inacceptables :

1. "Le C.A.P.E.S. étant un concours national et le breton une langue régionale, des difficultés apparaîtraient, selon lui, lors des nominations des professeurs."

- AR FALZ constate que le breton est déjà enseigné hors de l'Académie de Rennes, par exemple dans les Académies de Nantes et Paris. Rien n'empêcherait donc de créer des postes de breton sur l'ensemble de l'hexagone là où la demande s'exprimerait.

2. "Il faut attendre que la demande pour l'enseignement du breton se soit stabilisée", prétexte-t-il.

- En d'autres termes, une fois de plus, il est urgent d'attendre ... la mort du dernier bretonnant sans doute !

Les milliers de jeunes Bretons qui, en dépit de nombreuses difficultés, continuent d'apprendre le breton, et ceux qui n'en ont pas encore eu la possibilité ne sont-ils pas en droit d'en exiger l'enseignement dans des conditions normales ? Quelle est donc l'utilité du sondage effectué en 1983 par les services rectoraux si le ministre n'en tient aucun compte ?

Le Bilan de 3 ans de gouvernement de gauche en matière de culture bretonne est décidément bien mince : une licence de breton, quelques postes de conseillers pédagogiques et d'enseignants, trois classes bilingues, une aide financière -insuffisante malheureusement- à DIWAN.

- Seules la création d'un C.A.P.E.S. de breton et l'intégration de DIWAN rendraient crédible la déclaration de François MITTERRAND faite à Lorient en Mars 1981 "Il est indigne de la France qu'elle persiste dans cette persécution honteuse, qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées."

Elles seules constitueraient un début de "réparation historique".

Circulaire n° 83.547 du 30 décembre 1983, parue au bulletin officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 3 du 19 janvier 1984.
Texte adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'Académie.

TEXTE D'ORIENTATION SUR L'ENSEIGNEMENT

DES CULTURES ET LANGUES REGIONALES

La circulaire n° 82.261 du 21 juin 1982, parue au Bulletin officiel de l'Éducation Nationale n° 26 du 1er juillet 1982, a arrêté les principes et fixé les orientations de ce que devait être désormais l'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'Éducation nationale.

Annoncé dans la circulaire du 21 juin 1982 (I.C.), ce texte précise les objectifs et les méthodologies de cet enseignement et le cadre dans lequel le travail des enseignants pourra se développer.

Ce texte constituera l'un des moyens d'une pédagogie active pour tous les élèves de l'école préélémentaire, élémentaire et secondaire qui auront choisi de découvrir ou de retrouver, dans l'enseignement public, la richesse du patrimoine linguistique et culturel de leur région.

1. A l'école maternelle et élémentaire

Le présent texte se propose de fixer à l'enseignement des cultures et langues régionales des objectifs pédagogiques qui soient les mêmes pour tous, et d'éclairer des méthodologies également communes. Il va de soi que les contenus, dont les groupes de travail académiques et départementaux rempliront le cadre, seront quant à eux différents et variés, puisqu'ils concernent des réalités régionales elles-mêmes différentes et variées : il en sera de même pour les cheminement pédagogiques proposés aux maîtres, l'état présent de la pratique linguistique pouvant inciter ici à prendre la langue comme point de départ alors que là on préférera situer d'abord le cadre historique et ailleurs l'environnement naturel.

Il convient de concevoir cet enseignement comme devant imprégner l'ensemble des activités de la classe, s'associer aux autres disciplines et, par cette diffusion dans le tissu scolaire enrichir tout le processus d'éducation. Permettre à l'enfant de mieux assurer son équilibre personnel, culturel et affectif, c'est aussi lui faire prendre conscience de l'écart qui peut exister entre une pratique sociale — y compris du langage — qui est celle de sa famille et de son environnement habituel, et celle à laquelle il est quotidiennement entraîné à l'école. Il s'agit donc de faire découvrir, accepter, reconnaître par l'école dans son ensemble la diversité des patrimoines culturels et linguistiques, et transformer cette découverte, cette acceptation et cette reconnaissance en instrument dynamique de développement de l'individu.

A côté de la demande des familles d'une découverte de la culture régionale qui intègre les réalités linguistiques actuelles, demande à laquelle le présent texte entend répondre en priorité, existe un souhait de voir l'enfant appréhender le

fait culturel régional au travers d'une pratique plus systématisée de la langue. La circulaire du 21 juin 1982 y répond en ouvrant la possibilité d'un enseignement spécifique de la culture et de la langue ; les classes bilingues, expérimentales, sont une autre réponse à cette demande.

La nature même et les possibilités d'organisation de l'enseignement spécifique peuvent, dans la pratique, réduire son application à un nombre limité d'élèves. Aussi importe-t-il que les groupes académiques et départementaux mènent leurs travaux dans les deux directions indiquées ; celle de l'horaire spécifique, qui sera souvent l'occasion d'une initiation et/ou d'un approfondissement de la langue régionale, et celle baignant l'ensemble des activités, de la diffusion et de l'imprégnation.

Comme pour l'ensemble des activités de l'école maternelle et élémentaire, la mise en oeuvre de cet enseignement relève d'une pédagogie active, qui s'appuie sur les fondements méthodologiques : étonnement, questionnement, élaboration d'hypothèses, validation de celles-ci ; l'enfant sera ainsi progressivement amené à analyser les différentes composantes de cette spécificité régionale qu'il perçoit d'abord comme une globalité. La découverte peu à peu des traits physiques, historiques, littéraires caractéristiques de la région, la prise de conscience de comportement et d'habitudes qui sont des marques régionales aussi bien que sociales, tout cela l'amènera à mieux comprendre ce qu'il est, et ce que sont les autres.

Le cadre physique est quelquefois négligé dans une définition sociale de la vie régionale. Que l'on pense cependant à la richesse de l'environnement naturel, géographique et biologique, à l'importance des caractéristiques du climat, à l'étrémité et au foisonnement des relations qui unissent ce cadre à ceux qui l'habitent, qui se le sont approprié, qui l'ont patiemment aménagé. Le paysage actuel, rural et urbain, entretient avec le cadre physique des liens qu'il est passionnant de permettre à l'enfant d'approcher.

Le passé régional, dans de nombreuses écoles, constitue déjà le point d'ancrage d'activités historiques ; il convient de poursuivre systématiquement cet effort et de l'intensifier.

Dans la trame historique régionale, le rattachement à la France représente toujours un moment complexe, sensible, mais essentiel. Les maîtres l'aborderont de manière que les enfants prennent conscience de la dynamique d'un mouvement qui est celui d'un Etat en construction avec les enthousiasmes, les douleurs, les intérêts et les passions qui accompagnent cette formation. La vision qu'ils auront de leur société présente ne peut que s'en trouver éclairée.

A côté de l'étude des grands personnages et événements qui ont marqué la vie de la région, on ne manquera pas d'orienter le travail des élèves sur les caractéristiques de la société locale et régionale au cours des dix-neuvième et vingtième siècles, en insistant sur les transformations qui ont marqué cette vie sociale. Dans l'identité actuelle de la région, les modes de réaction aux grands chocs économiques, sociaux et politiques survenus depuis deux cents ans, les bouleversements qui en ont résulté, les mouvements de population qui en sont la conséquence, occupent une place essentielle.

Intégrant cette dynamique, la géographie des hommes de la région se gardera bien d'oublier, dans la constitution du patrimoine culturel présent, les apports des différentes communautés que l'histoire a conduit et conduit aujourd'hui à vivre ensemble dans le cadre régional.

La création littéraire et artistique, individuelle et collective, doit trouver

à l'école, la place qui lui revient. Contes, légendes, traditions orales ou littéraires écrites, chansons, musique et danses, arts de décorer, de meubler et de bâtir... autant de points d'appui, autant d'activités simples et naturelles qui, mieux que toutes les autres, contribuent à rendre sensible et intelligible l'identité régionale.

L'identité régionale, c'est aussi un faisceau d'habitudes, de comportements, de rites sociaux ; c'est une réponse, chaque fois originale, à des questionnements permanents qui ont trait à la vie familiale, à la nourriture, au travail et à l'habitat, et qui débordent sur les croyances et sur l'imaginaire. Aux frontières de la pédagogie et de la sociologie, ce domaine doit trouver, aujourd'hui, une place reconnue dans l'école.

À la frontière cette fois de la sociologie et de la linguistique, la langue régionale et locale n'offre pas moins de richesse à l'activité scolaire en tant que support, véhicule, reflet et conscience d'une culture.

La première chose à rechercher est la reconnaissance, là où il existe, de l'usage familial et social d'une langue qui n'est pas la langue d'enseignement à l'école. De la façon la plus simple, en acceptant d'en parler à l'école et de s'intéresser à ses caractéristiques, on reconnaîtra en l'enseignement de la langue locale un statut, et on contribuera ainsi à rendre son usage enrichissant.

Cette reconnaissance de la langue et de son usage permettra un certain nombre d'activités. C'est ainsi que l'on pourra mettre en évidence et exploiter ses traces dans le français quotidien ; on exploitera de même certaines évolutions historiques de mots, qui fourniront des clés à tel problème de lexique ; exemple de la rencontre de deux systèmes linguistiques (différence des marques morphologiques et syntaxiques, par exemple), la confrontation de la langue régionale et du français permettra une première réflexion de l'enfant sur sa langue, etc.

Pour l'ensemble de ces activités, autant qu'à l'usage vivant de la langue on aura recours aux traces sociales qu'elle a laissées : toponymes, patronymes, vocabulaire des métiers, des fêtes, de la maison...

2. Au collège et au lycée

Dans la mesure où la mission du collège est notamment de donner à chaque jeune Français une formation de base le préparant à son avenir de citoyen, l'enseignement des langues régionales se doit de contribuer à cette formation pour sa part propre et selon des modalités prenant en compte l'originalité et la spécificité de chacune d'entre elles.

À ce titre, les objectifs assignés à cet enseignement pourraient être les suivants :
- mettre les élèves à même de comprendre, de parler, de lire et d'écrire, à un niveau simple, la langue authentique de la communauté qui la pratique ;
- les aider à organiser rationnellement leurs savoirs et leur savoir-faire.

Dès la période de sensibilisation et d'initiation, adaptées à chaque langue et à chaque public, on veillera à la mise en place des automatismes phonétiques et structuraux essentiels, combinés à l'acquisition d'un minimum d'éléments lexicaux.

Tout au long du cursus, on favorisera l'enrichissement des connaissances linguistiques indispensables à l'expression autonome en situation.

Au lycée, il s'agira :

- d'évaluer et de consolider les acquis du collège, de manière à assurer une continuité ;

- d'étendre, d'approfondir et de diversifier ces acquis, en premier lieu dans le domaine des savoir-faire linguistiques fondamentaux ;
- de donner aux élèves les moyens d'un développement personnel ultérieur.

La pratique réfléchie d'une langue régionale peut contribuer à une meilleure connaissance du français et des autres langues étudiées. Il va de soi que les analogies et les différences constatées, ou ressenties, fournissent l'occasion d'exercer utilement la réflexion des élèves.

La langue est à la fois l'un des signes et l'un des contenus de la culture régionale. Mais ce n'est pas le seul : l'histoire, les arts, la littérature, les modes de pensée et les modes de vie, la flore, la faune, le paysage même en font aussi partie intégrante.

Ainsi que le préconisent les programmes, toute une partie des activités plastiques au collège et au lycée s'appuie sur l'environnement immédiat. Ce que peuvent offrir les patrimoines régionaux, tant naturels qu'artistiques ou économiques, constitue donc un support privilégié, permettant d'aborder de façon concrète les problèmes essentiels d'architecture et d'urbanisme et fournissant de quoi construire et articuler, à partir d'une réalité tangible, une véritable "connaissance des arts".

En tout cas l'observation et l'analyse d'exemples, même modestes, mais correspondant à un vécu des élèves, conduisent tout naturellement, par une pédagogie active de la découverte, à l'étude de problèmes plus généraux.

Dans le cadre des propositions impliquant l'équipe éducative tout entière, on pourrait espérer parvenir à une véritable prise en compte du patrimoine culturel régional, c'est-à-dire dans ses contextes économique, politique, social.

L'éducation musicale au collège et au lycée repose sur un ensemble d'activités très variées : activités corporelles, vocales, instrumentales, activités d'écoute, activités d'improvisation et de création. Ces exercices de production sonore et d'écoute doivent prendre en compte le vaste répertoire de chants régionaux et de danses populaires traditionnelles compte tenu de sa richesse et de son originalité.

Il s'agira non seulement d'interpréter et d'exécuter ces chants et danses mais aussi d'y trouver matière à une réflexion de plus en plus approfondie notamment dans les classes de second cycle.

L'étude des instruments est inséparable de celle des chants et des danses qu'ils accompagnent. Elle pourra se faire notamment à partir de documents iconographiques, des visites des musées d'arts et de traditions populaires où l'on peut voir et entendre les instruments. Un travail de reconstitution, pour les plus rudimentaires d'entre eux, pourra être envisagé.

L'apprentissage de certains instruments connaît actuellement un regain de faveur. Il pourra être éventuellement réalisé sous la conduite d'instrumentistes spécialisés.

Enfin, dans une perspective pluridisciplinaire, un travail de recherche et de collecte reste à effectuer. Il offre l'intérêt d'initier les élèves aux techniques du recueil des informations, de classement et de conservation des documents.

Au collège, devant la variété des contributions qu'apportent les sciences humaines, on ne peut ici qu'indiquer les directions de travail : vie quotidienne, trame de l'histoire régionale, hommes et femmes qui ont marqué cette histoire, originalité de la vie religieuse, des traditions et mentalités, principaux monuments et

richesses artistiques, institutions du passé et d'aujourd'hui. Il est rappelé que la géographie, les problèmes économiques et sociaux de la région sont étudiés dans le cadre des programmes officiels de la classe de quatrième.

Au lycée, tout en consolidant les acquis du collège, on s'efforcera de souligner et d'expliquer les inter-relations entre région et nation. Il sera possible ainsi - d'approfondir l'histoire de la région, d'en préciser l'originalité tout en dégageant son importance dans l'histoire nationale ; - de montrer le poids de la culture régionale, de définir ses apports au patrimoine culturel national, d'analyser les influences réciproques.

Dans la découverte des littératures régionales, le professeur s'attachera aux oeuvres les plus significatives, soit qu'elles présentent les traits caractéristiques d'une culture, soit qu'elles proposent d'intéressantes comparaisons avec certains aspects de la littérature française. Dans le cas des auteurs bilingues, il conduira les élèves à s'interroger sur les raisons qui ont fait préférer l'une ou l'autre des deux langues et sur les modalités particulières de l'expression littéraire qui résultent de ce choix. Les oeuvres d'inspiration régionaliste, surtout les plus notables, prendront dans cet enseignement la place qui leur revient.

L'enseignement doit contribuer à maintenir vivante l'unité organique du patrimoine culturel.

En toutes circonstances, on veillera à faire apparaître la contribution des langues et des cultures régionales à la richesse du patrimoine national.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du Cabinet,
J.P. COSTA

N.B. : Les parties soulignées l'ont été par la rédaction d'Ar Falz



Fur eo ar vugale
(Les enfants sont sages)

V. Raité - Le Breton par l'image

EXAMEN D'APTITUDE PEDAGOGIQUE A L'ENSEIGNEMENT

DES CULTURES ET LANGUES REGIONALES

Circulaire n° 84.047 du 3 février 1984, parue au bulletin officiel du Ministère de l'Education Nationale n° 9 du 1er mars 1984. Texte adressé aux recteurs.

La présente circulaire a pour objet de définir les modalités de l'examen d'aptitude pédagogique prévu par la circulaire n° 82-261 du 21 juin 1982 relative à l'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'éducation nationale.

Conformément aux dispositions de cette circulaire, cet enseignement, en effet, devra être dispensé par des professeurs dont la capacité aura été reconnue :

- soit par l'obtention de l'examen d'aptitude pédagogique,
- soit par l'obtention d'un certificat de niveau licence dans une université qui en a reçu l'agrément.

Il est souligné que la réussite à l'examen d'aptitude à l'enseignement des cultures et langues régionales n'ouvre aucun droit au regard des opérations de mutation et des règles générales d'affectation.

I. Organisation de l'examen d'aptitude pédagogique

L'examen sera organisé dans les académies où un enseignement des cultures et langues régionales est d'ores et déjà dispensé par un nombre important d'enseignants.

L'examen est en principe organisé au niveau académique.

II. Conditions à remplir pour faire acte de candidature

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- a) être titulaire dans l'un des corps de personnels enseignants suivants :
 - professeurs agrégés et assimilés,
 - professeurs certifiés et assimilés,
 - adjoints d'enseignement,
 - professeurs d'enseignement général de collège,
 - professeurs et professeurs techniques chefs de travaux de collège d'enseignement technique ;

b) dispenser un enseignement de culture et langue régionales.

L'objectif de cet examen étant de s'assurer que l'enseignement des cultures et langues régionales est dispensé à un niveau satisfaisant, il convient de le réserver en priorité aux enseignants effectivement chargés dans un établissement public du second degré d'un tel enseignement.

Toutefois, les recteurs pourront admettre, compte tenu des nécessités locales, les candidatures de professeurs qui, ayant par le passé dispensé un enseignement de culture et langue régionales, pourraient être chargés à nouveau d'un tel enseignement.

c) être en fonction dans l'académie ou l'une des académies concernées par l'organisation de l'examen d'aptitude pédagogique.

III. Modalités de l'examen d'aptitude pédagogique

Ces modalités sont différentes selon que les professeurs concernés ont ou n'ont pas dispensé cet enseignement dans un établissement public d'enseignement antérieurement à la publication de la présente circulaire au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

1. Professeurs ayant déjà dispensé cet enseignement antérieurement à la publication de la présente circulaire.

Pour ces candidats, l'examen est constitué :

- d'une séance de culture et langue régionales devant une classe (coeff. 1) ;
- suivie d'un entretien devant le jury (durée : 30 minutes ; coeff. 1).

Une partie de l'entretien se déroule en langue régionale, l'autre en français.

2. Professeurs chargés de l'enseignement des cultures et langues régionales depuis la publication de la présente circulaire.

Pour ces candidats, l'examen comporte :

- une épreuve écrite en langue régionale portant sur la civilisation régionale (durée : 3 heures maximum ; coeff. 1).

La nature de l'épreuve est laissée à l'appréciation du jury. Elle doit permettre d'apprécier les connaissances des candidats en matière de culture et de civilisation régionales ainsi que la maîtrise de la langue écrite.

- Les candidats dont les résultats à l'épreuve écrite sont jugés suffisants par le jury subissent une épreuve pratique. Cette épreuve pratique est constituée d'une séance de culture et langue régionales devant une classe (coeff. 1) ;
- suivie d'un entretien devant le jury (durée : 30 minutes ; coeff. 1).

Une partie de l'entretien se déroule en langue régionale, l'autre en français.

IV. Composition du jury

Le jury est présidé soit par un membre d'un corps d'inspection, soit par un enseignant de culture et langue régionales de l'enseignement supérieur.

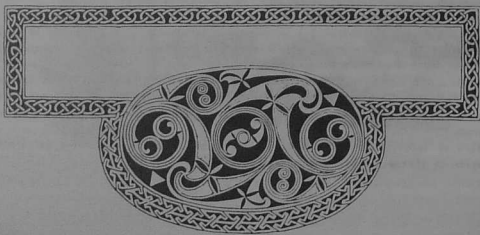
Il comprend au moins quatre membres

- choisis parmi :

- . les membres d'un corps d'inspection,
- . les enseignants de culture et langue régionales de l'enseignement supérieur,
- . les professeurs titulaires de l'examen d'aptitude pédagogique dans la langue concernée ;
- et/ou toute autre personnalité qualifiée dans le domaine des cultures et langues régionales.

Le recteur nomme le président du jury et, sur proposition de celui-ci, les membres du jury. Pour l'épreuve pratique, le jury se constitue en groupe d'examineurs. À l'issue des épreuves, le jury dresse la liste des candidats admis.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du Cabinet,
J.P. COSTA



ACHU EO GANT AR SERTIFIKAD

Gant fin ar **sertifikad** e ya kuit ur rann-amzer. Beteg an eil bresel ollvedel e oa bet ar **sertifikad** pal an oll skolidi. Se a roe aotre mont da archer pe da baotr al lizhiri. An diplom a oa frammet ha lakaet e diskouezh war ar presseured tost d'ar paper-komunioñ ha d'ar medalennoù-bresel. Diaes e oa an arnodenn gant ur bern traoù da c'houzoud, ur bern traoù evid ar mare-mañ.

Gant ar **CES** e ya an oll skolidi beteg ar **BEPC** (Brevet des Collèges) mes ar **sertifikad**, e live dezañ iselet, a chome an arnodenn gentañ. Mes diaes e oa gouzoud hag e oa un arnodenn derez kentañ pe unan eil derez.

E 1983 e oa bet savet un arnodenn newez : ar **CFG** (Certificat de formation générale) a dremene e fin o stajou ar re yaouank a zeue er maes eu : ar skolioù heb tra ebed. "Ce certificat valide la capacité du candidat d'utiliser les outils essentiels de l'information et de la communication sociale et d'effectuer les démarches conséquentes sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle sans pour autant attester d'une qualification professionnelle. Il garantit l'acquisition de connaissances générales dans les domaines du français, des mathématiques et des problèmes actuels".

Un arnodenn dre gomz e oa. Red e oa d'ar gelennerien gweled hag e oa kap ar gandidated klask un implij : lenn ur pennad-kelaou ha komprenn pezh a zo e-barzh, lenn an embannoù, skrivañ ul lizher, anavezoud an daspugnatur hag an diskontadur... N'eo ket kalz, mes evid re yaouank n'o deus anavezet an drouzwezed nemedken, se a roe dezo fiziñs. Gentañ e c'hellont klask labour lec'h ma'z eo goulennet ar **sertifikad** (Tiez-Kêr da skwer).

Er bloaz-mañ e tapo plassen ar **sertifikad**, mes daou stumm a chomo : an heni kentañ dre gaoz evid ar re yaouank a rae ur staj (stage d'insertion) hag an eil evid skolidi **CES** pe **CAP**, ennañ daou arnod dre skrid (Jedoniezh ha galleg) hag unan dre gaoz war gudennoù ar bed-a-vremañ.

Achu eo gant ar **sertifikad** mod-kozh.

PARIS - EXPOLANGUES 84

Après le succès d'Expolangues (27 000 visiteurs en 5 jours) en 1983, une nouvelle exposition a eu lieu du 25 au 30 Janvier 1984. Placée sous le patronage de François MITTERRAND et de l'UNESCO, elle a rassemblé 200 exposants, représentant une vingtaine de pays, leur donnant l'occasion, selon les termes du CIREEL (Centre d'Information et de Recherche pour l'Enseignement et l'Emploi des Langues) de "présenter ce qu'elles ont de plus essentiel, de plus précieux et de plus fragile : leurs langues maternelles". Le Ministère de l'Éducation Nationale y a présenté, pour sa part, les principaux aspects de sa politique linguistique autour de cinq thèmes : la technologie moderne au service des langues, l'enseignement des langues vivantes étrangères en France, les cultures et langues régionales, les langues et cultures des communautés immigrées en France et le français, langue étrangère. Le secrétariat aux DOM - TOM présentait l'action menée en faveur des langues locales et tout particulièrement la langue créole.

diwan. skolioù diwyez heg

Nous avons reçu de Noël PRIGENT, directeur de l'école publique de PABU (Trégor), un dossier sur son activité pédagogique. Nous en publions ici les extraits les plus significatifs.

PROJET PEDAGOGIQUE POUR L'ETABLISSEMENT

D'UNE STRUCTURE ECOLE " BILINGUE " A PABU BOURG

- De janvier 1983 à juin 1983, j'ai occupé le poste d'animateur de breton dans le secteur ouest du Morbihan (pays Pourlet et Cornouaille Morbihannaise) ; ce poste a été le seul attribué au département du Morbihan.

L'animation consistait en une initiation à la langue bretonne à raison de 2 demi-heures par semaine et par classe. Les élèves concernés étaient âgés de 3 à 12 ans.

Toutes les sections de la maternelle à la fin primaire étaient intéressées, environ 330 élèves suivaient cette initiation (par l'intermédiaire de comptines, chants, structures grammaticales, jeux, images...)
J'étais occupé dans 7 écoles, 24 classes.

Dans plusieurs cas, l'enseignant ne poursuivait pas le travail que je faisais parce qu'il ne se sentait pas apte à enseigner le breton. Je me suis aperçu, ainsi que les maîtres concernés, qu'une heure de breton par semaine ne suffisait pas ; l'imprégnation nécessite plusieurs heures par semaine.

En outre, des milliers de demandes émanant des parents d'élèves n'ont pu être prises en considération, faute de postes d'animateurs.
(Sur 7 à 8000 demandes en maternelle et primaire, quelques centaines ont été satisfaites.)

L'aboutissement de ce travail était la prise en charge, par les maîtres volontaires, de l'enseignement du breton dans leurs écoles.
(Ils étaient prioritaires pour les stages, langue et culture bretonnes dans le cadre de la formation continue.)

POURQUOI CE PROJET

- La situation de la langue bretonne dans les écoles des Côtes-du-Nord est similaire à celle du Morbihan.
Un seul poste d'animateur de breton a été attribué dans les Côtes-du-Nord (Région de Lannion).
La circonscription de Guingamp n'est pas concernée. Les enseignants

désireux de faire du breton dans leur classe se prennent en charge eux-mêmes.

Pour sauver la langue bretonne au niveau des écoles primaires, il faut que les maîtres volontaires puissent dispenser le breton dans les meilleures conditions possibles.

ATOUTS

- La commune de Pabu est située en zone bretonnante, de très nombreuses personnes utilisent le breton comme langue quotidienne.
Certains élèves parlent breton couramment. Dans plusieurs familles on parle breton. Le milieu scolaire, péri-scolaire, extra-scolaire est donc favorable.

CONDITIONS :

L'inspecteur d'académie, l'inspecteur départemental de circonscription, le maire, pour information les parents d'élèves doivent donner un avis favorable à ce projet. Tous les parents sont déjà intéressés par ce projet.

CONSEQUENCES :

- Si le projet était adopté, les écoles Pabu Bourg et Pabu Croissant seraient plus indépendantes, pas de prise en compte du nombre d'élèves à Pabu Bourg pour l'octroi d'un poste supplémentaire à Pabu Croissant. Il faudrait faire un appel aux parents par l'intermédiaire de la presse. Les élèves intéressés par le breton viendraient de la zone de Guingamp. L'ouverture d'une nouvelle classe serait à envisager si le nombre de demandes était important. L'école de Pabu Bourg ne serait plus "déconsidérée" par rapport à Pabu Croissant.

MISE EN PLACE DE CE PROJET POUR SEPTEMBRE 84

- Maintien de la structure actuelle car application sur plusieurs années Septembre 84 :

Je prends en charge l'enseignement du breton ou chaque maître le fait dans sa classe. (Notification dans le mouvement de juin)
Meilleur suivi des élèves s'il y a plusieurs niveaux par classe, (le nombre d'élèves par classe de 15 au maximum n'est pas possible ; mêmes effectifs que pour les autres classes).

EMPLOI DU TEMPS

- Une heure de breton par jour, 5 heures par semaine.

Exemple :

breton de 15 h 30 à 16 h 30
lundi, mardi, jeudi, vendredi.
De 11 h à 12 h le samedi.

- Matières concernées : EPS - poésie - chants - lecture
- Eveil : Histoire - géographie - sciences naturelles

IMPREGNATION

LUNDI

Etude de la langue, montage diapositives, livrés, images,
jeux de cartes, autres jeux.
Vocabulaire avec support d'images, structure de la phrase.

MARDI

Sous forme de petites lectures
chants, comptines, poèmes, histoires, légendes.
Mise en place progressive de petites pièces, dialogues.

JEUDI

- EPS, jeux collectifs, connaissance du corps,
découverte spatiotemporelle.

VENDREDI

- Eveil :

les saisons : travaux
outils
arbres, support jardin
avec support des fruits
cartes du lundi

la journée, les repas
la nourriture
les métiers anciens
la commune, étude des noms de hameaux de communes
du département

- Signification des noms propres
- Signification des prénoms...

SAMEDI

- Bilan des activités de la semaine, révisions.

AVANTAGES

- Des échanges, liaisons ainsi qu'une correspondance pourraient se
faire entre écoles de ce type en Bretagne.
(Par extension même, avec des écoles de ce type dans l'hexagone :
Pays Basque, Catalogne, Corse.)

Monsieur Prigent Noël
Directeur école publique
Pabu bourg

Pabu, le 18 décembre 1983

Objet : Précisions au sujet
du projet pédagogique.

à Monsieur l'Inspecteur
Départemental de l'éducation
Nationale
Circonscription Guingamp I

J'ai l'honneur de vous faire part des précisions que vous m'avez demandées au sujet
du projet pédagogique portant sur un "enseignement breton" à l'école de Pabu bourg.

I) HORAIRE :

1 h par jour et par classe. Cette heure pourra être divisée suivant les
classes.

- En section enfantine CP des séquences d'un quart d'heure, vingt minutes me semblent
suffisantes. Ces séances uniquement orales porteront sur le langage à travers des chants,
des comptines, des petites histoires, des structures de phrases très simples.

- Dans une classe primaire cette heure peut être également divisée suivant la matière
enseignée.

- 1 demi-heure pour imprégnation de la langue.
- 1/4 d'heure pour le chant, la poésie, les petites histoires...
- 3/4 d'heure pour physique, danse...

Les séquences ne peuvent être figées dans le temps. L'horaire sera donc fluctuant suivant
les matières concernées et suivant la réceptivité des élèves.

II) ASPECT PEDAGOGIQUE :

- Les temps d'enseignement du breton.
- Les temps d'enseignement en breton.
- Au départ, dans les classes l'enseignement portera sur le breton (apprentissage des
chants, comptines, poésies, histoires...)
- Des explications de mots, de tournures seront données en français. Dans un chant le nombre
de mots à expliquer est de vingt à trente. Les tournures au nombre de 5 ou 6.
- Ces explications auront une application dans les leçons proprement dites.
- Exemple : Yannig an dineizher.
- Le vocabulaire porte sur des noms d'oiseaux, sur les couleurs...
- Les tournures grammaticales au nombre de deux.
- Kavet 't eus N'em eus ket
- Sur trois à quatre années en CE CM, les élèves peuvent apprendre 10 chants et 10 poésies
par an, ce qui représente un vocabulaire de 450 à 500 mots minimum. Les leçons proprement
dites (vocabulaire, grammaire...) nécessiteront au départ des explications en français.

Ces leçons seront présentées de manières diverses.

- Diapositives, images classées par familles (habits, animaux, outils, meubles, aliments... à ce sujet j'ai réalisé, l'an dernier, un jeu de 200 cartes portant sur un vocabulaire élémentaire de base), présentation de petits livres, de petits dialogues. L'enseignement des matières en breton sera ainsi au départ mais se poursuivra de manière progressive. Quand les enfants auront acquis un vocabulaire de base de 200 mots et une vingtaine de tournures, il sera possible de faire par exemple, une séance d'éducation physique en breton : jeux collectifs, lancers, courses. Les leçons de vocabulaire seront faites progressivement en breton. (Lorsque j'étais animateur, je n'utilisais pour ainsi dire que le breton au bout de six mois) Les séances en CE CM se feront uniquement en breton pour les élèves qui auront suivi un enseignement à partir de la maternelle.

- PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION REGIONALE A TRAVERS UN ENSEIGNEMENT DONNE EN FRANCAIS

Depuis quelques années, je tiens compte des réalités sociales, historiques, artistiques de la région dans l'enseignement de l'éveil.

En histoire : l'histoire de la Bretagne est enseignée en parallèle à l'histoire de France.

Voici les différents chapitres du programme en CE CM. Chaque chapitre cité est lié à un chapitre de l'histoire de France.

- La préhistoire en Armorique, outillages au paléolithique, néolithique, alignements (menhir, dolmen, cromlech, tumulus, allée couverte).

- Les Celtes. Les cités armoricaines, outillages, navires, guerre des Vénètes contre les Romains, dieux et arts décoratifs.

- La Bretagne insulaire, invasions anglo-saxonnes. Emigration en Armorique. Expéditions Vikings.

- La vie religieuse et culturelle (XIe et XIIIe siècles). Eglise bretonne au moyen-âge : archevêché, évêché, abbaye... L'art roman.

- La guerre de succession, guerre de 100 ans, les découvertes (Jacques Cartier).

- La vie en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles, résistance au pouvoir royal (les bonnets rouges).

- La Bretagne pendant la Révolution et l'Empire (Dolances, chouannerie, conscription).

- Evolution religieuse, rayonnement culturel au XIXe siècle.

- Les guerres mondiales, la vie en Bretagne, la résistance.

En géographie, sciences de la nature.

- Le tourisme.

- La population, l'habitat.

- La pêche, la conserverie.

- Les cultures maraîchères et fruitières.

- La production laitière.

- L'étude de la commune, du département, de la région.

- Le parc régional.

- La flore, faune marines (la pollution).

- L'alimentation.

- Musique, écoute de disques.

- Dessin, art décoratif, architecture.

- Danse, apprentissage de danses bretonnes.

DEFINIR L'APPLICATION DU "BILINGUISME" A CERTAINES ACTIVITES SCOLAIRES

Les élèves qui auront suivi depuis la maternelle un enseignement du et en breton auront un acquis suffisant au bout de 3, 4 ans pour que l'écrit puisse être étudié de manière progressive, création :

de petits textes, de bandes dessinées, de petits dialogues.

La construction de la phrase n'est pas faite de la même façon en breton qu'en français. Une analyse comparée des textes en breton et en français sera nécessaire, cette analyse ne pourra être que bénéfique aux élèves. Les traductions français breton, breton français sont à envisager.

Voici quelques exemples de notions nouvelles que découvriront les élèves :

- Notion de nombre en breton (collectif, duel)

- Existence de plusieurs pluriels en breton

- Minoratif

- Souplesse de la phrase en breton

- Emploi d'auxiliaires

- Les prépositions conjuguées

- Les mutations

- Les nouveaux sons

Ce travail de synthèse sera abordé surtout en CM.

L'apprentissage de deux langues ne peut être que bénéfique mais on ne pourra parler de bilinguisme chez les élèves qu'au terme de plusieurs années d'apprentissage et d'un suivi quotidien dans la famille.

- LES AVIS ELEMENTAIRES :

Le projet pédagogique a été remis à toutes les familles le 16 novembre pour information, réflexion. Une réunion des parents d'élèves a eu lieu le 25 novembre ; à l'issue de cette réunion, les parents se sont tous déclarés favorables au projet. Les familles absentes n'ont également déclaré être favorables au projet.

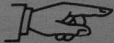
Le projet pédagogique a été remis à Monsieur le Maire de Pabu le 15 novembre. L'avis de la municipalité ne m'est pas encore parvenu (le conseil municipal n'ayant pas débatté à ce sujet).

A propos des écoles bilingues de Saint-Rivoal et de Lannion (J. Savidan), AR FALZ s'est adressé, en Avril dernier, au Recteur, aux Inspecteurs d'Académie ainsi qu'aux députés J. BEAUFORT et P. JAGORET.

Pour Saint-Rivoal, les effectifs devant s'élever à 25 élèves dans le courant de l'année 1984-1985, AR FALZ demande la création d'une seconde classe.

Pour Lannion, les effectifs seront de 30 à la rentrée ; AR FALZ demande donc l'ouverture d'un C.P., suite logique de la maternelle.

Nous publions ici la réponse du Recteur à la Présidente d'AR FALZ, et celle de l'Inspecteur d'Académie du Finistère à Jean BEAUFORT.



Rennes, le 11 avril 1984

Madame Yvonne COZ
Présidente d'AR FALZ
6, rue Longue
29210 MONTROULES-MORLAIX

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos deux courriers en date du 7 avril 1984.

Comme vous le savez certainement, aucun emploi d'instituteur n'est inscrit, pour 1984, au budget de l'Etat voté par le Parlement.

Une redistribution partielle entre les départements au plan national a conduit à ce que l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan bénéficient respectivement de 10 et 5 emplois supplémentaires, alors que le département des Côtes-du-Nord voit son potentiel diminuer de 4 et que le Finistère reste à niveau égal.

Pour l'Ille-et-Vilaine, un des dix emplois permettra de conforter la classe bilingue de l'école de la Liberté, ouverte l'an dernier, sans poste spécifique.

S'agissant du Morbihan, un des cinq emplois est réservé au breton soit pour ouvrir une classe bilingue, soit pour recruter un instituteur-animateur.

En effet, sans méconnaître l'intérêt des classes bilingues, il importe aussi d'assurer une large diffusion de l'enseignement des cultures et langues régionales, à raison de 3 heures par semaine, dans le maximum d'écoles.

Les moyens dont disposent les Inspecteurs d'Académie des Côtes-du-Nord et du Finistère ne permettront pas de dédoubler les classes créées l'an dernier.

Veillez agréer, je vous prie, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Recteur,


Paul ROLLIN

QUIMPER, le 11 AVRIL 1984

à Monsieur Jean BEAUFORT
Député du Finistère
Maire de
CAMARET SUR MER

Monsieur le Député-Maire,

M. le Recteur de l'Académie de RENNES m'a transmis votre lettre du 20 Mars dernier, concernant l'école de ST-RIVOAL.

Le cas de cette école n'avait pas échappé à l'Inspection Académique. Cependant, dans les premiers travaux de préparation de la rentrée, il n'a pas été possible de réserver un poste supplémentaire. Je note d'ailleurs que l'institutrice de ST RIVOAL est déjà largement aidée par Mademoiselle LE GUILLOUX, qui passe dans l'école quatre jours par semaine.

Néanmoins, ce cas particulier sera revu lors de la prochaine rentrée et un instituteur pourra éventuellement être nommé, en fonction des possibilités qui seront dégagées lors des derniers ajustements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

Edmond Légoutière

Remarque de détail qui a son importance :

Mademoiselle LE GUILLOUX passe dans l'école de ST-RIVOAL quatre demi-journées et non quatre journées par semaine comme l'affirme l'Inspecteur d'Académie.

D'autre part, il y a pour le moins divergences entre l'appréciation du Recteur et celle de l'Inspecteur d'Académie quant aux moyens à donner aux classes bilingues. La rigueur budgétaire ne saurait justifier le sacrifice d'une expérience pédagogique souhaitée depuis toujours par AR FALZ. Au contraire, nous espérons la voir généralisée partout en Bretagne.

(Note d'AR FALZ)



LIBR HA DIGABESTR

Bez ez eus skolioù libr mad ha skolioù libr fall ewid tud newez Ti-Kêr Brest. Goulennet eo bet gant Skol Diwan bezañ degemeret ba'r Servij Publik. N'eo ket bet gwraet hag erfin eo bet goulennet gant Diwan bezañ dindan lesenn ar skolioù prewez. E Ti-Kêr Lannuon e vez roet ar memes skoad da Skol Diwan ha d'ar re all. N'eo ket memes jeu e Brest e lec'h ma'z eus awalc'h da skipailh an Ti-Kêr roññ un doenn d'ar skol.

An aotrou Le Borgne, kelenner publik hag eñv e karg afer ar skolioù, en deus laret : "Il n'est pas question de lui verser le même forfait qu'aux autres écoles privées car elle n'entre pas dans le cadre de la loi Guerneur, ni techniquement, ni idéologiquement. Diwan voudrait être intégré dans l'enseignement public sans en remplir les conditions ou bien bénéficier du régime des écoles privées sans en posséder le statut ou sans signer de contrat. On ne peut tout avoir."

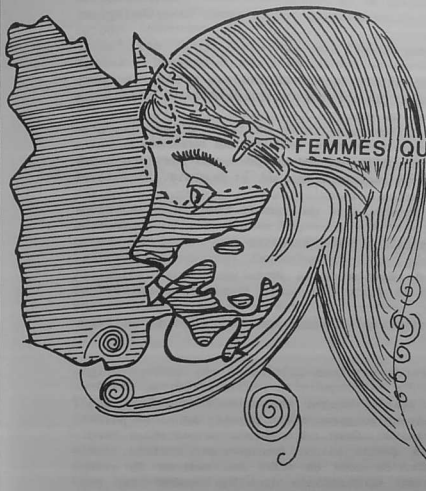
Ewitañ eo skol Diwan evel ar c'hours Pigier. Piv en deus gwelet skol Diwan ober arc'hant gant he c'helennadurezh ? Petra eo ar "c'h/caractere propre" ma n'eo ket dibab ur yezh a zo bet lakaet er-maes deus ar skolioù laik pe brewez. An eizh bugel ha tregont a ya da Skol Diwan n'int ket bugel skol libr, o daou gelenner hag o mamm-skol n'int ket tud skol libr. N'eo ket un disenor, mes an dra-se ne roio ket arc'hant dezo da genderc'hel... N'eo ket aes bezañ libr e Brest !



* J'envisage de réaliser un numéro de "Skol Vreizh" sur les anciennes mesures de Bretagne (monnaie, surface, poids...). Les camarades qui souhaiteraient participer à ce travail ou fournir des informations (en breton ou en gallo) peuvent me contacter au siège du Mouvement AR FALZ - Patrick HERVE.

boued spered

Monique GENUIST



FEMMES QUEBÉCOISES DU XXe SIECLE

"Dans la vie ordinaire l'égoïsme masculin ne connaît pas de limite. Pour changer les conditions d'existence, nous devons apprendre à voir avec des yeux de femme."

Léon Trotsky

"L'homme le plus opprimé peut opprimer un être qui est sa femme. Elle est la prolétaire du prolétaire même."

Flora Tristan

Mon but est d'étudier les conditions particulières dans lesquelles les femmes québécoises ont vécu à cause de facteurs surtout politiques et religieux qui ont déterminé le devenir historique de la province de Québec. Ce faisant, nous verrons que les combats des Québécoises pour s'assurer d'une égalité de droit avec les hommes s'inscrivent dans un mouvement plus vaste de libération qui déborde les frontières des pays.

Je limiterai mon sujet au XXe siècle, temps où la Québécoise se dégage peu à peu des rôles traditionnels et réussit à acquérir, de haute lutte, trois grands droits : celui de travailler en dehors du foyer, celui d'étudier et celui de voter. Nous ouvrirons ensuite des perspectives sur d'autres problèmes contemporains de la vie de la femme qui demandent plus précisément réflexion et action de la part de la société tout entière. Enfin je terminerai en indiquant les directions des mouvements féministes vers l'avenir.

J'ai intitulé cette analyse "Femmes québécoises du XXe siècle" parce que je tire mes citations surtout de deux études ; la première intitulée justement Québécoises du XXe siècle présente des textes-témoins choisis par Michèle Jean. Celle-ci qui a fait des études d'histoire et en éducation des adultes s'intéresse tout particulièrement à l'évolution de la condition féminine québécoise. La deuxième étude, sur laquelle je m'appuie, a pour titre, Les femmes vues par le Québec des hommes, 30 ans d'histoire des idéologies (1930-1970). L'auteur, Mona-José Gagnon, fait partie du service de recherche de la Fédération

des travailleurs du Québec et travaille au problème du syndicalisme chez les femmes. A propos des rôles traditionnels de la femme, elle dit : "Si les sociétés ont en général énormément valorisé la maternité et la mère, la mythologisation de la mère québécoise est sans doute un phénomène unique au monde, toutefois explicable pour des raisons historiques."

Rappelons brièvement ces raisons historiques. En 1763 le Traité de Paris fait passer la Nouvelle-France du statut de colonie française à celui de colonie anglaise dépendant d'un souverain britannique et d'un système politique anglais et protestant. Toute l'histoire de la Nouvelle-France en terre d'Amérique s'en trouva changée et pourrait presque se résumer à l'étude des moyens que cette ancienne colonie française a trouvés, utilisés, développés pour survivre comme entité catholique et française sous un régime protestant et anglais. L'histoire du Québec c'est l'histoire de ses luttes nationalistes pour conserver sa différence religieuse, linguistique, culturelle sous un pouvoir hostile ou au mieux indifférent. C'est son combat depuis 1763 pour ne pas mourir sous la domination britannique qui s'est exercée dans tous les domaines de la vie.

Tout de suite, on voit que le destin de la femme québécoise s'inscrit dans une situation coloniale, dans la lutte d'un pays francophone qui refuse de se faire assimiler par les anglophones. Son destin est donc plus proche de celui de la Femme noire, africaine ou indienne que de celui de la femme française.

Un autre facteur donne au sort de la femme québécoise une couleur originale, c'est que l'Eglise catholique dès la conquête de 1763 a offert sa coopération au pouvoir politique anglais afin d'assurer son autorité sur le Québec. Forte de cette collaboration, l'Eglise a pu exercer son pouvoir moral et politique sur le Québec et ce, jusque vers 1960. Cela lui a permis de contrôler étroitement tous les secteurs de la vie qu'ils soient économiques, sociaux, familiaux, culturels ou même syndicaux. Ce sont en effet des membres du clergé qui ont pris en charge le mouvement syndicaliste dans les années 1920 pour empêcher les ouvriers de se joindre aux grands Trade Unions américains. L'Eglise catholique, de 1763 jusque vers la fin des années 1950, a aussi assumé une grande part de la ferveur nationaliste au nom de laquelle elle a imposé son idéologie et su la faire respecter.

La condition de la femme québécoise au début du XXe siècle dépend, par conséquent, de la situation coloniale de la province de Québec par rapport au Canada anglais majoritaire et de la suprématie de l'Eglise catholique. Ces deux facteurs historiques conjugués sont à la base de cette mythologisation de la mère québécoise dont parle Mona José Gagnon.

Selon l'idéologie catholique et nationaliste prévalente, la mère québécoise se devait avant tout d'être une bonne pondueuse car, comme il n'était pas possible d'obtenir de renfort catholique et francophone, par le moyen de l'immigration qui servait au contraire à renforcer l'élément anglophone, le seul moyen qui restait aux Québécois de grandir en nombre et de tenir tête numériquement aux Canadiens anglophones était alors la reproduction acharnée.

Notons que déjà, sous les deux siècles de régime français qui n'avaient amené que 10 000 Français en Nouvelle-France, la politique officielle de la France favorisait le peuplement en instituant un système d'allocation aux mères de familles nombreuses, des impôts supplémentaires aux hommes célibataires, et en faisant du roi le parrain du 10e enfant. Après la chute de la Nouvelle-

France on voit que, pour faire face à une situation nouvelle, cette politique se renforce. D'où la glorification de la part des élites cléricales et nationalistes de la femme féconde ; elle était citée en exemple, traitée comme une héroïne, couverte de médailles. Et les familles d'une vingtaine d'enfants n'étaient pas rares. La femme peu féconde est présentée au contraire comme une égoïste, traître à son pays. C'est en partie grâce à cette politique de forte natalité que le Québec a pu se maintenir comme entité catholique et francophone au milieu du continent nord-américain. C'est ce qu'on a appelé la revanche des berceaux.

A ces mères de famille nombreuse incombait la tâche d'éducatrice. A elles de transmettre aux enfants, et dans cet ordre de valeurs, la ferveur religieuse, la langue française, l'élan patriotique, la fidélité au passé et aux traditions. "La voix du pays de Québec est à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre" dit Louis Hémon dans *Maria Chapdelaine*. En effet, la femme est utilisée comme alliée des prêtres qui lui confient l'éducation des enfants, ces hommes de demain qui feront l'avenir politique du pays. Ironiquement, ces mêmes prêtres s'opposent farouchement à ce que les mères, pourtant chargées de si lourdes responsabilités, aient le droit de vote et ils invoqueront son manque de maturité politique. L'Eglise fait de la femme le porte-parole de son idéologie, la gardienne de la moralité conjugale et sociale mais ne lui reconnaît aucun pouvoir de décision dans l'élaboration de cette morale décidée par les évêques.

Ces mères de famille polyvalentes, responsables des soins physiques, de la formation spirituelle, intellectuelle et patriotique des jeunes, sont censées être polydouées pour toutes ces tâches. L'idéologie dominante décrète que les femmes sont, par nature, douces, généreuses et qu'elles excellent à cultiver l'esprit de sacrifice jusqu'à l'oubli total d'elles-mêmes. Par réaction, plusieurs écrivaines aujourd'hui dénoncent l'existence automatique chez toute femme de cet instinct maternel comme l'a fait Elisabeth Badinter en France. Dans le Québec du début du siècle celle qui aurait osé croire qu'elle en était dépourvue aurait immédiatement été traitée de mère dénaturée. Cette expression commune, "mère dénaturée", consacre d'ailleurs bien dans le langage courant la croyance que toute femme doit être, par nature même, une bonne mère. De par le rôle qui lui était assigné, la femme québécoise était d'abord mère avant d'être épouse. Ceci explique que le mari était souvent sacrifié aux enfants et considéré parfois comme la dernière roue du carrosse alors que s'installe une certaine complicité de la mère et des enfants contre le père. Quant à lui, l'homme, c'était le représentant de Dieu le Père dans la famille. Il détenait l'autorité aussi naturellement que la mère faisait preuve d'un total esprit de renoncement. Il devait par son travail subvenir aux besoins économiques de la famille.

Cette conception du rôle de la femme comme une super-mère explique l'hostilité des élites à l'égard du travail de la femme mariée à l'extérieur et a même été un facteur important dans la prise de position du Québec contre la participation à la guerre en 14 et en 38. Pour soutenir l'effort de guerre, tandis que les hommes s'enrôlaient dans l'armée, les femmes étaient appelées à faire des munitions dans les usines. L'Eglise catholique et romaine voyait d'un très mauvais oeil ce recours au travail des femmes dans les usines. Il était impérieux que les femmes restassent les gardiennes du foyer qui était leur espace privilégié mais aussi leur seul espace possible.

L'Eglise condamnait celles qui prétendaient vouloir travailler à l'exté-

rieur afin d'améliorer le niveau de vie de la famille : elle prêchait aux Québécois pauvres et exploités qu'ils étaient dotés d'une spiritualité plus haute que les prospères Canadiens anglais ou que les riches Américains. Cette supériorité spirituelle devait compenser amplement leur pauvreté matérielle et leur assurer une meilleure place au Paradis.

Les discours officiels des hommes d'Eglise ou d'Etat au pouvoir ont avancé maintes raisons pour décourager la femme mariée de travailler à l'extérieur. C'était mauvais pour sa moralité car elle pourrait acquérir un esprit d'indépendance alors que son rôle était d'être soumise et obéissante. Elle risquait aussi de se dégoûter du travail domestique pour lequel elle est faite. Économiquement ce n'était même pas rentable de l'embaucher à cause de son instabilité, de ses maladies, de son absentéisme. Enfin elle se ridiculisait même en travaillant à l'extérieur parce qu'elle se révélait inférieure aux hommes qu'elle prétendait égaler : "Alors qu'elle brillerait dans un rôle féminin, ici elle n'atteint que la médiocrité, sinon le ridicule" (*Action nationale, 1969*).

Il y eut dans les années 40 tout un mouvement pour faire passer une loi au Parlement de Québec selon laquelle la femme aurait besoin de l'autorisation de son mari pour travailler. Cette idéologie de la femme à la maison et de l'homme au travail a été majoritaire jusque bien avant dans les années 60 puisque, selon une enquête faite en 1964 auprès de jeunes québécois de 18 à 21 ans, comprenant filles et garçons, venant de milieux ruraux et urbains, 86 % de ces jeunes pensaient que la femme mariée devait rester au foyer. Cette idéologie correspondait cependant de moins en moins à la réalité. Elle était de plus en plus démentie par les faits puisque les femmes représentent un pourcentage croissant de la main-d'oeuvre active totale au Québec, 21 % en 1941, 23 % en 51, 27 % en 61.

Pendant les deux dernières guerres les femmes sont quand même entrées sur le marché du travail mais, dès la fin des hostilités, elles ont été fortement incitées à retourner à leur ménage, aux enfants, aux soins de la famille. C'est dans ce but, qu'en 1929, pendant la période entre les deux guerres, a été institué un règlement qui interdisait à toute femme mariée, dont le mari était vivant, d'occuper un emploi dans la fonction publique, sauf temporairement dans les secteurs de pénurie.

Ce règlement fut abrogé en 1945. Après la deuxième guerre, une nouvelle idéologie se développe parallèlement à celle que nous venons de définir. Peu à peu, il devient acceptable que la femme travaille mais avec toutes sortes de réserves soit :

- qu'elle s'engage dans des secteurs qui conviennent à sa nature féminine où elle peut se dévouer entièrement, par exemple, l'enseignement, le secteur hospitalier ou social ;
- qu'elle ne travaille pas si elle a des enfants d'âge scolaire ou pré-scolaire et qu'elle ne fasse pas concurrence aux hommes ;
- et surtout qu'elle continue d'autre part à assumer parfaitement ses fonctions de mère et d'épouse.

Selon cette nouvelle idéologie qui se veut plus libérale, la femme se doit maintenant de tenir deux rôles au lieu d'un, ce qui n'est pas pour faciliter sa tâche surtout que la société, de son côté, fait très peu pour permettre à la femme de remplir ce double emploi, par exemple, en ne développant pas comme il le faudrait un réseau efficace de crèches et de garderies d'enfants. Les hommes continuent à vouloir croire qu'il ne leur appartient pas de s'occuper

des tâches du foyer. Ainsi, la commission Parent en 64, chargée d'enquêter sur l'enseignement dans la Province de Québec, ne réprovoque-t-elle plus dans son Rapport le travail de la femme mais déclare :

"D'une part, on doit intéresser toutes les jeunes filles à ces occupations et au rôle de maîtresse de maison, aussi bien celles qui seront médecins, professeurs et techniciennes, que celles qui se marieront au sortir de l'école. (...)

L'éducation familiale et ménagère doit faire partie de la formation des jeunes filles et les habituer à trouver un certain agrément esthétique et humain aux travaux de la maison. (...) On devrait laisser aux garçons la liberté de choisir ces cours..."

Selon ce rapport qui était très avancé dans ses recommandations en comparaison avec l'idéologie traditionnelle, il n'en reste pas moins que toute fille doit avoir une formation familiale et ménagère tandis que le garçon peut choisir quelques cours d'art ménager au cas où il devrait se débrouiller tout seul pendant un certain temps.

Cette idée de rôles différents est solidement ancrée tant chez les femmes que chez les hommes. Les statistiques montrent qu'aujourd'hui la plupart des femmes qui travaillent restent aussi en charge de l'essentiel des travaux au foyer ; cette situation fait que bien des femmes s'épuisent à essayer de mener de front, le plus parfaitement possible, leur double rôle, se sentant toujours coupables de sacrifier soit leur famille, soit leur travail et ne s'estimant jamais tout à fait à la hauteur.

C'est seulement très lentement que les hommes commencent à considérer qu'il n'est que juste qu'ils partagent également l'éducation, les soins des enfants et les travaux domestiques avec leur femme. Chez les jeunes couples l'idée de l'égalité du droit au travail et du partage équitable des tâches à la maison semble faire des progrès et être de plus en plus acceptable et même acceptée. Mais les idéologies ne changent que très graduellement avec des hauts et des bas. Ainsi, de nos jours, en période de récession économique, de taux de chômage très élevé, il est courant de tenir les femmes responsables de cette situation défavorable : ce sont elles -prétendent certains- qui ont pris la place des hommes. Mais pourquoi pas le raisonnement contraire ?

D'après une enquête faite au Canada en 1978, à travail égal les femmes gagnent seulement 55 % du salaire masculin. Elles sont surtout nombreuses comme secrétaires, infirmières, assistantes sociales ou dans l'enseignement primaire et secondaire. Elles ont peu de place dans l'enseignement supérieur. Elles ne constituent que 5 % des avocats, 10 % des médecins, 3 % des architectes, 12 % des administrateurs, 1,6 % des ingénieurs. Notons cependant qu'au Québec il y avait quand même 300 femmes inscrites en 1978 à l'école Polytechnique. Dans l'ensemble, au Québec comme au Canada, les femmes occupent toujours des emplois à salaire moindre, dans des secteurs qui leur semblent traditionnellement réservés. Les féministes n'ont pas manqué de remarquer que, lorsque les femmes envahissent un certain domaine du travail, celui-ci se trouve presque automatiquement dévalorisé, de même qu'un quartier chic de New York perd sa réputation dès que des Noirs s'y installent. Ainsi en a-t-il été de l'enseignement primaire et c'est maintenant le tour de l'enseignement secondaire.

En ce qui concerne le droit des femmes à l'éducation, les élites cléricales et politiques, invoquant les mêmes raisons que lorsqu'il s'agissait du travail des femmes, se sont là encore farouchement opposées à ce que les filles aient

une instruction égale à celle des garçons qui leur ouvrirait les portes de l'enseignement supérieur. Écoutons plutôt ce qu'en pensait, au début du siècle, Monseigneur Louis-Adolphe Paquet (1859-1952), théologien fort écouté pendant près d'un demi-siècle. Dans un discours qu'il fit en 1919, il définit d'abord le féminisme comme "un mouvement pervers qui entraîne, hors de sa voie, la plus élégante moitié de notre espèce, et menace les bases mêmes de la famille et de la société" ou encore comme "un mouvement né d'un mépris de l'autorité et de l'oubli de la disparité des sexes", il cite le pape Benoît XV dans une de ses lettres à la supérieure générale des Ursulines, le 27 décembre 1917, "Combien y a-t-il de femmes qui, se livrant outre mesure à des études trop étrangères à leur sexe, prennent des manières toutes masculines ; ou qui désertant les devoirs domestiques pour lesquels elles étaient faites, se lancent témérairement au milieu des luttes de la vie ! De là cette déplorable perversité des mœurs..."

Après cette introduction édifiante, Monseigneur Paquet définit le programme idéal pour l'éducation des filles. Il faut d'abord leur enseigner la religion pour qu'elles puissent la transmettre aux enfants. Donc, première matière au programme, le catéchisme, puis la langue maternelle, l'histoire du pays et la tenue de la maison. Il serait mauvais de leur enseigner trop de sciences ce qui ruine les cerveaux, des femmes seulement ! Et il cite un publiciste renommé, Claudio Janet, à l'appui de sa thèse : "Sous prétexte que l'intelligence des femmes vaut celle des hommes, on leur fait étudier le grec, l'algèbre, la mécanique et les hautes sciences. Le résultat de ces études est absolument nul (...) Ce genre d'études n'arrive qu'à dégoûter les femmes des travaux domestiques et des fonctions pour lesquelles la nature les a créées." Il considère aussi l'éducation mixte, telle qu'elle est pratiquée aux États-Unis, comme mauvaise, tant pour des raisons morales qu'intellectuelles car la fille ne doit pas recevoir la même éducation que le garçon.

En 1930 sont fondées à l'instigation de Monseigneur Albert Tessier des Ecoles ménagères, subventionnées par l'État. Surnommées Ecoles du bonheur, elles ont pour mission de former des femmes bien adaptées à leur rôle de ménagère et de mère et sont la réponse de l'idéologie traditionnelle à l'urbanisation et à l'industrialisation qui amènent les jeunes filles à se chercher du travail.

Les Collèges classiques pour femmes qui préparaient celles-ci à des études universitaires ne seront subventionnés par l'État qu'en 1961 alors que les collèges masculins l'étaient depuis 1922. À partir des années 60, c'est la Révolution tranquille, profond mouvement de réformes dans tous les secteurs de la vie québécoise alors que le parti libéral de Jean Lesage, avec son équipe très dynamique comprenant entre autres, René Lévesque et Gérard Pelletier, prend le pouvoir, remplaçant l'Union Nationale de Duplessis. Il y a de nombreux changements dans le domaine de l'éducation, en particulier l'Église catholique perd une grande part de son pouvoir au profit d'un ministère de l'éducation qui institue un droit égal pour tous à l'éducation. Les écoles ménagères déclinent. Cependant nous avons noté précédemment comment en 1964 le **Rapport Parent** continuait à consacrer des différences en recommandant un enseignement ménager obligatoire pour les filles seulement.

Théoriquement les Québécoises ont aujourd'hui des droits égaux aux hommes en matière de travail et d'éducation ; ceci ne signifie pas qu'elles tiennent une position égale dans la société car il existe un vaste décalage entre théorie

et pratique, et il reste un énorme travail de rattrapage à faire, tant dans les faits que dans les mentalités.

Voyons maintenant comment les Québécoises ont obtenu ce troisième grand droit, celui de voter.

Le droit de vote a été accordé en 1918 à toutes les Canadiennes mais, au Québec, lors de l'étude de la loi, le Sénateur Laurent Olivier David propose qu'on n'accorde ce droit aux femmes qu'à 30 ans : "Laissons ces pauvres jeunes filles de 21 ans à leur piano, à leur broderie ou à leur dentelle, et surtout aux occupations qui les prépareront à devenir de bonnes et pratiques ménagères."

Henri Bourassa, célèbre homme politique, fondateur du journal *Le Devoir* s'oppose vigoureusement au droit de vote des femmes car la nature ne les a pas dotées des qualités nécessaires pour jouer un rôle politique. Il écrit dans *Le Devoir* à ce propos en 1918 : "La différence des sexes entraînent la différence des fonctions sexuelles, et la différence des fonctions sexuelles crée la différence des fonctions sociales. Le prétendu "droit de suffrage" n'est qu'une forme des fonctions, des charges sociales qui incombent à l'homme soit à cause de sa conformation physique ou mentale, soit, surtout à cause de sa situation et de ses devoirs de chef de famille." Notons que si, au Québec, les élites politico-religieuses s'opposent au suffrage des femmes, à la même époque en France, ce sont les partis de gauche qui s'y opposent sous prétexte que la femme serait sous la coupe de l'Église et de la droite. Comme on le voit, ni la droite québécoise, ni la gauche française ne croyaient alors à la responsabilité politique des femmes.

Monseigneur Paquet après avoir posé comme prémisse que la femme est le cœur et l'homme la tête, conclut que la femme, au service de l'homme et des enfants, ne doit pas avoir d'ambitions politiques. Sa mission l'attache au foyer, elle n'a donc que faire d'un droit de vote. Qu'elle laisse donc cela aux hommes !

"La femme, en général, spécialement la femme chrétienne travaillée avec tant de soin, et depuis tant de siècles, par les mains de la religion, ne nous semble pas faite pour l'arène politique (...) Là où les lois s'élaborent, elle ne peut être que médiocre. Là où les hommes se font, elle excelle. Elle se montre supérieure, incomparable, dans le milieu où la nature l'a placée, et où tout exige qu'elle soit maintenue." De son côté l'évêque de Chicoutimi déclare :

"Le suffrage féminin nous paraît l'un des plus sûrs moyens de découronner la femme, de désorganiser la famille et de compromettre l'avenir de la jeunesse chrétienne."

Louis Alexandre Taschereau qui a été premier ministre de la Province de 1920 à 1936 prend également position contre le droit de vote à la femme car cela l'éloignerait de son rôle principal de faire des enfants, de conserver la famille, la foi, la langue, les traditions. Il donne même en exemple la France où les femmes ne votent pas et conclut que le suffrage féminin n'est pas français mais a une origine anglo-saxonne ou américaine. Selon lui, il serait donc anti-patriotique et anti-français d'accorder le droit de vote aux femmes. Mais, même en pays anglo-saxon, la Cour suprême du Canada en 1928 avait décidé que la femme n'entrait pas dans la catégorie désignée par le mot "personne" et il faudra un jugement du Conseil privé de Londres en 1929 pour que la

femme soit légalement reconnue comme personne. Hommes politiques et religieux se sont opposés catégoriquement au droit de vote des femmes québécoises. Un petit nombre d'entre elles, appartenant surtout à la classe privilégiée, se sont organisées en mouvements de femmes pour l'obtention du droit de vote avec, comme figures de proue, **Thérèse Casgrain, Florence Martel, Idola Saint-Jean**. Elles présentèrent à la chambre, par l'intermédiaire d'un député sympathique à leur cause, un projet de loi à cet effet en 1927 et réitérèrent leur demande chaque année jusqu'en 1940 où elles obtinrent enfin le droit au suffrage. Comme elles avaient mobilisé leur énergie dans ce combat, il fut suivi d'un désengagement provisoire jusqu'à ce que les femmes réalisent que ce droit leur donnait accès à un rôle politique et qu'elles allaient pouvoir porter plus loin leurs causes féminines. Une majorité d'hommes et de femmes n'en continuèrent pas moins à estimer que la politique reste une affaire d'homme comme l'indiquent les jugements suivants :

dans *La Revue dominicaine* en 1960 : "D'ordinaire la femme ne goûte pas la politique, même au meilleur sens du mot : cela supposerait de sa part une vue et un jugement d'ensemble sur les événements qui répugnent à son tempérament."

dans *L'Action nationale* en 1965 : "La femme est faite pour aimer des personnes... non pour avoir des idées sur elles."

et dans *L'Action nationale* encore en 1969 : "La différence dans le mode de perception rend le jugement masculin plus lent, mais plus sûr et plus stable ; le jugement féminin plus sujet à l'erreur et à l'instabilité."

Cette perception de la femme qui, de par nature, serait inapte à la politique, n'a guère encouragé cette dernière à jouer un rôle politique surtout alors qu'elle est souvent lourdement chargée de soins ménagers en plus d'être employée à un travail à l'extérieur. Cependant, à partir des années 60, les Québécoises se sont quand même politisées. Le Parti québécois par exemple comptait une majorité de femmes inscrites au parti. Dirigé par **René Lévesque** et au pouvoir depuis 1976, le P.Q. a représenté pour bien des femmes l'espoir de changements en leur faveur parce que ce parti se définissait comme plus libéral, plus démocratique, plus socialisant que tous les autres, tout en restant nationaliste. Mais il s'agissait dorénavant d'un nationalisme politique et laïc et non plus religieux.

Le P.Q. a en effet adopté quelques nouvelles lois directement reliées à la condition féminine. De par la loi, la femme doit aujourd'hui garder son nom et ses enfants choisiront entre 4 possibilités, le nom de la mère, celui du père, celui de la mère et du père liés par un trait d'union, ou bien encore celui du père et de la mère. Les petits-enfants se retrouvent avec un choix de 16 combinaisons différentes. Je ne suis pas certaine que cette réforme assure un réel progrès dans la cause féminine. Par contre, voici trois lois récentes plus intéressantes :

- 1) Les femmes fonctionnaires ont maintenant droit à un congé de maternité de 6 mois et leur mari à une semaine.
- 2) Les contrats de mariage étaient jusque là très défavorables aux femmes. Le P.Q. a institué un nouveau système, appelé société d'acquêts, selon lequel en cas de dissolution du mariage :
 - a) chaque conjoint garde ce qui lui appartenait avant le mariage ;
 - b) chacun a droit à la moitié des biens de l'autre acquis pendant le mariage ;
 - c) la femme peut renoncer aux biens de l'homme (par exemple s'il a des dettes, elle n'en est pas responsable) ;
 - d) par contre l'homme ne peut renoncer aux biens de sa femme, ni à ses dettes.

Le système paraît cette fois discriminatoire contre l'homme.

3) Enfin, rejetant complètement la division traditionnelle des rôles masculins et féminins, le P.Q. a adopté une loi selon laquelle il n'y a plus de chef de famille dans le couple marié, l'homme et la femme ayant tous deux légalement l'autorité parentale.

Au niveau fédéral, en 1982, il a été entériné dans la *Nouvelle Charte des droits de la personne* que toute discrimination sexuelle était illégale et que la femme a des droits égaux à ceux de l'homme. L'expression "**droits de l'homme**" a été remplacée par "**droits de la personne**" afin d'éviter toute confusion sur le double sens du mot homme.

La Québécoise a certainement fait un bon bout de chemin depuis le début du siècle. Aujourd'hui, il lui reste encore à faire face à nombre de problèmes dont plusieurs sont reliés au mariage et à la sexualité.

Tant que l'Eglise est restée au pouvoir, son idéologie a été souveraine, puis à partir de 1960 les choses ont changé très rapidement.

Il n'était même pas question de divorce sous le régime clérical. Dans une pièce de théâtre de 1948, une jeune femme avertissait son amie en ces termes : "Pas de divorce dans le pays. On est loin d'Hollywood ! (...) Là-bas si tu te trompes de train, c'est simple tu descends à la prochaine gare. Mais ici, il faut que tu endure jusqu'au terminus." (*Tit-Coq, 1948 Gélinas*).

Le divorce, devenu légal en 1970, est maintenant monnaie courante, les familles monoparentales augmentent et, fait encore relativement nouveau, les enfants sont parfois confiés au père.

La contraception, traditionnellement condamnée par la religion catholique, et d'autant plus au Québec, comme nous l'avons souligné, car il était politiquement nécessaire de favoriser une forte natalité, est, de nos jours, tellement pratiquée que le taux de natalité, du plus élevé qu'il était au Canada, est passé au niveau le plus bas (16 % au Canada, 14 % au Québec). D'où inquiétude du P.Q. au pouvoir qui s'efforce lui aussi, à son tour, d'encourager la natalité, préconisant par exemple un salaire pour la femme au foyer.

BLOAWEZH AR VAOUES



DISPAC'HERIEN AR BED OLL, PIW
A WALC'H HO SLIPOÙ DEOC'H ?

AFN'11

L'avortement relève du droit criminel et donc du pouvoir fédéral ; il est permis, dans l'ensemble du Canada, seulement en tant qu'avortement thérapeutique, c'est-à-dire si un comité de 3 médecins déclare que l'opération est nécessaire pour sauver la vie ou la santé globale de la mère. Le docteur Morgentaler qui avait organisé une clinique d'avortement au Québec a été arrêté et emprisonné en 1970, puis n'a plus été inquiété sous le régime péquiste. Avant la législation de l'avortement thérapeutique, on avait recensé environ 25 000 avortements par an dans la province ; depuis, il y en a environ 6 000 qui se font légalement. Les quelques autres 19 000 se font aux États-Unis ou bien, les femmes se débrouillent -comme on dit- au risque de leur vie. Cette question de l'avortement suscite de grandes controverses en ce moment dans tout le pays. Le Nouveau Parti Démocratique vient de prendre position pour l'avortement libre et gratuit. Les femmes elles-mêmes sont divisées à ce sujet. Certaines militent contre l'avortement même thérapeutique et pour le droit de vivre du fœtus. D'autres, telle la gynécologue Lise Fortier, réclament l'avortement libre et gratuit. "Si les hommes avaient des grossesses, l'avortement serait un sacrement" dit-elle. De leur côté, certains hommes, qui font les lois, ne veulent pas reconnaître aux femmes le droit à leur corps, le droit de décider si oui ou non elles donneront la vie. Il est vrai que cela leur conférerait un bien grand pouvoir.

Un autre problème très actuel est celui de la violence qui s'exerce spécifiquement contre les femmes. 23 pour cent des crimes violents sont des viols. De plus en plus de femmes quittent leur foyer parce qu'elles sont brutalisées par leur mari. Beaucoup s'élèvent aussi contre la diffusion de la pornographie par les différents médias d'information car il s'agit encore surtout d'actes de brutalité et de dégradation envers la femme. Récemment, Marie-Claire Poirier a fait un très bon film documentaire sur le viol "Mourir à tue-tête" et l'Office National du film un autre sur la pornographie dont le titre est "Ce n'est point une histoire d'amour" afin de conscientiser les gens. D'un point de vue légal, les femmes réclament des sanctions plus sévères contre les hommes coupables et elles encouragent leurs victimes à les dénoncer. Dans ce sens, le gouvernement fédéral vient de passer une loi selon laquelle une femme peut accuser son mari de viol et vice-versa. D'un point de vue pratique, les femmes s'organisent pour se protéger. Elles manifestent et demandent plus de sécurité dans les rues. Elles apprennent des méthodes de self-défense tel le wu-do pour être capables de se défendre elles-mêmes physiquement.

Devant l'hégémonie masculine, les femmes, de plus en plus conscientes de l'importance de leur solidarité, se sont unies en différents mouvements pour défendre leur cause.

En 1966 fut fondée la Fédération des Femmes du Québec (F.F.Q.), à l'incitation de Thérèse Casgrain qui avait joué un rôle majeur dans le combat pour le droit de vote. La F.F.Q. se veut réunir les femmes de toutes les classes sociales et représente en fait les bourgeoises du mouvement féministe. Ce groupe a amené la formation de la Commission Bird qui dans son rapport dénonçait toutes les injustices qui se commettent contre les femmes et recommandait l'indifférenciation sexuelle dans les domaines du travail et des responsabilités au foyer. "Dans le mariage, mari et femme doivent devenir des partenaires, chacun étant libre d'exercer un métier ou une carrière, et les deux se partagent également les responsabilités de la maison et de la famille. Les liens familiaux se resserreraient alors de nouveau parce que ni la femme ni l'homme ne se sentirait pris au piège, dans le mariage, comme cela arrive souvent. De même que les mots "père" ou "mari" désignent simplement des liens de parenté, ainsi devrait-

il en être pour les mots "épouse" ou "mère". Il ne s'ensuit pas que la femme doive avoir comme carrière exclusive ou unique mode de vie le fait d'être épouse ou mère pas plus que les hommes ne consacrent leur activité entière à l'état d'homme marié ou de père de famille" (Extrait du Rapport Bird, 1970). Dans le sillage du rapport Bird, le gouvernement québécois a créé le Conseil du statut de la femme en 1973 avec pour mandat d'enquêter sur l'égalité et le respect des droits de la femme.

Les Québécoises se sont engagées massivement dans le parti québécois et ont largement contribué à son avènement en 1976. Après que le P.Q. eut assumé le pouvoir, de nombreuses femmes ont été déçues, jugeant, malgré les quelques réformes légales que nous avons signalées plus haut, que dans l'ensemble le P.Q. était aussi indifférent que les autres partis politiques aux revendications spécifiques des femmes ; les plus radicales ont alors formé le Regroupement des Femmes Québécoises.

A ce mouvement appartiennent des intellectuelles, des écrivaines bien en vue telle que Michèle Jean et le poète Nicole Brossard qui ont fondé ensemble le journal féministe "Les Têtes de pioche". Ces féministes croient que les mouvements politiques de droite ou de gauche, dirigés par les hommes, ne servent pas la cause des femmes. A preuve, l'infime représentation des femmes dans les gouvernements qu'ils soient capitalistes, démocratiques, socialistes ou communistes. L'adjectif qualificatif ne change rien à l'affaire. Elles refusent donc de s'engager dans les combats politiques des hommes où elles sont simplement utilisées à des fins qu'elles récuse. Les féministes prétendent maintenant dépasser l'affirmation de Simone de Beauvoir : "On ne naît point femme, on le devient." Par là, de Beauvoir dénonçait le conditionnement des femmes à l'infériorité dans nos sociétés et réclamaient l'égalité des femmes avec les hommes. Les nouvelles féministes québécoises revendiquent aujourd'hui le droit à la différence et à leur spécificité féminine. Qu'elles soient chrétiennes ou athées, qu'elles appartiennent à la classe bourgeoise ou ouvrière, elles posent, comme premier principe, la solidarité des femmes de par le monde. En deuxième principe, elles rejettent certaines valeurs selon lesquelles l'homme blanc gouverne notre société occidentale du XXe siècle.

Au culte de l'homme blanc, elles opposent le respect de l'enfant, de n'importe quelle race, garçon ou fille, au culte de la compétition, du pouvoir et de la guerre, elles préfèrent la solidarité et l'amitié entre les humains et le respect de la vie sous toutes ses formes.

Ces féministes pensent que certains hommes se rendent compte que le seul mouvement révolutionnaire de la fin du XXe siècle c'est celui des femmes avec leurs revendications d'exister à part entière et non pas comme une race inférieure au service de l'homme. Ce mouvement des femmes n'aspire pas à remplacer une tyrannie par une autre mais à changer les valeurs et les mentalités. Il a besoin de la collaboration des hommes ; selon elles, si les hommes cessent d'être misogynes et sexistes, s'ils arrêtent de traiter l'autre moitié de l'humanité comme leurs servantes ou leurs ennemies, s'ils apprennent vraiment à aimer les femmes dans l'égalité et la dignité, l'humanité va enfin pouvoir progresser.

Ces féministes croient que le XXIe siècle ne sera pas tellement l'ère de la science fiction devenue réalité et des ordinateurs, mais qu'il sera le siècle de la femme et de ses valeurs, respectueuses de la vie et de la liberté, ou bien qu'il ne sera pas.

brezhoneg bew

Chèque en breton: relaxe!
La S.N.C.F. n'a aucune raison légitime de refuser

L'U.D.B.: pour une chaîne de radio entièrement en langue bretonne



Panneaux de signalisation bilingue... Carhaix en flèche

Procès en breton
u tribunal de Guingamp

Une demande de permis de construire en langue bretonne

« Picou, fils de son père »
d'Edouard Ollivro
traduit en breton par un Trégorrois de retour du Canada

Du yoga en breton
pour les anciens de la Salette...

Plonévez-du-Faou

Matinée théâtrale en breton
avec la pièce « Soubenn al Lez »

Un projet de festival de films en breton

Thèse de doctorat de médecine soutenue, lundi, en breton

BREST - « Médecins et littérature en langue bretonne au XIX^e et XX^e siècles », c'est le sujet de la thèse de doctorat de médecine que soutiendra à Brest lundi, Gouven Kervella. Particulière - Gouven Kervella, 31 ans, a rédigé sa thèse en breton.

Ce sont succinctement présentées quelques idées-forces des féministes québécoises considérées, par les uns, comme les plus enragées, par d'autres, comme les plus avancées. Ces idées peuvent d'ailleurs paraître bien utopiques comme tout projet de changer les mentalités. Statistiquement, j'ignore quel pourcentage de la population féminine cela représente. Il est certain que beaucoup de femmes et, encore plus d'hommes, restent très conservateurs et obstinément attachés à une vision traditionnelle de la femme. Ceci s'est manifesté au moment du référendum de 1980 qui demandait aux Québécois s'ils voulaient donner à leur gouvernement le mandat de négocier, avec le reste du Canada, la souveraineté du Québec, oui ou non. Madame Lise Payette, alors ministre du gouvernement péquiste, avait encouragé les Québécoises à voter "oui", au nom de l'autonomie d'un pays qu'elle mettait en parallèle avec le mouvement de libération des femmes. Elle avait lancé aux Québécoises ce slogan : "Ne soyez pas des Yvette." Elle se référait au personnage de la bonne mère et épouse soumise des manuels scolaires, traditionnellement nommée Yvette. Madame Ryan, femme du chef de l'opposition avait alors monté une énorme contre propagande en formant le mouvement des Yvette qui obtint une grande popularité, qui se revendiquait fidèle au modèle traditionnel de la bonne mère et épouse et qui était en faveur du "non" au référendum.

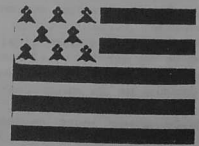
Cet incident montre la politisation des Québécoises, le poids de leur opinion politique et aussi la division de leurs options. Cependant, le Petit Robert de 1978 définit le mot féminisme comme suit : "Doctrines qui préconisent l'extension des droits et du rôle de la femme dans la société." Ne pourrait-on alors conclure qu'il est normal pour toute femme, québécoise ou non, de se définir aujourd'hui comme féministe ?

Monique Genuist
Université de la Saskatchewan
Saskatoon, Canada

KER ARVOR



Levraoueg Broadel Breizh
Bibliothèque Nationale de Bretagne
The National Library of Brittany



LOROU-BOTOREL
44430 LOROUX-BOTT.

"Peu de peuples au Monde sont aussi étrangers au chauvinisme xénophobe. Fier de son appartenance à la culture celtique, le Breton s'ouvre traditionnellement à toute la famille humaine."

Julian P. H. Coraud

dre selled ha klewed

L E T T R E O U V E R T E
A LA RADIO ET A LA TELEVISION FRANCAISES
EN BRETAGNE

TROP, C'EST TROP !



Ce dimanche 29 Janvier 1984, la coupe est pleine. Qu'offre l'ORTF aux auditeurs et téléspectateurs bretonnants ? Deux émissions, l'une à la radio, l'autre à la télévision... à la même heure, alors qu'il n'y en a pas pendant la semaine que les gens qui travaillent puissent suivre ! On n'a pas trouvé mieux pour diviser par deux le nombre d'auditeurs et de téléspectateurs bretonnants.

Et le contenu de ces émissions ? Des reprises ! A la radio, la rediffusion de la chronique en français de Gwennole Le Menn, excellente en soi, mais destinée à un public francisant, alors qu'il suffisait de demander au bon bretonnant qu'il est de l'enregistrer aussi en breton. Ajoutez à cela un poème de Tristan Corbière en français, une chanson sur l'île de Sein en français et des disques irlandais ou corniques et vous aurez compris que, pour un bretonnant, entendre sa langue et la musique de son pays, qu'il n'entend jamais sur les ondes par ailleurs, c'est s'enfermer dans son ghetto. On croit voir se mettre en place le projet, formulé sérieusement il y a quelques années, d'émissions pour les bretonnants faites en français pour que tout le monde puisse les comprendre !

A la télévision, la rediffusion de "Un tacl lagad", quinze minutes d'informations de la semaine, accolées à la deuxième partie, d'une durée de vingt minutes, d'une émission consacrée à Bodadeg Ar Sonerion, dont la première a été diffusée... il y a un mois !

Des émissions de bric et de brac, faites par-dessus la jambe, en dépit du bon sens. Ceci n'est qu'un exemple de la désinvolture avec laquelle on traite les bretonnants. Car on déplace aussi ou on supprime les rares émissions en breton sans préavis. Elles n'ont pas lieu pendant l'été. Certaines semaines, on "oublie" l'émission de radio du dimanche, ou encore on passe deux fois la même à huit jours d'intervalle, etc.

Pourquoi une telle attitude ? Parce que la culture bretonne et ses tenants sont méprisés. Les animateurs d'émissions les font comme ils peuvent, tant bien que mal, sans formation, en plus d'autre chose. Les émissions de Fañch Broudig se tiennent parce qu'il est à plein temps et qu'il a appris le métier progressivement sur le tas, mais il le connaît désormais. C'est un service spécifique des émissions en breton, constitué de producteurs, journalistes, techniciens tous bretonnants et à plein temps qu'il nous faut.

L'attitude est la même dans l'enseignement. Pour être prof de breton, il suffit d'être volontaire. Aucun diplôme exigé. Pas de poste. Les cours placés en dehors de l'emploi du temps des élèves, etc. Des O.S. de l'Education dite nationale d'un côté, des O.S. de l'ORTF de l'autre.

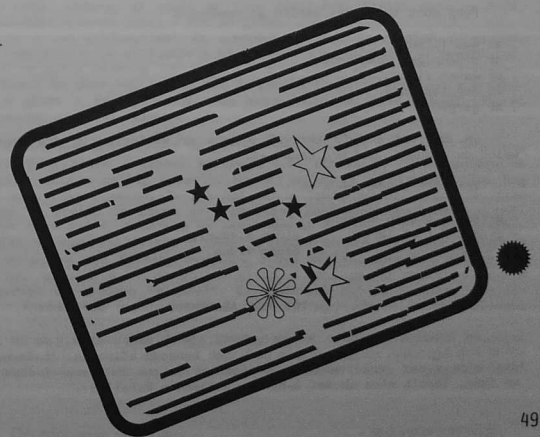
Non seulement les émissions se font à la vas-y-que-j'te-pousse, mais encore avons-nous droit à la portion congrue, quand on peut, d'ailleurs, capter les émissions comme celles de Radio Breizh Izel qui n'atteint pas Vannes, alors que la station est sensée couvrir toute la Basse-Bretagne et qu'on attend toujours le relais maintes fois réclamé. FR3 Rennes et Nantes ont obtenu trois heures quotidiennes supplémentaires chacune depuis plusieurs mois, ça n'a pas amené une minute de plus de breton à la télévision.

C'est se moquer des bretonnants et de la culture bretonne que de leur infliger un tel traitement. C'est une atteinte à notre dignité, qui ne peut que provoquer un sentiment de révolte.

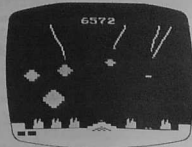
Les culturels ne sont jamais écoutés parce qu'ils sont gentils : ils demandent poliment et n'obtiennent rien. Quand les paysans brûlent et brisent, ils sont grondés par le pouvoir comme des enfants turbulents, mais on accède à leurs arguments. Faudra-t-il prendre exemple sur les paysans, les Basques et les Corses ? Faudra-t-il de nouveaux Roc Tredudon ?

S'il faut se révolter pour obtenir justice, révoltons-nous !

Tugdual KALVEZ



HAG O VERWEL EMA "BREIZ O VEVA" ?



Er bloawezhioù diwezaf-mañ he deus bet va gwreg, Mari Berregar he hanw tele, gwraet wardro seizh pe eizh a abadennoù tele "Breiz o veva". Tro he deus bet evel-se da weled a-dost penaos e vezont gwraet ha pessort diaesamantoù a zo o c'hoari ewito. Her displegañ din he deus gwraet med diegi skrivañ he deus setu ma rin me un tamm renta-kont eus ar pezh em eus komprenet me, salo ma vroudo tud all varrekoc'h egedon-me d'en em soñjal ha dreist-oll da gass o soñj war dachenn an ober.

PIW 'ZO WARDRO B.O.V. ?

Teir lodenn labour a zo :

. Klask ur mennoz abadenñ ha kavoud tud prest da gemer perzh, pe e vefent filmet pe get ;

. Filmañ ar mennoz-mañ ;

. Sevel an abadenñ en ur dibab lodennoù diwar ar pezh a oa filmet, hag ouzh o lakaad en urzh.

Pemp sort tud a vez wardro an abadennoù :

- . an dud filmet,
- . ar c'henniger abadennoù,
- . ar saver filmoù,
- . an degnissianed,
- . ar gargidi.

Un dra vad e vefe skrivañ o deus ar sellerien un dra bennag da weled en abadenñ, med n'o deus ket.

Tri sort abadennoù a zo :

- gwraet e studio Roazon,
- gwraet war al lerc'h . er stumm klassel,
 . er stumm video.

TRI SORT ABADENNOU

An abadennoù studio a vez gwraet, pe klasket ober, en ur filma-denn heb troc'hañ ma ya mad peb tra, heb rankoud adkomañs. Abadennoù video a zo a vez gwraet evelse iwe (gwraet ez eus bet unan evelse diwar va fenn, lerc'h m'on chomet a-hed an abadenñ o katellad).

Kemen-mañ a zo mad (pe fall ?) pa vez dañvez kaoseal a-leizh, da skwer er rumm "Lenn ha dilenn", pa 'z eo er c'homzoù a lavar an dud filmet ema poues an traoù, sañset. Pe neuze c'hoazh pa vez un abadenñ sonerezh penn da benn.

An abadennoù klassel a zo muioc'h e doare ar filmoù sinema a vez gwraet hiziv. Da lavared eo ez a ar c'hamera da filmañ an dud en o endro sañset, pe an darvoudoù e lerc'h ma c'hoarvezont. Int i eo an abadennoù B.O.V. "klassel" a vo klasket bremañg diskouez penaos e vezont gwraet.

An abadennoù video a c'heller lakaad dre vras etre an daou sort all. En em ziblassañ a ra ur pezhdiad kamion a goust ker divalo. Peurlieussañ ne chom ken un dewezh pe zaou war ar plass. Kalz tegnissianed a vez, med ur benveg ponner eo setu, a-benn ar fin, er peurlieussañ, eo e-gis ma vefe kaset ar studio da lerc'h all.

N'eo ket ken ressis-se an disparti etrezo oll, evel just, hag a vare da vare e vez gwelet sortoù all, soñjal a ran dreist oll e pezhioù-c'hoari adkempennet ewid an tele, pe e danevelloù filmet (evel "Mona").

PEMP SORT TUD

. An dud filmet : a c'hell bezañ unan hebken pe meur a heni. Menegomp avad ur gudenn vras en o c'hefver hag a deu eus stad ar yezh er vro: ral tre ar vrezhonegerien a deufe brezhoneg aes ha yac'h awalc'h ganto pa vez hanw da gaoseal diwarbenn traoù sirius un tamm.

Med adarre e c'heller ober daou rumm er re-mañ :
 - ar re a vez savet ur film diwar o fenn : un den pe zaou hebken beb tro. Neuze avad e vez klasket brezhonegerien distrob awalc'h ar yezh war o zood. Lakaomp da skwer ar film diwar-benn Tintin Mari pe Rafa, ar bouloñjer a ouenn gabil e Bro ar C'hap.

- ar re a vez goulnnataet da ziskouez un dra, da studiañ ur gudenn. Seul ressisoc'h ha siriusoc'h ar gudenn, seul diaessoc'h kavoud tud. Bet eo va gwreg newezig 'zo o filmañ diwar-benn ar c'hlefvejoù spered, ha c'hoari he deus bet kavoud tud da gontañ traoù interesant e brezhoneg, e skoaz e galleg e kave deg kwech muioc'h, ewid abegoù istorel a zo sklaer d'an oll moarvad.

. Ar c'henniger abadennoù (e galleg "producteur") : lavaromp diouzhu eo dishefvel kenañ e labour wardro B.O.V. diouzhu ma 'z eo wardro an abadennoù tele e galleg e Paris. Eno eo un den a gennig mennoziou hag a vez paeet (ker) ewito. Ne gav ket din e teufe nemeur wardro "e" film goudese. E Breizh en devez ar c'henniger abadennoù brezhoneg ur roll a bouez bras kenañ. Deuet eo da gaoud anezañ abalamour n'oa ket brezhonegerien ar saverien filmoù o unan. E labour eo dre vras ober goulennoù ouzh an dud a vez filmet, a-wechoù e vez gwelet, a-wechoù all ne vez ket. Med muioc'h a vo da gontañ diwar e benn pa vo gwelet penaos e vez gwraet un abadenñ "glassel". En abadennoù all eo bihannoc'h e labour : kavoud tud prest da vezañ filmet, hag, adarre, ober goulennoù outo.

N'eus forzh piw, gant ma ouesfe brezhoneg mad, a c'hellfe bezañ kenniger abadennoù B.O.V. Red eo avad kaoud un tammig amzer, ha gwelloc'h eo anavezoud mad awalc'h ar vro ha bezañ ur spered lemm, ha gouzoud bezañ

11.15 Décrochages régionaux

11.15 Breiz o vev (Rennes).

11.45 Di casa (Provence, Côte d'Azur, Corse).

gwelet mad gant an dud. E gis m'ema an traoù avad, ne c'heller ket lavared eo ur vicher vad : paeet dister awalc'h eo zoken.

. Ar saver filmoù (e galleg "réalisateur") : hemañ a zo un den a-vicher. Eñv an heni a ra ul liamm etre mennozioù ar c'henniger hag an degnissianed. Ul labour "leurenner" eo e heni, ewid kenveriañ gant ar c'hoari-va. Dezañ da choas pelec'h e vo asezet an tud, a belec'h e vint filmet, ha gant pessor binvioù. Dezañ iwe da ren al labour sevel ar film er studio. Hag e keñver ar gennigerien, tud ordinal war ar poent-mañ, eo sañset dezañ kaoud lagad an den a-vicher. An degouezioù e Breizh, ha personelezh lod eus ar saverien filmoù-mañ, a zo kaos ma "rank" un toullad kennigerien, da vihannañ ar re a ra ingal awalc'h epad ur pennad, kemer ul lodenn vad eus labour ar saver filmoù. Daou abeg 'zo da se. Da gentañ lod kaer anezo ne ouzont tamm brezhoneg ebed. Da eil, lod kaer ne reont foutre gant Breizh, setu e reont o labour mad awalc'h ewid derc'hel d'o micher med setu toud. Teir gwech muioù dre vras eged ar gennigerien e vezont paeet koulskoude, med evel ar re-mañ n'o devez ket labour a-hed amzer. Abaoe an amzer ma 'z eus abadennoù avad ez eus deut ur ouenn dud all da vezañ saverien filmoù a oar brezhoneg (Per ar Flao ha Mari Kermarreg). Ne vez ket daw dezo kaoud ur c'henniger wardro ma karont, med muioù a labour eo dezo evel just.

. An degnissianed : Tud a-vicher eo ar re-mañ penn da benn, ha meur a sort a zo en o zoues. Ar re bouesussañ eo ar filmer e unan, paotr ar son hag heni an tredan. Re all a c'hell bezañ : unan da zerc'hel ur vazh gant ur mikro e penn (perchman e galleg), da skwer. Un toullad Bretoned 'zo en o zoues hag heniennoù a oar brezhoneg zoken, med ober mad wardro o binvioù eo o labour ha setu toud (e gwirionez ar re vad en o zoues, dreist oll re ar son hag ar c'hamera, a c'hell lavared o ger da vare filmañ). Heniennoù 'zo o deus desket ar yezh, heb dezo bezañ Breton ewid unan bennag. Med lavaromp diouzhtu n'ei ket sikouret tamm ebed ewid hen ober, er c'hontrol. Hag ar fed e vefent gallegien, int i hag ar saver filmoù, a zo unan eus ar c'hudennoù bras a welimp disale. Un eil sort tegnissianed a zo : ar re a labour e Roazon, da zispakañ ar film, da droc'hañ anezañ, da lakaad ar son hag ar sonerezh da heul.

. Ar gargidi : Ar re-mañ eo tud ar burevioù e Roazon, diwar ar rener betek ar sekretouresed. Int i a zo sañset ober wardro an traoù, e keñver melestraduresh, bruderezh d'ar c'hasetennoù, arc'hant, binvioù ha me oar me petra c'hoazh. Negativ eo ar pezh 'm eus klevet diwar o fenn. Tud ne reont van ebed gant Breizh hag he yezh eo kalz anezo (goude bezañ Bretoned, ewid lod); hag a-eneb int, alies awalc'h. A-eneb B.O.V. int, dre vras. Ewid doare int paeet mad ewid ober nebeud a dra. Ewel kemen melestradurezh un tammig ment dezi, o flijadur eo chom didrabas en o c'horn : pa vez klasket kaoud afer outo ewid tra pe dra e vezer kasset degasset eus unan d'egile, hag ur ouenn dud a zispilij kalz dezo eo ar re o deus startijenn ha c'hoant ober un dra bennag, en o zoues an estremisted troet gant yezh o bro, evel just.

. Ar sellerien : Ur sort mojenn 'zo ez eus anezo. Kredabl bras ez eus, eme an dud negatifañ, mod all ne vefe ket kendalc'het gant an abadennoù B.O.V. Ar sellerien vad eo ar re a vez kontet er statistikoù ha ne lavaront

netra, evel just. Mod all e teont da vezañ diouzhtu estremisted noasus hag amerdourien. Ha falloc'h c'hoazh eo p'en em refkont dre strolladoù evel R.T.B.

Ha forzh penaos e pelec'h e c'hellfent lavared o soñj ? Al lizhiri ez eus ur boubleenn vras dindan ar voest lizhiri kreis d'o lonkañ. Pa vez pellgomzet ne vez kavet nemed tud n'o deus kiriegezh na karg ebed war o meno. Pa vez skrivet da glemm ne vez ket embannet al lizhiri er c'hasetennoù. Ha pa vez manifestet ne c'hell bezañ nemed da sadorn pe da sul pa vez an oll dud a-boues o wikentiñ e Paris.

PENAOE E VEZ GWRAET UN ABADENN B.O.V. ?

. Klask ur mennoz.

Piw a glask mennozioù ? Tost da vad eo an dud a ra wardro dija. Ne ziskouez ket bezañ morse muioù eged un deg bennag a dud er memes amzer, saverien ha kennigerien "degemeret". A vare da vare e teu ur c'henniger newez, hag a vare da vare ez a unan diwar dro, pe gentoc'h ez ehan da glask, p'en eus gwelet n'eo ket ur vicher sirius hag ar mod labour a vez gwraet.

En apsolu e vefe moaien da glask ober abadennoù diwar forzh pessor mennoz. Setu avad un toullad degouezioù a gustum strissaad kenañ ar choas :

- mennozioù ha zoken ideologiezh an dud e karg da zegemer ar mennoz, pe get. Da lavared eo ar brezhoneger a servij da bont etre ar gennigerien hag ar velestradurezh ; bet F. Broudig oc'h ober al labour-mañ epad pell. Ha neuze pennoù bras ar velestradurezh-se.

C'hoarvezoud a ra eno mui pe vui ar pezh a c'hoarvez gant ar peb brassañ eus ar gelaouerien, forzh pelec'h e labourfent ; en em sañsurif a reont buan awalc'h, lakaet evel just o defe bet er penn kentañ mennozioù disheñvel diouzh o chefoù.

- an arc'hant a zo ur skoilh bras kenañ. Sañset ez eus nebeud tre, setu n'eo ket navañs kaoud soñjoù re uhel. An nebeutañ a vo dispignet ewid an abadennoù o unan, ar muiañ a chomo ewid Trejoù an dud er burevioù.

- an anaoudegezh eus ar vro en eus ar c'henniger, hag en ispisial ar ouiziegezh yezh en deus. N'ez eus koulz lavared den ebed a c'hellfe labourad aes e forzh pelec'h e Breizh Isel abalamour eo bihan tre niver an dud kustum da gomprenn an oll rannyezhoù ha gouest da vezañ intentet e peb lerc'h. Menegomp iwe eo dija bedig bihan tud an tele e Breizh evel bed brassoc'hig ar memes re e Bro Paris hag e lerc'h all. Un tamm mad a jalousi a vez etre an dud. Evelse o devez lod kaer aon e vefe laeret o mennozioù abadennoù diganto.

. Kavoud tud a volontez vad.

Bezest sklaer e vez un tamm braw a zirefakamant, ha nebeud a zigoll, gweled ur strollad filmañ o tont e-barzh ho ti. Kemen e vez anezo ken ma n'em santoc'h buan tre un estrafjour e diabarzh ho harzoù ho unan. Red eo iwe kaoud un tamm mad a bassianted a-wechoù, rag un doare ponner an heni a vez implijet : pell eo lakaad an ardivinkoù en o flass. Hag alies awalc'h eo warlec'h filmañ un den a vez gouezet eo nul an den-se dirag ur c'hamera. Setu e vez ranket divisoud goude-se ha dalc'het e vo ar pennad pe ne vo ket.

. Kudenn ar yezh.

TOULOUSE-MONTPPELLIER

- 19. Le 16 à Kerprant. -
19.15 Journal régional. - 19.40 Magazine occitan :
Aiguarentaire en Carcin. - 19.45 Mots croisés.

E peb mod eo ar yezh ur gudenn, ha setu an abegoù a welan da se :

- stad ar yezh er vro : dizesk bras an dud, difoutre pe a-eneb (kalzig a vez dipitet e vefe "red" dezo kaoseal brezhoneg, a gavje gwelloc'h komz galleg e gwirionez), dre ma 'z eo ken isel an emskiant vreizheg, ha ken dister lorc'h ar vrezhonegerien eus o herezh sewenadurel.

- enebiezh an aergelc'h : kemen-mañ a-berzh kargidi Roazon, tegnissianed ha saverien filmoù 'zo.

Unan eus an traoù kasaüssañ ewid ar c'henniger hag an dud filmet eo ar fed ne vefe nemed galleg war o zro da vare ar filmañ : etre an degnissianed, ar saver hag ar c'henniger da vihannañ. Pa ouezer pegen lentet e vez ar peb brassañ eus ar vrezhonegerien pa vez hanw dezo da gaoseal ar yezh e diavaes eus o harzoù eo arabad kavoud drol e vefe ken truilhog, ken gallekaet ar pezh a deu ganto. Penaos e c'hellfent bezañ en o bleud ha naturel gant toud an diavaesidi, tud divrezhoneg tost da vad, hag ar mekanikoù niverus, stag ouzh bed ar galleg, war o zro ? Dinatur penn da benn eo da 95 % eus ar vrezhonegerien mont e brezhoneg dirag tud : 1) eus diavaes, 2) divrezhoneg ouzhpenn-se, 3) en un aergelc'h "teknig".

Diaes e vefe chom heb lavared e vez iwe ur spered rog displijus gant lod eus an diavaesidi-se hag a laka brezhonegerien 'zo da vezañ muioc'h c'hoazh lentet. Tost dezo santoud int lakaet da anevaled sirk. - diaesamant ar mod brezhoneg da implijoud.

. Sevel ar film.

Ul lodenn a-bouezh med skuisus hag enoetis eo. Ha penaos e c'hellfe homañ bezañ ur vicher stabil, 'gav deoc'h ? Paet dister eo ha galoupad war an hentoù epad an amzer. Filmañ e Breizh Isel er peurlieusañ ha goudese mont da chom e ostelioù e ker Roazon ewid ur sizunvezh pe ziw. Eno, evel e meur a lerc'h, e vez paet, gant dale, misoù ar c'henniger, med memestra ez eus un endro distabil kenañ.

Hag ur bedig drezañ e unan eo heni ar studio e Roazon, ha n'eo ket braw bepred en em ober outañ. A-wechoù e sav c'hoazh ur gudenn eno abalamour d'ar yezh. Labour ar saver filmoù eo didammañ ar film hag e sevel goudese. Med dre na oar ket brezhoneg lod kaer anezo e vez kalz brassoc'h labour ar c'henniger (ha dre se bihannoc'h heni ar saver) eno iwe, heb bezañ paet muioc'h. E-toues ar saverien filmoù divrezhoneg e tiskouez bezañ daou sort : ar re ne reont van ebed gant ar c'hoazh hag a laosk ar c'henniger da choas ha da lavared pessor penna-doù kaos a zo mad ; ha neuze ar re o deus c'hoant ober sirius o labour hag a c'houlenn e vefe troet peb tra araog choas.

DIOUER A DUD DA GENNIG ABADENNOU

Ne vez ket kavet kennigerien diouzh an druilh, ha perag ?

Ur vicher distabil eo, da gentañ. Mad ewid tud yaouank laosk o botoù pe merc'het dimezet inouet er ger pe savet ganto o bugale. Ouzhpenn-se, pe e vefe F. Broudig, pe e vefe Per ar Flao (fisiet ar garg-mañ ennañ e penn kentañ 1983), bezañ o deus ar re-mañ o fersonelezh, ar pezh n'eo ket hon afer, med ur garg o deus iwe e-lerc'h ma lakaont anezi da c'hoari.

Politikerezh F. Broudig, wardro ar radio hag an tele, a ziskouez bezañ bet da gentañ derc'hel e blass dezañ e unan, ar pezh ne rebecho sindikad ebed dezañ evel just. Med sinifi a rae iwe mired ne vefe la-

kaet tud all da gevezañ gantañ. Setu e rae diouzh e wellañ ewid kaoud ur bern tud disheñvel da gennig abadennoù, heb reif dezo labour ingal. Lakaomp e vefe plass da dri den amzer leun, gwelloc'h e veze dezañ reif labour da naw den epad ur misvezh diwar dri.

Politikerezh Per ar Flao a ziskouez bezañ kentoc'h klask meur a vaout pemp-troad d'ober war dro. Red mad eo kaoud brezhonegerien a-fesson da gennig abadennoù, med ewid abegoù dezañ e unan e tiskouez kaoud disfiñs, ma n'eo ket muioc'h, e kenver an oll emsaverien ha stourmerien (nemed hag en ur sindikad tud tele e vefent). Ne felle ket dezañ ober bruderezh kemen-se da glask tud d'ober wardro rag re a son en doa ne vefe nemed "emsaverien" o respont. Setu e klaske piw, e diavaes ar re-mañ, a vefe prest da labourad.

En tu all da spontailhoù personel an daou zen-mañ, avad, gwir abeg ar verrentez tud eo politikerezh arc'hant FR3 hag a zo mezhus.

AR MOD ABADENNOU A VEZ GWRAET

An oll fedoù-mañ a zo kaos m'eo strizh awalc'h tachenn an abadennoù brezhoneg. Ha ma n'int ket eo abalamour ez eus startijenn memestra gant un toullad tud, pe vefe gwraet emsaverien anezo pe ne vefe ket. Petra eo patrom an abadennoù a vez gwelet ?

. "Gwechall ha bremañ". Setu an orogell gozh. Rag dre ma vez klasket kentoc'h tud an oad pe arru kozh, ha forset mad, ar re-mañ ne deu koulz lavared nemed un ton ganto : lakaad en ur geñver an traoù "kozh" hag an traoù "newez". Pe e vefe gwraet poltred ur vro pe ur vicher e vez evelse an ton dre vras. Ha dre vras e vez klevet ar memestra : "gwechall e oa kaled ar vuhez. Bremañ eo aessoc'h. Med ar re yaouank a ya kuit. Ha laouennoc'h e oamp ni gwechall". Ral a wech e vankfe !

. "Chom diwar c'horre". Unan eus perzhioù sklaerañ an abadennoù brezhoneg eo e chomont war c'horre an traoù. Ne vez klevet nemed traoù dre vras, e diverrañ alies eus ar pezh a vez kavet e galleg e meur a zeg lerc'h all.

Ur skwer eus ar mod abadennoù-mañ em eus bet gwelet newezig 'zo er rumm "Lenn ha dilenn", diwarbenn ar merc'hed hag al lennegezh vrezhoneg. Peder plac'h a oa. Mad, ne gav din bezañ klevet nemed jeneraliteoù n'o deus digasset sort ebed din. Hag homañ oa un abadenn e lerc'h ma oa leun a gaos.

Ral ral eo e vefe "desket" un dra bennag pe e vefe diverrus kenañ an abadennoù. Sellet e vez outo hanter dre ur sort dever sewenadurel pe evel ma vez sellet ouzh un albom familh pe filmoù gwraet er ger.

. "Brawentez ar skouarn hag al lagad". Un dra a vez santet kenañ eo e vez savet an abadennoù-se gant saverien divrezhoneg pe reoù all, brezhoneg ganto, ha ne reont ket kalz a van gant ar yezh. Anfin, ar pezh emañ o klask lavared eo ne ziskouez ket bezañ merzet e c'hell ur yezh, selaou anezi, degass plijadur estetik da lod 'zo.

En abadennoù B.O.V. e vez alies skeudennoù braw ha komzoù truilhog. Kemen-mañ a c'hell bezañ an abeg ouzhpenn d'an abadennoù-mañ da vont war ziskar. Merzet e vez iwe pegen fall e vez enrollet komzoù an dud a-wechoù. Setu n'eo ket trawalc'h kaoud poan (a c'hell bezañ dudi iwe) gant rannyezh ar c'horn-mañ-korn, med diaessoc'h c'hoazh a se e vez

pa vez tousesiet ar gerioù gant trousoù a beb sort. Santet e vez n'eo ar c'homzoù nemed un alibi : lavaret e vez forzh petra forzh pegen dister e vez, ha lesset ar forzh petra-se gant ar re o deus savet ar film er studio.

. "Sonerezh forzh pegemen". Toud an traoù-mañ a zo kaos ma vez nebeud a gomzoù en abadennoù B.O.V. Kalz aessoc'h eo filmañ un den o pourmen en e barkeler pe o c'hoari gant e gi, eged lakaad anezañ da lavared traoù interessant pe a bouezh. Newez gwelet em eus evelse un abadenn a oa ur farsite bew. Safset oa er rumm B.O.V. rag e hanw oa "Roland Becker hirio". Mad, hemañ eo bet ar ger brezhoneg nemetañ. Sonerezh a oa, ha skeudenoù kaer. Anad eo ne oar ket ar sonaosour-se an disterrañ ger brezhoneg, med gant an nebeud a abadennoù "brezhoneg" a vez e c'hellomp gweled lojig- lojikañ ar sistem a lavaran deoc'h : un abadenn vrezhoneg e lerc'h ne vez ket ur ger brezhoneg komzet. Brezhoneg eo war zigarez n'eus ket a c'halleg kennebeud !

. "Goulennoù treud". Red mad eo lavared kemen-mañ : bez' ez eus heniennoù e touses an dud a ra wardro hag a boagn a-wechoù da ober goulennoù interessant, hag a gemer amzer da anavezoud an den araog, pe ar gudenn studiet. Med n'ema ket kont evelse gant ar peb niverussañ. Ur c'helc'h klos a zo eno e gwirionez. An dud sirius, troet da labourad ha da gennig traoù a bouezh ha plijadurus e peb mod, ewid al lagad, ar skouarn hag ar spered, ne chomont ket kalz wardro. Re a speredoù bihan a vez dre vras wardro an tele (daoust avad ha nebeutoc'h a zo e lerc'h all ?). Setu ne chom nemed tud difoutre ha distabil awalc'h. Rag sklaer eo bepred kemen-mañ : ma vez c'hoant kaoud tud talvoudus eo red o stummañ hag o faeañ deread.

B.O.V. WAR AN DISKAR ?

Hag ataw ar memes abegoù :

- . Stad ar yezh dre vras ;
 - . Re nebeud a arc'hant ;
 - . Re nebeud e vez bountet FR3 d'ober traoù a dalvoudegezh ;
 - . Ne ra van ebed ar c'hasatennoù gallek "rannvro" gant an abadennoù
- tele gwraet e Roazon dre vras, ha seul nebeutoc'h gant re B.O.V. Pa vez hanw anezo estreged er program eo war bajenn ur barres, seul vihanoc'h seul aessoc'h, pa vez filmet enni un abadenn ;
- . N'eus ket a varnerezh filmoù e keñver an abadennoù B.O.V. ;
 - . Bresel diabarzh kuzh etre an dud a ra wardro ;
 - . Seul distrooc'h an abadennoù, seul nebeutoc'h e vo sellet outo.
- Kaer 'zo ober filmoù skeudennet kaer, ma vezont kavet goull e gis all, ne chomket an dud da sellet, pe ne reont van ebed e pessort yezh int.
- Hanw 'zo da istitlañ an abadennoù. Mad pe fall ? N'ouzon ket. Hanw 'zo eus meur a dra, forzh penaos. Ha mennozioù a zo. Ha tud da gass anezo da benn a vefe kavet ma vefe bolontez, rag ma vefe bolontez e vefe arc'hant !

Mikael MADEG

P.S. Ar pennad-mañ, skrivet en hañv 1983, eo sklaer n'eus ket hanw e-barzh eus an newezentioù, gant ma vezint gwirion, degasset abaoe penn kentañ ar bloavezh 84

sewenadur



SKOL UHEL AR VRO : UR MAEN PONNER E POUILL AR SEWENADUR !

Ressewet hon eus kannadig Skol Uhel ar Vro. Poent eo teurel ur sell war an urzhiadur-mañ a zo bet krouet e mis Kerzu 1981. Safset e oa Skol Uhel ar Vro nompas kemer plass ar chart, mes e gwirionez e welomp e vo lodennet arc'hant boutin dre an urzhiadur mañ.

C'hwezsek rannad zo e-barzh ar Skol-Uhel. Ewid bezañ isel ur rannad, n'eus nemed goulenñ digant an isili all ha mont d'ar bodadegoù. Diaes eo gouzoud piw zo e-barzh ar rannad-mañ-rannad e hanw ur gevredigezh pe en e hanw-efiv. Kevredigezhoù zo hag o deus gwraet "forcing" gant ur bern deus o isili ewid kavoud arc'hant.

Rannadoù zo o deus mennajoù, d. s., "Douar ha tud" hag a glask kavoud diskoulm da gudennoù Kreis Breizh. E rannadoù all n'eus nemed tud pe kevredigezhoù o hlask arc'hant ewid o mennad pe o embannadurioù.

Peb-rannad a gass daou isel d'ar "C'honseil Scientifique" a ro e avis war ar mennajoù, a-raog ma vo lodennet an arc'hant gant ar C'husul-merañ.

An dibab zo bet gwraet ar bloaz-mañ herwez pepar foent :

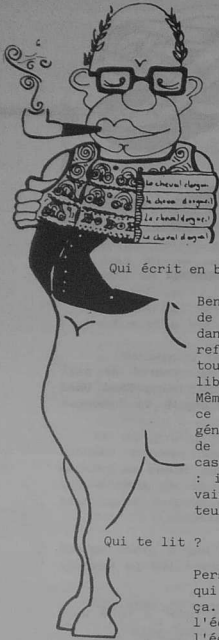
- ar mennad a c'hell bezañ peurc'hwraet e-pad ar bloaz ;
- ar mennad a sell ar muiañ tud possubl ;
- ar mennad a c'hell bezañ ur broud d'ar sevenadur e Breizh ;
- lodenn an arc'hant zo bet kavet dija digant lec'hioù all (d. s. Centre National des Lettres).

Ar Falz n'eus ket bet arc'hant digant ar Skol-Uhel ar wec'h-mañ. Martese n'omp ket a-walc'h e-barzh ar rannadoù ewid dougen hon mennadoù e-pad ar votif, martese ne oamp ket boaset douzh an doare newez-mañ da c'houlenn arc'hant.

Ar Skol-Uhel a zo o vont da gemer ur blass vras war dachenn ar Sevenadur e Breizh, dreist-oll war dachenn an embannadurioù. Goulenñet hon eus en em gavoud gant pennoù-bras ar Skol-Uhel ewid gweloud pessort mod kenlabourad hep koll hon personegezh.

MUNUD DIWEZAN

Sikouret e vijemp gant ar Skol-Uhel ewid embann an trede pladenn ewid ar skolioù, kanet gant Patrig Ewen.



MIKAEL MADEC

LITTÉRATURE BRETONNE

UNE VUE IMPRESSIONNISTE DE LA CHOSE

Qui écrit en breton en 1984 et pourquoi ?

Ben, moi, en tout cas, je le fais. Pourquoi ? Par une sorte de refus essentiel, épidermique, par un besoin de traduire dans ma pratique linguistique quotidienne personnelle le refus de l'impérialisme français, et, à travers lui, de tous les impérialismes aliénant ou visant à aliéner ma liberté individuelle.

Même si la grande majorité des Bretons ignore totalement ce que j'écris : en admettant même que ce soit positivement génial, personne ne le saura puisque je refuse la déchéance de m'accepter en état de traduction simultanée. Dans ce cas de figure, d'ailleurs, pourquoi maintenir l'original : il ne peut être qu'un pseudo alibi, voir certains écrivains dits bretons qui mettent "traduit en breton par l'auteur", alors même que cela est faux.

Qui te lit ?

Personne ou presque. Enfin, si, moi-même, et puis celui qui accepte de recopier. Boutade mise à part, c'est presque ça. M'enfin, étant donné le nombre de lecteurs potentiels, l'écrivain de langue bretonne n'est pas plus mal loti que l'écrivain de langue française.

Combien de Bretons savent lire leur langue et le font ?

Pas la moindre idée. D'ailleurs, on retrouve en breton les mêmes clivages essentiels qu'en français. Je dis "essentiels" parce que je suis en train de parler français et que ça fait sérieux de mettre des mots comme ça, mais ça ne veut rien dire, enfin, de la même façon que cela ne sert à rien de demander à un poète ce que veut dire son poème, c'est pas son boulot. Ben, je veux dire que, même avec l'éducation obligatoire et tout et tout, il y a toujours 99 francophones hexagonaux sur 100 qui ne mettraient pas le nez dans un bouquin de "grande" littérature, soit-disant, si c'était pas au programme de français. Moi, c'est ce qui m'est arrivé : comme lecteur. Alors que comme écrivain, et donc lecteur par la force des choses de ce que j'écris, je suis forcément autodidacte et volontariste à mort.

C'est pas très clair.

Tiens donc ! Repasse la bande pour voir... Ah ! ouais. Bon. Etant donné que tout lecteur breton a dû s'auto-éduquer ou presque, je pense qu'on tourne avec un millier de lecteurs potentiels. Là dedans, le public intelligent est

ni plus ni moins nombreux qu'ailleurs, peut-être plus qu'en francophonie moyenne qui n'y voit qu'un délassement assez mineur. Peut-être moins que, disons en Islande ou au Pays de Galles.

Quels sont les problèmes de l'écrivain breton actuel ?

L'écrivain breton actuel ? Grands Dieux ! Jamais vu cet animal. A part le phénomène HELLAS qui joue sur les deux tableaux, et a gagné par hasard, les écrivains "bretons" officiels à Paris sont des types qui ne connaissent rien au breton, qui saupoudrent leur prose de background en forme de clocher à jour et de celtitude folklorique, au sens français du terme, inflation galopante à la clef, et qui n'ont jamais mis le nez dans un bouquin en breton, sinon pour se moucher.

Tu te considères comme un puriste, en quelque sorte.

Parfaitement. Même si je risque l'ivresse des sommets vu la raréfaction de l'air... Tu rigoles. Enfin, je veux dire, je rigole. Parce que l'écrivain breton n'existe pas. Essaie de te bâtir un profil de romantique attardé en breton et tu te fais ramasser comme clochard, ni plus ni moins. C'est vraiment l'aveugle au royaume des borgnes. Ça fait longtemps que je me suis résolu au fait que ma littérature n'est qu'un alibi qui permet aux revues en breton d'exister autrement que par les communiqués et les ascenseurs à deux sens.

Que penses-tu de la littérature bretonne depuis, disons, l'époque de GWALARN ?

Pas grand-chose. Stylistiquement, on refait avec quinze ans de retard ce qu'ont fait des Américains - je ne dis pas "les Américains" - des Russes ou d'autres impérialistes qui s'ignorent plus ou moins, le plus souvent par l'intermédiaire des singes hexagonaux en vogue.

Linguistiquement, il faut bien reconnaître que c'est à la fois merdique et sublime. On n'en sort pas des problèmes de vocabulaire : inventé de toutes pièces ou ravaudé à coups de dictionnaire gallois. Le plus bizarre, c'est que les purs et durs en ce domaine sont aux antipodes, et qu'à la limite ils ne peuvent pas se comprendre. Certains écrivains pratiquent un breton de synthèse qui les satisfait intellectuellement et qui ne fait de mal à personne, puisque personne ne le lira. D'autres, au contraire, essaient d'écrire la langue comme on la parle, toute pourrie qu'elle est par le vocabulaire et la syntaxe du français.

Pourrie ? Ne donnes-tu pas dans le racisme français le plus primaire Ah bon ? Personnellement j'estime que si on ne nous avait pas imposé la langue, je me serais vraisemblablement intéressé au français. Non, il faut bien reconnaître que le breton parlé, c'est vraiment le meilleur et le pire. Le meilleur, c'est des types, autant des intellectuels que des manuels, qui ont un grand respect pour leur langue et qui réfléchissent un peu avant de causer, ce qui est quand même rare dans notre civilisation de gaspillage de tout, donc de parole. Le pire, c'est la peau de chagrin et la bouillie linguistique infâme que peut-être une langue à l'étape ultime de la décomposition et de l'auto-dénigrement.



BRIZEUG
1800-1853

ment de la communauté qui l'utilise. Pour moi, emprunter le vocabulaire français, même à haute dose, ça n'est rien, si la structure, l'esprit de la langue restent bretons. Mais le plus souvent, ça n'est même plus le cas : la majorité des bretonnants qui ont à dire quelque chose d'effectif en breton sont ceux aussi en état de traduction simultanée : les tournures et les expressions françaises sont grossièrement plaquées.



Y.-B. KALLOH
1888 - 1917

Et toi, quelle sorte de breton écris-tu ?

En fait, je louvoie au plus près. Pour une raison qui m'échappe encore, je me berce effectivement de la douce illusion que mes futurs lecteurs ne sont pas forcément la dizaine de copains qui ne peuvent pas lire deux lignes que j'ai écrites sans dire de suite : "Tiens, c'est un tel".

Que penses-tu des autres écrivains bretons ?

Tu veux dire "écrivain en breton" ? A mon avis, ils sont dans la même merde que moi. M'enfin, on ne se berce pas d'illusions, au moins sur nos capacités à passer à la glorieuse postérité. Malgré ce que j'ai dit de lui, j'aime beaucoup le style d'HELIAS. Soit dit en passant, ceux qui le prennent pour un écrivain populaire, voire populiste, même potentiel, en breton, se trompent. Son français passe bien la rampe, mais en breton, il faut s'accrocher sérieusement. Personnellement, j'aime beaucoup, il louvoie lui aussi entre la langue réelle et ses virtualités. C'est encore une fois tout le problème d'une langue qui n'a jamais été enseignée à ceux qui la parlent. La plupart des gens que je connais s'écrivent en français, le peu qu'ils ont à s'écrire, alors qu'ils se parlent toujours en breton.

Et à part HELIAS ?

Dans la même veine, toujours au plus près entre les dialectes vivants, leurs potentialités formidables et leur force pour dire l'essentiel en peu de mots, j'apprécie tous ceux qui s'en tirent à peu près, des types comme MAB AN DIG, pour le Léon, Yeun ar GOW pour la Cornouaille, Jarl PRIEL dans une moindre mesure pour le Trégor. Je peux très bien oublier des noms. Enfin, ceux-là, je relis souvent ce qu'ils ont écrit.

Quels autres écrivains relis-tu ? Et pourquoi les relire ?

Pourquoi ? Le lecteur bretonnant intéressé, c'est pas du tout comme le lecteur francophone. Quand je vais dans une librairie en français, je panique : il y en a trop, j'y arriverai jamais. Je feuillette un peu et j'abandonne aussi vite. Je n'achète pratiquement rien en français. Alors qu'en breton, si l'on veut se mettre quelque chose de consistant sous la dent, qui vous aide un peu à trouver un style et une attitude linguistique cohérente, on est forcé de revenir sans cesse aux mêmes auteurs et aux mêmes livres.

C'est-à-dire, pour toi ?

Ben, ceux que j'ai dit... et puis pour moi quelques valeurs sûres de l'école de GWALARN : Youenn DREZEN, qui prouve incidemment que la "startijenn" bigouden ne date pas de

sa traduction chez Plon*. Jakez RIOU, avec "Geotenn ar Wer-c'hez" et c'est tout. Et puis Abeozen, m'enfin lui c'est mon favori pour plusieurs raisons personnelles.



KERVARKER
1815-1898

Et les autres ? Que penses-tu des poètes ? Anjela Duval, GWERNIG, Kouli GEDEZ ?

Je dois dire que ma réaction à la poésie est très, très primaire : je renifle un peu de-ci, de-là, au hasard. Et il y a étincelle ou non. Si oui la communion peut être grande, sinon... je ne les lis même pas. C'est donc des réactions plus qu'une pensée critique. Mais là encore, je dois dire, malheureusement, que je suis comme presque tous les lecteurs en breton : le média cache le feeling, si je peux dire.

Oui, mais alors, explique.

Bon, le problème de vocabulaire, du choix des mots, est bien plus fondamental et évident qu'il ne l'est en français. Pourquoi ? Parce que, toujours du fait d'un type qui parle bien en breton ne sait pas l'écrire, et à peine le lire, il y a une différence linguistique considérable entre un francophone moyen et un bretonnant moyen. L'adéquation entre vocabulaires actifs et passifs du dit bretonnant. A part quelques rares mots datant du catéchisme, du vocabulaire désuet de la génération précédente et des dialectes avoisinants, le bretonnant ne comprend que son breton, celui qu'il parle. Alors que le francophone, ne serait-ce qu'avec cette foutue télé à trois ou quatre fois plus de vocabulaire passif, c'est-à-dire compris, qu'il n'a d'actif.

Pratiquement, ça donne ceci : Anjela DUVAL est assez bien connue et respectée, mais parce qu'elle a causé à la télé. Les gens de son coin qui ont essayé de lire ses poèmes ont dû avoir quelques difficultés. Il y a là des questions que les écrivains de langue française se posent certainement beaucoup moins. Les trois poètes que tu as cités sont tous trois d'excellents bretonnants. Mais tous ont, à leur corps défendant pour les deux premiers, recours massivement au dictionnaire de Roparz HEMON ! A la limite, sans le dictionnaire bilingue, ils n'écriraient pas en breton.

Pour Kouli GEDEZ, c'est différent : la plus grosse blague de l'année 78, ça a été quand j'ai lu Xavier GRALL dire que Kouli GEDEZ était le meilleur poète bretonnant actuel. Sachant que ledit GRALL ne connaissait pas plus de breton, ou guère plus, qu'un touriste d'intelligence et de curiosité intellectuelle moyennes n'en pêche dans un dépliant. Sachant d'autre part ce qu'est le breton écrit par Kouli GEDEZ, il y a là un mystère aussi épais pour moi que les types de l'Evangile qui se mettent à parler en "langues". Kouli GEDEZ, c'est le grand hermétique du vocabulaire, c'est tout ce que je peux en dire, et moi j'écris le breton depuis des années.

Pour en revenir à la littérature en général, quelles sont les formes les plus pratiquées ? Qu'en est-il, dans les textes écrits, du renouveau du théâtre dont on parle beaucoup ?

Tiens ! On en parle ? Où ça ? A part l'évêché qui geule

* Editeur du "Cheval d'Orgueil"

parce qu'on casse de la statue de plâtre. Comme par hasard, un des gros problèmes des troupes de théâtre, c'est de trouver du texte. Soit on tombe dans l'arrière-garde du cléricisme de patronage, soit alors c'est injouable, parce que, à part Jarl PRIEL, ceux qui ont écrit des pièces de théâtre en breton n'y ont vu qu'un choix littéraire favorisant le dialogue et l'utilisation de la langue parlée. D'autre part ledit renouveau du théâtre bretonnant frappe surtout au niveau militant, quasi-pédagogique, surtout pour débiter l'histoire officielle, sans réactualisée pour raison de remembrement, centrales nucléaires ou autres chevaux de Troie imposés à Paris. Pour ce qui est de la valeur littéraire du texte, on en est toujours à faire rire le bon peuple en plaçant quelques mots prétendument grossiers sur la scène, ou en faisant des jeux de mots de pauvres, c'est-à-dire dans la langue impérialiste qui domine localement.

Par la force des choses, les formes littéraires privilégiées sont la nouvelle et le poème. D'une part, parce que les disponibilités en temps et l'espoir d'une rétribution quelconque sont dérisoires. D'autre part, et il faut bien l'avouer, parce que la littérature bretonne manque singulièrement de souffle. Mais là on touche à un mal chronique qui pourrait la Bretagne depuis des siècles : la gangrène de la fameuse "trahison de clercs". Même quand on gueule contre Paris, on le fait en français le plus souvent. Ce n'est pas un hasard si un type comme GLENMOR est d'un niveau littéraire passable en français, alors qu'en breton, sa langue maternelle, il ne dépasse pas la carte postale nationaliste du type botrélien le plus désuet.

Non pas tellement parce que ces gens n'ont rien à dire et que les potentialités, les talents manquent. Mais parce qu'on s'étouffe à écrire en breton : absence totale de réaction critique...

Comment cela ?

Un exemple. J'ai eu l'inconscience de commettre un recueil de poèmes avant de me mettre à la littérature "sérieuse"... Laisse moi te dire en passant que l'idée que "Bretagne est poésie" finit d'empuantir les poubelles de l'Histoire. Les seuls poètes connus ne le sont pas par leur poésie, mais pour leur personnalité réelle, ou leur bon vieux impact publicitaire du fait d'une certaine idée qu'on se fait du peuple... Bien sûr, sur les trois ou quatre types qui ont réagi, un seul a vaguement mentionné le contenu... Les autres ont tous débîné l'orthographe que j'utilisais et le choix des mots, et ce pour y chercher l'influence souterraine du français sur mon breton.

Si tu avais à conseiller un livre en breton écrit ou publié ces dix dernières années à un public non averti...

Les pauvres ! Enfin, non, "Le Cheval d'Orgueil" a quand même été remarquablement plébiscité. Autrement... Il faut bien reconnaître que tous les textes que nous relisons en breton ne mériteraient pas de l'être en français. Mais encore une fois, ça ne fait que prouver l'efficacité du crime linguistique : le breton ne meurt pas de sa belle mort mais parce qu'on continue à l'étrangler.



AR GONIDEG
1775-1838

stajou

ar falz

RESULTATS DE L'ENQUETE EFFECTUEE EN NOVEMBRE 1983 AUPRES DES PARTICIPANT(E)S

AU STAGE DE MISSILLAC ORGANISE PAR AR FALZ/SKOL VREIZH

Nous avons reçu 19 réponses à cette enquête sur 39 personnes susceptibles d'y répondre, si on excepte les petits enfants au nombre de 16 et les animateurs au nombre de 20 qui ont directement formulé leur avis ; cela fait donc environ 50 % de réponses.

1 - Pourquoi es-tu venu(e) au stage d'AR FALZ/SKOL VREIZH cette année ?

- pour apprendre le breton, ou l'améliorer : 9
- à cause du lieu proche de mon domicile : 1
- à cause de la facilité d'y venir avec les enfants : 1
- pour apprendre à enseigner le breton : 2
- à cause de la possibilité d'y participer en tant que "congé formation" : 1
- car le stage précédent à l'île de Batz avait été intéressant : 1
- car je participais à l'animation : 1
- sans avis : 3

2 - Y avait-il, lors de la présentation du stage,

- suffisamment de détails ? OUI : 15
- pas assez de détails ? OUI : 4
- Que manquait-il ? - présentation des stagiaires,
 - il faudrait recevoir les informations beaucoup plus tôt,
 - une courte présentation d'AR FALZ,
 - plus de renseignements sur le niveau des différents groupes de breton.

3 - A ton avis, y a-t-il eu :

- trop de cours ? : 0
- pas assez de cours ? : 1
- assez de cours ? : 18

4 -

- trop de conférences en breton ? : 0
- pas assez ? : 4
- assez ? : 11
- sans avis : 4

5 - Aurait-il fallu proposer aux débutants d'autres activités pendant les conférences et discussions en langue bretonne ?

- OUI : 9
- exposés sur le vocabulaire breton géographique et historique absent des manuels élémentaires : 1
- mise au point d'un livret-vocabulaire pour les besoins de la table, les allées et venues (questions : lieux et heures) : 3
- plus de dialogues en petits groupes à table ou lors de promenades : 2
- jeux, pièces de théâtre, mime, poésie, histoires simples... : 4
- NON : 5 - Entendre une langue sans toujours la comprendre familiarise quelqu'un avec celle-ci.
- Sans avis : 4

6 - Faudrait-il séparer les bretonnants des non-bretonnants ?

- OUI pendant les conférences en breton : 3
- NON : 15
- imprégnation de la langue chez les débutants même s'ils ne la comprennent pas toujours : 3
- pour les motiver : 4
- cela met les débutants dans l'"ambiance" et ils sont obligés d'essayer de comprendre : 8

7 - L'animation prévue pour les enfants était-elle, à ton avis,

- positive : 9
- négative : 1 (pour les plus grands)
- sans avis : 9
- propositions :- création d'un "grand jeu" réalisé à partir de faits de l'histoire de Bretagne,
 - trouver une salle plus grande pour les enfants surtout par temps de pluie,
 - animation pour les plus grands (entre 10 et 16 ans).

8 - Les conditions matérielles de travail et d'hébergement étaient-elles :

- suffisantes ? : 16
- insuffisantes ? : 3
- pourquoi ? :
 - nombre de lavabos et leur éclairage un peu juste,
 - peu de confort pour les campeurs,
 - pas assez de pièces pour travailler,
 - préparation et équipement de toutes les activités audiovisuelles étaient improvisées.

9 - Est-ce que le prix du stage (90 F par jour et par adulte en pension complète) était

- trop élevé : 0
- assez élevé : 1
- convenable : 15
- sans avis : 3

10 - Est-ce que le programme des journées était :

- trop strict : 0
- pas assez strict : 3 surtout en ce qui concerne le respect des horaires des conférences,
- convenable : 16

11 - Comment pourrait-on améliorer cette formule de stage dans les années à venir ?

- en présentant au début du stage les animateurs et responsables, ainsi que les participants,
- en le faisant en Basse Bretagne pour pouvoir parler avec les gens des environs,
- en ayant plus de rencontres avec les gens du pays,
- en aménageant une salle de lecture plus étoffée,
- en allongeant un peu le stage,
- en effectuant des promenades à pied ou à vélo dans les environs.

12 - Es-tu prêt(e) à participer :

- au stage de l'année prochaine ? : OUI : 16 NON : 1
- à l'organisation de ce stage ? : OUI : 4 NON : 13
- sans avis : 2

AR SAHARAOUIED E SIZHUN

GANT ANDREW KORNEG

Deg eur da nos. Emaomp d'ar sadorn 30 a vis Gouere 1983 ; kroget eo mared ar greisenn d'ar gwener. 'Barzh o gweleoù ema hag ar re vihan hag ar re grenn. Ar re vras, int, zo sioulig o c'hortos e-kreis porzh ar c'holaj...

A-daol-trumm, ur fraoñv o sevel war hent bourc'h Sizhun. Huchal a ra ar vugale : "Emaint o tont !". Ya, prestig goude-se, setu an otokarr o tegouzoud e-kreis ar porzh. Bez ' emaint e-barzh ! Hag e krogont da zont er-maes.

Ya, er bloaz-mañ e tegemer kreisenn vakañsoù Ar Falz pemzeg Saharaoui bihan o tont eus Bir En Zaran, ur gêr vras eus ar Republik Arab Saharaoui Demokratik.

Feiz, n'int ket gwisket gwall-vad anehe, gant un tee-shirt dister, ur bragoù berr, ha diarc'hen en o skassoù. Ema dija ar Vretoned vihan o klask toullañ kaos ganto, hag int harzet diouzhtu gant skoilh ar yezh. Pessort kerseenn !

Evurusamant e vint saveteet kar bez' ez eus daou Saharaoui, en harlu e Paris abaoe tri bloaz, hag a oar galleg, un eston. 'Peus ken soñjal ! Gortos bugale eus ur c'hontinant all, o tont eus bed ar feulster, kement all a ziforc'hoù enno... ha bezañ harpet gant disheñvelder ar c'homzoù !

Ha bremañ, toud an dud eus kost' an daol ! Ar Vretoned a vo o kass-degass ar plajoù. Ur pred gant salad-ris, kig-egenn ha legumaj zo bet aaset. Diskenn a ra, a c'hellan lâred deoc'h ! Med aonig eo hon tud eus an daou du : mud ar Saharaouied ha mud ar Vretoned. Ar re-mañ zo paret o daoulagad war an taolioù ; ne fazi ket netra d'ar Saharaouied : leuniet e vez o gwer, degasset e vez bara dehe, servichet e vez boued dehe. E gis mammoù ema ar Vretoned oc'h ober war o zro. Ur souezh eo gwelet anehe toud. E fin ar pred e kassomp hon koloned newez-degouezet e-barzh o diw sal-gousked, e pourpes ar c'holaj newez. Faotañ a ra d'ar Vretoned dougen o fakajoù.

Mont a ra gwelloc'h an traoù bremañ. Klask a raer kontañ ar gaoz un tammig. Sammet eo Ali ha Mouloud, an daou c'halleger, gant ar goulennoù. "Pessort mod e vez lâret an dra-mañ, an dra-se ?" Stard eo dehe respont da doud an dud.

Ur rann a zo bremañ. Ema ar Vretonesed assambles gant ar Saharaouiesed -ha n'int ket teir anehe- hag ar baotred, Saharaouied ha Bretoned, assambles eus o zu. Mont a raomp d'ar c'hampchoù, instalet e vo ar vugale, diskouezet dehe pelec'h ema al lavabioù hag ar privezioù. Ha setu ma vez goulennet ganeomp pelec'h ema ar Reter : ya, daw eo ober pemped pedenn an dewezh, a-raog mont da gousked. Daoulinañ a ra ar Saharaouied, troet etreseg ar Sav-Heol hag e stouont. Sabatuet lip ar Vretoned !... Leskomp anehe o-unan bremañ. Achu eo gant an degemer.

STAJ - HAÑV AR FALZ - SKOL VREIZH

DALC'HET E VO 16ved KENDALC'H-STUDI BRZHONEG savet gant AR FALZ/SKOL VREIZH eus ar sul 26 a vis Kost (18 eur) betek ar sadorn 1 a vis Gwengolo 1984 (14 eur) e BASE DEPARTEMENTALE DE PLEIN AIR - GUERLEDAN - 22530 MUR - pellgomz : (96) 28.50.07.

Pelec'h 'ma ? : Ema an ti-se war vord lenn Gwerledan, daou gilometr adur eus Mur (kemer hent al lenn a-dal da chapel Santes Susanna). E baramantadurioù a zo dispar ewid degemer strolladoù gant bugale : 20 kambr gant daou pe c'hwec'h gwele, gant lavaboioù ; ar strinkadennou-dour hag ar privezioù a zo war an trepas. Red eo da bebbeni kass ur sac'h-kousked pe liñserioù gantañ.

Ne vo ket moaien degemer muioc'h eged 90 den.

Red e vo d'ar stajidi dibab etre :

. ar boued hag al lojeis . ar boued nemed-ken (kassit ho teltenn ganeoc'h !)
(camping : 3,17 Lur dre zen/devezh da baeañ ouzhpenn)

600 F	480 F	: tud koshoc'h eged 12 bloaz
420 F	300 F	: bugale etre 6 ha 12 bloaz
300 F	180 F	: bugale etre 3 ha 6 bloaz

Ar staj-se n'eo ket nemed ur staj "daou-lamm ruz" war ar brezhoneg, med iwe un dostidigezh, ur wellaenn hag un endonadur war beb sort tachenn evel ar brezhoneg, komzet pe skrivet, skolveurieg pe bobleg, kanaouennoù, dañsoù, hañvioù-lec'h, pedagogiezh, disoloidigezh ar vro, an urzhiaerezh klotaet ouzh ar brezhoneg, h.a....

Bez' ! vo 6 strollad-labour (etre 10 eur ha kreisteiz hag etre 14 eur ha 16 eur):

- strollad 1 : deskin brezhoneg gant levr "Ober gant ar Brezhoneg".
- strollad 2 : peuzderouidi : levr "Ober gant ar Brezhoneg".
- strollad 3 : tud a oar dija brezhoneg mad awalc'h : brezhoneg dre gomz dreist-oll ha peelladennou.
- strollad 4 : tud a oar mad-tre ar yezhadur : labour war deulioù a-beb sort.
- strollad 5 : kelennerien ha tud dedennet gant pedagogiezh ar brezhoneg : eskemm skiant-prenet.
- strollad 6 : brezhonegerien ampart. Labour war an urzhiaerezh klotaet ouzh ar brezhoneg.

Bez' ! vo iwe 6 stalier (etre 17 eur ha 19 eur) :

- stalier A : "Dispac'h ar Bonedoù Ruz" studiadenn war an istor hag aoadur ur "montage" dre gweled ha dre gomz (e galleg penn da benn).
- stalier B : An hanvioù-lec'h (e brezhoneg penn da benn).
- stalier C : Disoloidigezh ar vro, bewonezh bigl dre lienn (diwezecheg).
- stalier D : C'hoarioù ha kanaouennoù ewid ar grennarded (diwezecheg).
- stalier E : Penaos ober gant an urzhiaerezh e-keñver ar brezhoneg ? (diwezecheg).
- stalier F : Enklask diwar-benn brezhoneg kaorel (e brezhoneg penn da benn).

TAOLLT EVEZ ! Possubl e vo d'an dud a labour dont d'ar staj heb kemer devezhioù-ehan. Da gentañ e vo red dezo kaoud assant ho implijer ha goude-se goulenn ma vefe paeet dezo an devezhioù-se evel "Congé Individuel de Formation" en ur skrivañ da : FONGECIF - 64, strada Le Dantec - 35100 Roazon - pellgomz : (99) 53.71.11.

LA 16ème SESSION D'ETUDES BRETONNES organisée par AR FALZ/SKOL VREIZH se déroulera du dimanche 26 Août à 18 H au samedi 1er Septembre 1984 à 14H (6 jours) à la BASE DEPARTEMENTALE DE PLEIN AIR de GUERLEDAN - 22530 MUR-DE-BRETAGNE - téléphone : (96) 28.50.07.

Situation : La Base se situe juste au bord du Lac de Guerledan, à deux kilomètres de Mur-de-Bretagne (prendre la route du lac en face de la chapelle Ste-Suzanne).

Ses équipements se prêtent parfaitement à l'accueil de groupes avec enfants: 20 chambres de 2 ou 6 lits, avec coin toilette, douches et W.C. à l'étage. Chaque participant(e) doit apporter un sac de couchage ou une paire de draps, les couvertures étant fournies par le centre.

Nombre de places maximum : 90.

Deux formules d'hébergement sont proposées aux participants :

. la pension complète . les repas seulement (apportez votre tente)
(camping : 3,17 F par personne/jour à payer en plus)

600 F	480 F	: participants de plus de 12 ans
420 F	300 F	: enfants de 6 à 12 ans
300 F	180 F	: enfants de 3 à 6 ans

Cette session ne se veut pas simplement un cours intensif de breton, mais bien plus, une approche, un perfectionnement ou un approfondissement dans divers domaines tels que la langue bretonne, orale ou écrite, universitaire ou populaire, chants, danses, toponymie, pédagogie, découverte du milieu, l'informatique appliquée au breton, etc...

Cette session comprendra :

6 groupes de travail (de 10 H à 12 H et de 14 H à 16 H) :

- groupe 1 : initiation à la langue bretonne à l'aide du manuel "Ober gant ar Brezhoneg" adapté.
- groupe 2 : faux débutants : manuel "Ober gant ar Brezhoneg".
- groupe 3 : participants ayant une connaissance convenable de la langue : travail axé sur l'oral sans négliger l'acquisition de structures grammaticales.
- groupe 4 : participants possédant de bonnes bases. Enseignement basé sur la conversation à partir de documents divers.
- groupe 5 : enseignants et personnes intéressées par la pédagogie du breton: échange d'expériences.
- groupe 6 : bretonnants confirmés. Travail sur l'informatique appliquée au breton.

6 ateliers spécialisés (de 17 H à 19 H) :

- atelier A : "La révolte des Bonnets Rouges" étude historique et montage audio-visuel (en français).
- atelier B : La recherche toponymique bretonne (entièrement en breton).
- atelier C : Découverte de l'environnement -voile- (bilingue).
- atelier D : Jeux et chants pour adolescent(e)s (bilingue).
- atelier E : Utilisation de l'ordinateur dans la pédagogie du breton (bilingue).
- atelier F : Enquête sur le breton de Caurel et de la frontière linguistique (entièrement en breton).

IMPORTANT : Si vous êtes salarié et que vous désirez participer à ce stage en dehors de vos vacances en prenant un Congé Individuel de Formation, il vous faut d'abord obtenir l'autorisation de votre employeur et ensuite, si vous le désirez, faire une demande de prise en charge financière justifiée auprès du : FONGECIF - 64, rue Le Dantec - 35100 Rennes - téléphone : (99) 53.71.11.



**SKOL - VEUR HAÑV OLLVREZHONEG
KENAOSET GANT
OALED DIWAN HA SKOL-UHEL AR VRO
E TREGLOU**

9-14 a vis GOVERE 1984

"DESKIÑ BREZHONEG D'AR VUGALE"

PAL AR SKOL-VEUR-HAÑV EO :

- Bodañ an niver brasañ a dud dedennet gant an danvez studiet (plass da lojañ da 30 a dud a vo en Oaled, ha da 30 a dud all da gampiñ e-kichen).
- Ober ur sell-tro ledan kenañ war ar gudenn studiet, en ur lakaat war wel ar c'hudennoù gwir.
- Reiñ lañs da vuhez hon yezh dre choas doareoù ober ha frammoù d'o c'hass war-raog ha d'o brudañ.

RAKTRESS RESSIS AR SKOL-VEUR HAÑV

LUN 9
Skiant-prenet ar skolioù : Skol Blistin, Skol St-Erwan, Skolioù DIWAN (skolioù-mamm ha deres kentañ), Skol St-Riwal, "Strollad Plouviann"...

MEURZH 10
Skiant-prenet ar strolladoù : Skouted Bleimor, Kamp Etrekeltieg ar Vrezhonegerien, Kelc'h Sewenadurel Brezhoneg Roazon, Englev an tiegezhioù, skolioù ar merc'her, Ar Brezhoneg er gêr, Kampoù bugale Ar Falz...

MERC'HER 11
Skiant-prenet e lerc'h all :
- Renta-kont levrioù zo (Le bilinguisme précoce gant Renzo Titone ; Bilingual children gant G. Saunders).

- Kentelioù broioù zo (Kembre, Euskadi...)

YAOU 12
Skiant-prenet ar familhoù gant kerent bet savet o bugale e brezhoneg pe klasket ganto hen ober.
- Renta-kont enklask Mikael MADEG

GWENER 13

Dielfennañ ar c'hudennoù

- mintin :

Kudennoù diavaes d'ar vugale (an endro yezh hag ideologel, ar yezh drezi he unan, al levrioù, ar radio, an tele...)

- endervezh :

Kudennoù diabarzh : emroadur normal an deskiñ yezh, plass an diwezhegezh en emroadur-mañ, efed war ha diwar goust personelezh hag oad ar bugel, ar frapadoù diaes.

SADORN 14

Pessort doareoù ober ha pessort fram ewid mond war-raog.

OBEREREZH A HENT ALL

- Foar ar menozioù hag an dielloù etre an dud
- Stalioù labour war danvez ewid bugale (c'hoarioù, treif levrioù, sonskrivañ istorioù lennet).
- Renta-kontoù ar frapadoù-kaos gwraet.

PENADS HA PEVARE KEMER PERZH

Choas a c'helloc'h.

- Dond d'ar Skol-Veur en he hed (lojet pe o kampiñ) :

- un dwezh ressis en ur vezañ bewet
- meur a zvezh
- en ur dremen

Kregiñ a raio ar Skol Veur Hañv al Lun 9 da 10 eur vintin hag e echuo ar Sadorn 14 tro dro pemp eur.

An oll berzhidi a c'hello degass ganto o bugale. Tud d'ober war o zro a vezo war al lerc'h.

PRIS

	Tud en oad	Bugale dindan 14
Skol Veur en he hed lojet	525 L	320 L
o kampiñ	450 L	270 L
Un dwezh a-bezh bewet	70 L	40 L
Un noswezh lojet (kamb + dijuni)	30 L	20 L
Un noswezh o kampiñ (+ dijuni)	15 L	10 L

INTERESSET OC'H ?

SKRIVIT BUAN DA : OALED DIWAN "SKOL VEUR HAÑV"
29214 TREGLOU PELLGOMZ : (98) 04.05.42.

Da c'houlenn ur fichenn enskrivañ.

**Kreizenn sevenadurel
e brezhoneg**

TREGLOU·Bro leon

STAGE INTENSIF DE GALLOIS

A L'UNIVERSITE DE RENNES 2 - HAUTE-BRETAGNE

SESSION 1984

DU LUNDI 25 JUIN AU SAMEDI 30 JUIN (midi)

Ce stage est organisé par le Service de Formation Continue de l'Université de Haute-Bretagne, et se déroulera à l'Université.

Il y aura 8 heures d'enseignement par jour, en salle de cours et en laboratoire de langues.

Deux groupes de niveaux différents sont programmés : un niveau "débutant" et un niveau "faux débutant". Bien entendu ces groupes ne pourront fonctionner que s'il y a un nombre suffisant d'inscrits. La méthode utilisée est la méthode directe, chaque groupe change périodiquement d'enseignant et de type d'enseignement (pratique orale, laboratoire de langues).

Un enseignement de culture galloise complètera la partie linguistique. Le manuel utilisé sera Cwrs Cymraeg Llafar de Dan Lyn James ou sa version bretonne de Skol Ober : Kentelioù Kembraeg Komzet.

LE TRAVAIL COMMENCERA LE LUNDI 25 JUIN A 9 HEURES, il est prudent d'arriver la veille.

Pour s'informer et s'inscrire, s'adresser au : SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET D'EDUCATION PERMANENTE Université de Rennes 2 - Hte Bretagne 6 avenue Gaston Berger 35043 RENNES CEDEX Tél. : 59.09.40 (ou 54.99.55 poste 1912)

FICHE D'INFORMATION

Afin de permettre l'organisation rapide de groupes homogènes, nous vous demandons de bien vouloir répondre de manière précise aux questions suivantes.

Vos réponses permettront de vous classer dans l'un des deux niveaux (il vous sera possible, sur place et après essai, de changer de groupe si le niveau ne vous convient pas).

NOM : Prénom :

CONNAISSANCE DU GALLOIS : AUCUNE

COMMENCE L'ETUDE DU GALLOIS :

- Pendant combien de temps :
- Il y a combien de temps :
- Avec quelle méthode :
- Lecture d'un texte facile :
- Lecture d'un texte de revue ou Journal non-spécialisé.

CONNAISSANCE DU BRETON : O U I - N O N

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE INTENSIF DE GALLOIS

LUNDI 25 JUIN AU SAMEDI 30 JUIN (midi)

NOM (M., Mme, Mlle) : Prénom :
ADRESSE : Tél. personnel :
CODE POSTAL :
PROFESSION :
EMPLOYEUR (nom ou raison sociale) :
Adresse de l'Employeur :
Tél. :

- (1) INSCRIPTION : . Faite à titre individuel.
. Prise en charge par l'Employeur au titre du 1 % de la taxe sur la Formation Continue.
(1) NIVEAUX 1 : . Débutant) remplir la feuille de renseignements
2 : . Faux débutant) jointe

FRAIS D'INSCRIPTION : 550 Francs, à adresser au SERVICE DE FORMATION CONTINUE, mais le chèque libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable de l'Université Rennes 2 Haute Bretagne.

L'inscription ne deviendra définitive qu'après réception du titre de paiement.

La convocation définitive vous sera adressée dans la semaine du 4 juin 1984.

A..... le.....

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

Un HEBERGEMENT en Cité Universitaire est-il à prévoir ? (49 F environ.)
Si OUI, combien de nuits ? : Date de la 1ère nuit

Adsevel ar skipailhoù hon eus ranket ober an deiz war-lec'h, en ur ingalañ ar Saharaouied enno. Med pessor t'jeu ewid dont a-benn da renkañ toud an dud ! Ya, en desped d'an diouwer a c'herioù ewid en em gompren, e oa savet kamaradiaz etre lod dija, hag ar re-se a felle dehe bezañ er memes skipailhoù eveljust. Ranket neussomp breutaad ewid kontantiñ an oll ha sevel war ar memes tro skipailhoù e gis eo dleet.

Kemmesket e oa ar vugale er skipailhoù hag en obererezhioù. Ewid ar c'han, a-raog merenn, en em gavemp bodet, ha Mouloud an heni eo en deus sourprenet toud an dud o kanañ e unan "Son al loened", kanet propr ha distaget fraezh mar plij, er veilhadeg vras dirag paotred "Antenne 2" a oa deuet d'ober un abadenn. Eus o zu ar Vretonesez a ouie kanañ mad kanaouennoù zo a yae da heul lod eus c'hoari kanet ar Saharaouiesed.

Ar c'hoarioù breton o deus gwraet berzh iwe ; ha d'ar c'hoari-gorell (bzhig-kamm) e oa ar Saharaouied koulz, ma n'eo ket gwelloc'h ewid ar Vretoned ; d'ar vazh-you'd memestra : SHERK a oa mestr war an dachenn !

Plijet en deus kalz dehe mont d'ober marc'hekadeg, da goronkañ e poull-neuiñ ar barres, ha d'ober kamping war ar maes. Eno neussint anavezet ar saout, hag ar "paotr-saout" war ar memes tro... Plijet en deus ar boued dehe iwe ; tamm kig-moc'h ebed 'vad : resped da relijion an Islam ! Diwallet e oant war dachenn ar yec'hed : ur "check-up" neussint gwraet e Brest hag e sal-infirmeriezh ar greisenn pe e ti ar medissin pa oa ezomm. E fin ar c'holoni e oa bet tapet gante toud ur santimetr kresk -da nebeutañ- hag ur c'hilo poues -da nebeutañ.

Profitet en deus dehe dont da Vreizh, sur awalc'h, kar, en tu all da zegemer ar vugale er c'holoni, en deus an nen gallet, dre ar journalioù, ar radio hag an tele, roiñ d'anavezoud stourm kaloneg ar bobl Saharaoui ewid he frankis, e traoñ an deserzh. Ewidomp, en ur zaremprediñ war eed ambrougerien ar vugale neussomp gwellaet hon anaoudegezh eus o feurheñvelderioù hag eus o stourm dieubidigezh.

Ha dreist-oll neussomp gwelet petra eo kass en-dro ar stourm ewid e vro. En em gannañ a raont ewid adkavoud o bro en he fezh, ewid sevel o frankis ha bezañ int o-unan. Dres, o deus komprenet bugale vras ar greisenn ez eo ar stourm ewid ar yezh hag ar sevenadur e Breizh, ur stourm ewid chom ni hon-unan iwe ha dere'hel, eno, un tamm eus hon frankis.

Tremen ar Saharaouied e Sizhun en deus roet skwer ha kalon deomp ; an daremprejoù gante o deus pinwidikaet ahanomp. Emichañs iwe o deus degasset an teir sizhunwezh maredad un dra bennak da bemeg krouadur ar Vro Saharaoui, pa ne vefe nemed rentañ dehe, pell eus breselioù ar re vras, un tamm bugaleaj didrubuilh hag evurus.

lizhiri

Jean-Claude LE RUYET
Ar Prioldi
56840 ENES ARZH

200
20/3/84

AR FALZ/MONTRouLES

Pennad Philippe AUDINET e niverenn ziwefhañ AR FALZ en deus laket war an daol ur gudenn a oa oaset da netra pe dost er gevredigezh : heni an doare-skriv. Gwir eo n'eus ket mui n'amed embannadurioù AR FALZ a zo test hiziv an deiz ag an "eterannyezhezh" (PLANEDENN, SKOL VREIZH). Oaset eo FOBL VREIZH da get, war a seblant.

Meuravag'ha an diaoul e raimp-ni ardoù ged an doare-skriv peogwir ema "peurunvanet" ar brezhoneg a-c'houde 1941 ?

Ar ger "peurunvan"-se n'eo ket reizh, d'ar bihannañ. Mad eo marse ewid "ghetto an emsav", evel ma lâre Ph. AUDINET : ar "peurunvan" zo ur sistem klok a vewa mad a-walc'h ewitof en e hunan. Ar pezh a'm lakame diaes dirag ar sistem-se zo an troc'h a gavan etre brezhoneg ma zud - breton ar bobl - hag an heni skrivet. Amañ ema ar gudenn : un dra zo da chanchif : Petra : yezh ar bobl pe an doare-skriv ?

Sur a-walc'h ema gwazh an traoù ewid ar Wenedourion c'hoazh med daoust ha klotiñ a ra fassib ar "peurunvan" ged ar rannyezhoù arall? N'eo ket sur tamm ebed !

Moian 'vehe dimp iwe, tud AR FALZ, gober ged ar "peurunvan", a ra getof an darn vrassañ ag an dud desket (e brezhoneg). Med an darn vrassañ-mañ ne bouesa ket kalz, red eo henn anzav, e-kefever ar miliadoù a vugale a zo e c'hortos ma vo desket ar yezh dehe. N'eo ket ase un argusenn ataw.

Ha just a-walc'h, tra ma vewe an Emsav en e vetoù, e vese moian dehoñ boud divrochet passabl jiuozh langaj ar bobl. Bremañ eh omp - henn esperoud a raomp ataw - war an hent ewid ledannaad kelennadur ar brezhoneg er skolioù. Ha gwall vall eo dimp, tud an Emsav, en em gledes a-newez, ged ur spered digor ewid unvaniñ da vad doare-skriv ar brezhoneg.

Lies e klewomp a-zivoud ar poent-se : "Kaoc'h ewid an doare-skriv. Peb unan a ra e soñj. Mardoset a-walc'h 'omp bet ged ortograf ar galleg ! Mard eo ewid afdurif kement arall ged heni ar brezhoneg, hopala !..."

Sod-nay eo ar sav-boent-se. Da gentañ, ema ar Vretoned e c'hortos ma vo unvanet an doare-skriv. D'an eil, ne vehe ket mui diaes dimp serrif o begoù d'ar re a lâre, kuit dehe a ober netra goude : "n'eo ket ar mem brezhoneg !" D'an tri, ar yezhoù bihan o-deus dalc'het penn a zo bet unvanet. Da bewar, beteg bremañ, e chome ar gwenedeg a-ziforc'h er brezhoneg a-bezh. N'eo ket un dra vad, nag ewid ar gwenedeg, nag ewid ar brezhoneg, skarzhiñ òl-se ar rannyezhañ-mañ. Ar pezh 'vez gwraet neozh, ged lod ag ar Wenedourion da gentañ, ar re a ra ged un doare-skriv ispisial mod kozh a blija dehe, perchañs, med a bara douzh ar G/L/Tourion ag o lenn. Ar pezh 'vez gwraet iwe ged ar re a facta dehe leuskel ar Wenedourion da c'hoari ged ar sistem-se : ha simploc'h 'vehe ewite ar vuhez heb ar gwenedeg ? Implijoud un doare-skriv na glota ket ged ar gwenedeg zo gober ar jeu-se. Ewid piw ema ar gounid ?

C'hwi 'c'hell henn krediñ, toemm bras eo ar Wenedourion douzh
o yezh, kement hag ar re arall d'ar bihannañ. Neoazh emaint prest da
zegemer ur bern traoù newez mard eo ewid unvanif ar brezhoneg :

labouromp	e-lec'h	labouramb
ruz, ruzoni	"	ru, ruoni
war	"	ar
ar zh	"	h hag all...

E kontrel, daoust ha gober a ray ar Vretoned arall ged an SS,
yein, mitin hag all... ?

Anad eo e vo red da beb unan sakrifiñ traoùgoù, med, mar gouier
e vo ewid un dra dreist, e vo skanvoc'h ar c'heuz.

N'eo ket ase labour AR FALZ namaeti. Red 'vehe d'an Emsav a-bezh
en em stagif douzh ar stern. Med labour AR FALZ eo, lâred he soñj hag
esplegifi, d'hec'h isili da gentañ toud. Ni, Gwenedourion, hon eus traoù
da gennigif ataw, ha ni o c'hennigo.

Joa deoc'h,

buhez ar c'hevrennoù

* BRO WENED

SKOLAERION HA KELENNERION AR FALZ BRO GWENED

L'Inspecteur d'Académie en résidence à Vannes a reçu Danielle OLLIVIER
et Jean Claude LE RUYET, respectivement présidente et secrétaire des I.P.L.B.
du Pays Vannetais. De nombreux points ont été évoqués et nos collègues attendent
que des décisions soient prises. L'administration a des devoirs envers la langue
bretonne et l'Education Nationale se doit de tenir compte de la réalité du
milieu où elle exerce son action.

Le bilan de la rentrée 1983-84 est loin d'être positif.

La dernière enquête menée dans le MORBIHAN faisait ressortir une
demande de 7 370 élèves du Premier Degré favorables à l'enseignement
du Breton (Enseignement public).

Cette enquête fut incomplète : 340 écoles (sur 426) y ont répondu
plus ou moins correctement. L'Enseignement Privé n'a pas été concerné.

Sur la base de cette enquête, les I.P.L.B. estiment qu'au minimum
20 000 enfants du Premier Degré (secteurs public et privé confondus)
sont susceptibles actuellement de recevoir un enseignement du Breton
à l'école.

Que ce soit par l'intermédiaire de Mr OLLIVIER, Conseiller Pédagogi-
que de Breton (qui touche environ 40 classes) ou de Mr JOUANNO (12 clas-
ses) plus quelques classes isolées, c'est une soixantaine de classes
primaires ou maternelles qui dispensent peu ou prou un enseignement
de la langue. Environ 800 enfants sont concernés.

L'Education Nationale est donc loin de répondre à la demande.

L'Association des I.P.L.B. remarque que peu d'instituteurs ayant
suivi ces stages enseignent le breton dans leur classe.

Cela s'explique sans doute par la brièveté des stages -l'apprentis-
sage d'une langue demande du temps- mais sans doute aussi par le contexte
-isolement des enseignants concernés dans un milieu qui n'est pas tou-
jours demandeur d'enseignement de la langue régionale alors même que
celle-ci est parlée quotidiennement par les parents. Il s'agit des sé-
quelles laissées dans les esprits par des décennies d'enseignement d'où
la langue bretonne était bannie et méprisée.

En 1983, l'enseignement du Breton dans le MORBIHAN est nettement
en-deçà de ce qu'il devrait être.

Il est disséminé, non structuré, la continuation des études est
pratiquement impossible, d'une classe à l'autre, du Primaire au Collège.

À l'évidence, on n'y voit pas la marque d'une volonté d'aboutir
à des résultats tangibles.

Chaque année perdue est irremplaçable compte tenu de la disparition
rapide des locuteurs natifs.

**C'EST L'EDUCATION NATIONALE QUI DETIENT LA CLEF DE LA SURVIE DE
LA LANGUE BRETONNE.**



* BRO GASTELLIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA SECTION AR FALZ/SKOL VREIZH DE CHATEAULIN DU VENDREDI 9 MARS 1984

Président : Jean-Pierre QUEMENER
Secrétaire : Josette GUEGUEN
Trésorier : Lucien CEVAER

La section AR FALZ/SKOL VREIZH de CHATEAULIN et sa région s'est réunie le vendredi 9 mars 1984 à la Maison Pour Tous de Châteaulin à 20 h 30.

Après avoir fait le point sur l'action d'AR FALZ au niveau de la Bretagne, notamment à l'intérieur du Front Culturel Progressiste Breton, ainsi que sur les récentes publications aux éditions SKOL VREIZH, notamment le Tome V de "l'histoire de Bretagne et des Pays celtiques" et le tome I remanié, paru sous le titre "Des Mégalithes aux cathédrales", les adhérents se sont penchés sur le travail à réaliser au niveau de Châteaulin et de sa région, spécialement dans les établissements scolaires afin que la langue et la culture bretonnes y soient enseignées plus largement.

La section AR FALZ demande que dans la circonscription de Châteaulin, région encore très bretonnante, tout soit fait par l'administration pour proposer aux parents et aux élèves un enseignement de la langue bretonne à tous les niveaux.

La section AR FALZ se pose, dès à présent, la question du suivi pédagogique dans la scolarisation des élèves provenant des écoles bilingues, en particulier celle de Saint-Rivoal. Il faudra prévoir dans un collège secondaire des environs, soit à Pleyben, soit à Sizun, un enseignement du breton dès la classe de sixième, dans un premier temps comme première langue vivante "étrangère", ensuite en parallèle avec le français lorsque les élèves actuellement en classe maternelle arriveront à ce niveau.

La section AR FALZ de Châteaulin s'inquiète, par ailleurs, de l'absence brutale, cette année, des cours d'initiation à la langue bretonne dans les écoles primaires "Marie Curie" et "Raoul Anthony" et proteste également contre la place trop peu importante faite au breton dans la formation des maîtres du primaire à l'Ecole normale de QUIMPER pour les années qui viennent, alors que l'on parle dans un même temps d'une extension des classes bilingues.

AR FALZ demande que, dans chaque district scolaire, il soit créé une filière complète -de la maternelle à la terminale- avec toutes les possibilités d'apprentissage de la langue bretonne à tous les niveaux ainsi que les moyens nécessaires en personnel et en matériel.

La section AR FALZ de Châteaulin sera présente lors des fêtes ou d'expositions auxquelles elle sera invitée et compte mettre sur pied des animations ponctuelles sur la langue et la culture bretonnes, non seulement à Châteaulin mais aussi dans les communes environnantes. La section AR FALZ propose également ses services à toutes les personnes qui désirent connaître les possibilités et les avantages de l'apprentissage de la langue bretonne pour leurs enfants, ainsi qu'à toutes les associations qui désireraient recevoir des renseignements ou bénéficier d'animations sur la matière de Bretagne.

Pour tout renseignement adressez-vous à :
AR FALZ/SKOL VREIZH, Maison Pour Tous, Place du champ de foire
29150 CHATEAULIN

Les I.P.L.B. du Morbihan ont de nombreuses propositions pour améliorer la situation.

Un P.A.E.- BRETON a été soumis à l'Inspection Académique avec des objectifs précis, concrets.

Les signataires s'y sont engagés à enseigner le Breton dans leur classe, ce qui est nouveau par rapport aux stages antérieurs.

Ce P.A.E. doit recevoir une réponse positive de l'administration, signe tangible de sa prise en compte de l'enseignement du Breton.

Un cas qui devrait trouver une solution :

A GUEMENE, secteur où 100 élèves du Primaire reçoivent un enseignement du Breton grâce à Mr JOUANNO, instituteur itinérant, il n'y a pas de Breton au Collège, ce qui à la limite annule les efforts de l'instituteur.

Mais ce sont tous les Collèges et Lycées qui doivent être en mesure aujourd'hui d'assurer des heures de Breton.

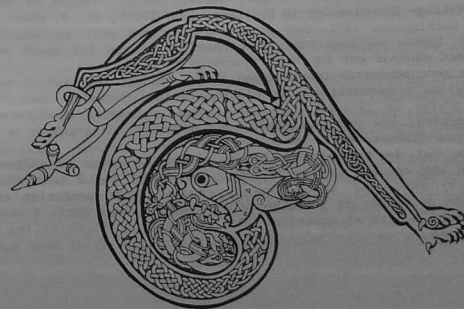
Cela apparaît être la façon la plus efficace à l'heure actuelle de répondre à la demande d'enseignement. Les secteurs d'implantation ne manquent pas.

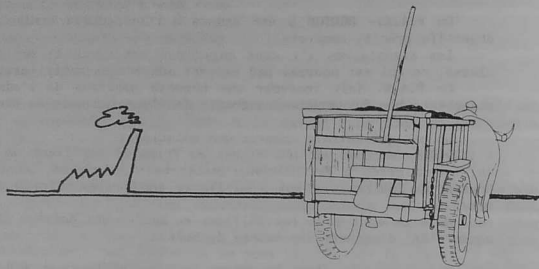
Les I.P.L.B. demandent que l'Inspection Académique reprécise aux instituteurs les conditions dans lesquelles ils peuvent pratiquer l'enseignement du Breton (Rappel succinct des textes en vigueur et qui donnent une certaine latitude à cet égard).

Il est nécessaire que l'Ecole Normale prenne davantage en compte l'enseignement du Breton dans la Formation Initiale des Elèves-Maîtres.

Un enseignant de Breton devrait être attaché à l'E.N. de VANNES à cet effet.

I.P.L.B. du Pays Vannetais
AR PRIOLDI
56840 ENEZ ARZH





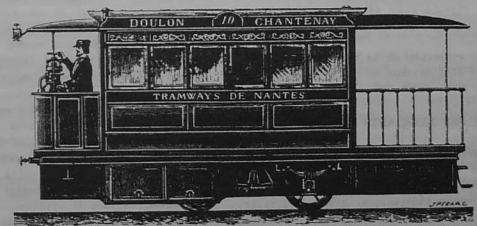
Eugen Weber : La Fin des Terroirs ; La modernisation de la France rurale 1870-1914. Fayard, éd. Recherches. I.S.B.N. 2.213.0124.9. 4e trimestre 83. 840 pages.

Eugen Weber est américain, mais a fait ses études à Paris. Dans son ouvrage, il étudie la grande mutation qui a eu lieu au XIXe siècle, transformant le paysan d'un terroir déterminé en un citoyen français, gommant les différences et les particularismes. Après une étude précise montrant le repliement des terroirs sur eux-mêmes au niveau des croyances, des poids et mesures, des "langues à foison", de l'exploitation du sol, de l'alimentation..., il envisage les éléments du changement que sont les routes, l'émigration vers les villes, l'industrialisation, le service militaire, l'école, ce qui conduit au "changement" et à "l'assimilation".

Maîtriser un sujet aussi large est étonnant, même si on reste sur sa faim car chaque point demandé à être approfondi au niveau d'un terroir ou des terroirs. La bibliographie est énorme, tant en langue française qu'anglaise. Citons pour mémoire : Singer, Barnett Bruce. "Pillar of the Republic : The Village Schoolmaster in Brittany, 1880-1914", Ph. D. diss., Université de Washington, 1971. Des points très précis sont envisagés, comme la justice locale ou populaire (les charivaris), ou les poids et mesures. Un aspect curieux est la faible quantité de monnaie en circulation, insuffisante pour permettre les échanges et qui conduit les paysans dans certaines régions à remonetiser des pièces romaines trouvées dans les champs. Si la guerre de 1914-1918 apparaît comme le premier rendez-vous de tous les terroirs, les particularismes ont subsisté, or l'auteur a la volonté de ne pas dépasser 1918. On a compté en réel, gweneg, lur... bien après 1917 (p. 60). Le travail effectué au niveau livresque ne s'étend pas toujours à une enquête sur le terrain. Une erreur est à ce niveau curieuse : Pontivy est situé en Vendée. Il reprend cette confusion entre Armée Royaliste de Vendée et Chouannerie. Cet aspect mis à part, l'ouvrage reste passionnant à lire et essentiel pour la vue synthétique et les références qu'il donne.

Daniel Pinson : L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière : Chantenay. Arts, Cultures, Loisirs. 1982. I.S.B.N. 2.86 723.000.4

Chantenay, le quartier des Bas-Bretons à Nantes est cher au coeur des militants bretons qui ont le souvenir des pages que lui consacre Morvan Lebesque. Le propos de Daniel Pinson, architecte et sociologue est différent. En 1908, Chantenay, commune autonome est devenu un quartier de Nantes. Cette commune rurale était devenue au XIXe siècle un problème pour les bourgeois nantais. Elle avait accueilli un grand nombre de ruraux de Bretagne et de Vendée, qui s'installaient en dehors des limites de l'octroi. L'industrie se trouve à l'étroit sur le port de Nantes, et les industries insalubres (noir animal) vont s'installer à Chantenay. Elles seront suivies par les industries de conserveries. Tout cela attire un prolétariat sous-payé, mais qui préfère cela à la mort de la campagne. En raison de l'octroi, le vin est à trois sous à la Ville en Bois contre six à huit à Nantes. On vient de Nantes aux guinguettes de Chantenay et les cafés vont devenir un lieu d'agitation socialiste. Des grèves, des



Le tramway de Doulon à Chantenay et les tramways dans la rue Carnot inondée. (Coll. G. Ravin)

procès (Marck, Yvetot en 1907) vont marquer l'histoire de la commune. Pour en terminer avec cet abécès à son côté, la municipalité nantaise va mettre en place toute une stratégie, en particulier au niveau de l'urbanisme (boulevards de ceinture...) pour arriver à l'annexion en 1908. Cette histoire, Daniel Pinson la raconte d'une façon passionnante. Elle rejoint le travail effectué l'année passée à Doulon, autre commune annexée par Nantes.

Le problème des Bas-Bretons y est peu abordé, ce n'était pas le sujet. La difficulté réside dans la détermination du terme de "Breton" : parlant le breton, portant une coiffe (la berzonnette). Ille et Vilaine ou Finistère ? On trouvera de nombreuses réponses à l'installation des familles rurales en milieu urbain dans : Michael Young et Peter Willmott : Le village dans la ville centre Georges Pompidou I.S.B.N. 2.85850.205.6

buan ha berr

ECOLE DE SAINT-RIVOAL

Depuis le 1er Janvier 1984, 3 heures de breton sont assurées 4 jours par semaine par l'animatrice de la circonscription de Châteaulin à l'école bilingue de Saint-Rivoal, en particulier avec les élèves de maternelle.

Nous ne pouvons que nous en réjouir !

JOURNAL VIDEO A SIZUN

L'A.C.A.V., centre Audio-visuel de Saint-Cadou prépare avec les habitants des communes de Commana, Sizun, Brasparts et des environs, un journal vidéo qui sera passé dans les cafés, maisons de jeunes, rencontres du troisième âge... Les sujets, traités en français ou en breton selon les connaissances et sensibilités de chacun, auront un caractère local : Ecole bilingue de Saint-Rivoal, problèmes agricoles, mort des ormes, moto-cross... A signaler, la météo en breton et à l'ancienne.

Le programme des activités et la très belle affiche de l'ACAV peuvent être obtenus

ACAV Saint-Cadou 29237 Sizun (98) 68.82.39

UNION DES ETUDIANTS BRETONS

L'Union des étudiants bretons a fait parvenir une lettre ouverte à Fanch Mitt' pour protester contre le refus d'un CAPES en langue bretonne et le projet d'instituer un examen pédagogique, afin de vérifier la compétence des enseignants en breton. "A-t-on jamais vu l'aptitude à enseigner se vérifier à posteriori?" ont-ils déclaré. (Février 84)

BECASSINE - LUCKY LUKE

L'Organisation des Bretons Emigrés lance un mouvement pour que toute réédition de Bécassine, comme l'édition de Luxe que prépare Michel de L'Ormerais, soit précédée d'une préface indiquant que "Bécassine n'est qu'une image partielle d'un type de femme bretonne à une époque donnée, lorsque les zones rurales étaient à leur maximum. C'est-à-dire avant la première guerre mondiale."

L'O.B.F. précise que Lucky Luke a été modifié pour pénétrer aux USA, que les images de Mexicains faisant la sieste, de Chinois blanchisseurs et Noirs souffredouleur ont dû être enlevées. L'OBE a le soutien dans son mouvement de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme. (Février 84)

STROLLAD AR VRO BAGAN

Strollad ar Vro Bagan fête cette année son dixième anniversaire. Elle monte pour cela "Ar Baganiz" de Tanquy Malaancho. Elle comprend trois professionnels dont Goulven Kervella dont on sait qu'il a abandonné la médecine pour le théâtre. La troupe équilibre son budget de 500000 F par an à l'aide de ses recettes 50 % et des subventions. Avec une centaine de représentations par an elle propose une animation en milieu rural, tant pour les anciens que pour les enfants. Aux pièces de P.J. Hélias s'ajoutent des spectacles bilingues ou monolingues pour les enfants, comme "Le Roi des Mages" monté à Noël.

SGEN - CFDT

Le syndicat SGEN-CFDT de l'académie de Rennes, ayant pris acte de l'amélioration des conditions de l'enseignement du breton et du gallo depuis deux ans, juge que cela n'est pas suffisant.

"D'abord, consolider les moyens actuels, en les utilisant dans leur totalité (intégration des cours de langues régionales dans l'emploi du temps des élèves). En outre, c'est au moins 55 à 60 postes qui sont nécessaires pour répondre aux besoins recensés." "Si les progrès ont été plus rapides en collèges qu'en lycées, il y a encore les deux tiers des collèges et 90 % des L.E.P. de l'académie, qui n'ont pas de cours de breton ou de gallo, de très nombreuses écoles primaires sont également privées de cet enseignement" déplore le syndicat.

Le SGEN-CFDT considère que seule "la création de véridiques postes budgétaires (et donc d'un CAPES de breton) permettra de mettre fin à tout caractère précaire de l'enseignement du breton et du gallo."

Il souhaite enfin que toutes les solutions soient mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour que soit maintenue l'activité de toutes les écoles "Diwan" et pour qu'elles soient intégrées selon leur demande au service public d'éducation.

DIWAN A PARIS

Diwan a été reçu à Paris à la Direction de la Sécurité sociale et à l'Elysée par M. Erik Arnoult, conseiller de Fañch Mitt, afin d'envisager le règlement du problème URSSAF.

"Notre problème est limpide, notre budget annuel est de l'ordre de six millions de francs. 25 % de cette somme viennent de l'Etat sous forme de subventions. Nous en récoltons 55 % grâce aux parents d'élèves et aux nombreuses fêtes que nous organisons. Bref,

notre déficit chronique tourne autour d'un million de francs, ce qui correspond grosso-modo au montant de nos charges sociales. Nous ne les payons plus et nous voulons continuer, tant que nous serons liés par convention avec l'Etat pour trois ans encore" déclarait Bernard Kloareg qui faisait partie de la délégation avec André Lavanant, Maurice Poulwarc'h et Jean Pierre Pipet. Si l'URSSAF est restée intraitable, le conseiller du président de la République, pour les affaires culturelles, a envisagé la réunion d'une commission interministérielle (culture, éducation et affaires sociales) afin d'essayer de sortir de cette crise. 2 Mars 84

LAST TRAIN TO CARHAIX

La dernière locomotive du réseau breton, une Mallet 0.30.0.30, est entreposée dans la gare de Carhaix, depuis quatorze ans. Le propriétaire voulant s'en débarrasser, une association parisienne désire l'acquérir.

Le comité de soutien et de promotion du modélisme de la région engage une action pour que cette part de notre patrimoine reste en Bretagne. M. GUERRERO, 10 place Emile Souvestre, Morlaix.

COLLECTIONS

L'association multicollectionneurs de documents bretons et celtiques a tenu sa première réunion le 10 mars, à la Chapelle-Ihouarault en Ille et Vilaine. Elle propose des expositions, une bourse d'échange... Une adresse à retenir pour préparer un PAE d'ordre thématique. 2 Allée de Cancale, 35000 RENNES

SGEN

La commission des langues et cultures opprimées du SGEN CFDT a tenu une réunion le 5 mars 84 à la mairie de Châteaulin.

Yves Jardin, 12 rue de Foucauld, 29100 Douarnenez ou SGEN CFDT, rue de l'Observatoire 29266 Brest Cedex

TYPOGRAPHIE SYNDICALISTE

M. Eugène Kerbaul, vieux militant du PCF de Brest et retraité typographe, a annoncé pour l'année prochaine la parution du dictionnaire des 1300 militants ouvriers du Finistère, des hommes et des femmes comme Catherine Gloaguen qui dirigeait les grèves ouvrières de Douarnenez en 1924, avant de partir vendre des crêpes à Montparnasse.

L'histoire du syndicalisme se confond souvent avec la corporation des imprimeurs.

La CGT de Nantes vient de publier également un ouvrage de Xavier Aurain, préfacé par Henri Krasucki, sur le premier syndicat de France, l'Association typogra-

phique de Nantes en 1833. En vente au Centre de Document ouvrier, Bourse du Travail, 8 rue Arsène Leclap 44000 Nantes.

Rappelons également le Tome II de "Saint-Nazaire et le Mouvement ouvrier" (1920-1939), édité par l'Association de recherches et d'études du Mouvement ouvrier de la région de Saint-Nazaire.

POESIE BRETAGNE

Un nouveau numéro de Poésie Bretagne en français et en breton, avec Philippe Lannuzel, J.F. Lemoine, J.C. Caer, Kristian Keginer, Issa Kobayashi, Shiki Masaka, M.L.G. Les deux numéros annuels - 70 F. Poésie Bretagne - B.P. 860, 29279 Brest Cedex.

LATIN ET GREC ?

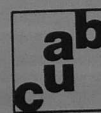
L'an dernier, 230000 élèves étudiaient le latin au Collège (24,4 % des élèves de 4e et 3e) et 16300 (1,7 %) le grec. 1300 élèves seulement étudiaient les deux langues. En classe de seconde, le pourcentage descend à 14,9 % des effectifs des Lycées Classiques.

TOUS A L'EAU DANS LES pays de Loire

Dans le Numéro 5 du Courrier de l'Unité, notre collègue P.Y. Le Rhun insiste sur la nécessité de rénover l'axe Rennes-Nantes. Les habitants de Treillères ont manifesté le 17 Décembre pour réclamer une déviation que justifient les 35 accidents graves ayant coûté la vie à 12 personnes. Bientôt le TGV permettra de rejoindre Paris à la vitesse de 182 km/h, soit deux fois plus vite que pour Rennes. Est-ce la décentralisation que de faire supporter par la région des frais pour des axes nationaux ?

L'opposition contre les Pays de Loire s'affirme dans les autres départements pseudo-ligériens. En Vendée, dans la Sarthe, des voix s'élèvent même si cela n'a pas l'ampleur du mouvement en Loire Atlantique. Le courrier de l'Unité publie un article d'André Robin paru dans la revue le Picton, rappelant l'attachement historique et humain de la Vendée au Poitou.

Tout le monde semble s'accorder sur l'aspect bidon des Pays de Loire, mais comme Chanty, le Maire de Nantes, personne n'ose se mouiller... ce qui est le comble pour des habitants des bords de la Loire !!!



ober anaoudegezh gant an trede bed * * * * *



Ar c'h/CRIF (Centre de relations internationales du Finistère) zo bet krouet e 1981 gant isili an MRI hag an AFAFTI. E bal dezafñ zo harpañ an embroaded da gavoud o flass e departamant Penn-ar-Bed heb koll o sewenadur.

Sikour a reont al labourerien war dachenn ar yezh hag ar Pape-riou. Ahendall eo red, d'o soñj, roñf moian d'ar skolidi ha d'ar re vras gouzoud diouzh sewenadurioù an Trede Bed.

Setu perag o deus dastumet ur roll a filmoù da vezañ diskouezet er skolioù.

LES MONTAGES POUR 6 - 12 ANS

1) NATA, PETITE FILLE DE VIPALOGO

- Montage diapos.

La vie d'une petite fille dans un village au sud de OUGADOUGOU en Haute-Volta. VIPALOGO qui est en relation avec l'équipe Peuples Solidaires de DOUARNENEZ.

- Réalisation : Peuples Solidaires (1 % Tiers-Monde et U.C.O.D.E.P.)

2) ADAMA, ENFANT DU SAHEL

- 40 diapos.

- Réalisation : Co-production - E.T.M. - G.R.A.D. (Ecole et Tiers-Monde)

3) YACINE, PETITE FILLE DU SENEGAL

- 40 diapos.

- Réalisation : Co-production E.T.M. - G.R.A.D.

LES MONTAGES POUR LES ENFANTS DE 10 A 14 ANS

1) LA FAIM DANS LE MONDE

- Montage diapos : 4 parties de 25 diapos chacune, 1 cassette, 1 dossier.

- . Manger pour vivre
- . Histoire de Pedro
- . Sommes-nous responsables ?
- . Contre la faim, que faire ?

- Réalisation : E.T.M. - G.R.A.D.

2) LA POPULATION

- Montage diapos : 2 parties de 25 diapos chacune, 1 cassette, 1 dossier.

La population mondiale

Le but de ce montage n'est pas de faire une étude poussée de l'évolution démographique du monde, mais, après avoir donné quelques informations sur cette évolution, d'essayer de faire réfléchir les jeunes aux causes de celle-ci et aux moyens d'agir sur elle.

Les villes du Tiers-Monde

Ce montage veut aider les jeunes à réfléchir sur le problème de l'accroissement des villes du Tiers-Monde, ainsi que de l'exode rural. Pourquoi les paysans sont-ils attirés vers les villes ? Que trouvent-ils en arrivant en ville ? Y a-t-il un moyen d'éviter les déracinements et les souffrances ?

- Réalisation : E.T.M. - G.R.A.D. 1982.

3) MURAO : RENCONTRONS LA FAMILLE SIBOMANA

- Montage de 64 diapos, cassette, son, livret texte.

Le montage décrit la démarche des enfants qui apprennent à connaître la vie d'enfants africains (Rwanda), en comparant avec leur propre mode de vie. Les thèmes abordés sont :
. La vie familiale

- . Les villages et les villes
- . L'école
- . Les marchés
- . La santé.

- Réalisation : CRIDEV - Assistance technique AREA 1981

4) LE TIERS-MONDE ET NOUS

- Montage de 80 diapos, cassette, son, livret texte - 20'

Les causes naturelles ne suffisent pas à expliquer le sous-développement ; le Tiers-Monde produit beaucoup de richesses. Le sous-développement est surtout le résultat de la dépendance : colonisation, économie de traite, échanges injustes et inadaptés. Quelle aide ? Elle maintient ou aggrave la situation actuelle. La situation du Tiers-Monde est liée à la nôtre : il faut donc agir ici.

- Réalisation CRIDEV - CIJO - AREA 1981.

5) L'HISTOIRE D'UN JEAN

- Montage de 50 diapos - 1 cassette, 1 dossier.

Deux enfants : un Voltaïque et un Français s'étonnent de porter les mêmes jeans fabriqués en France, alors que le coton est cultivé en Haute-Volta.

Ensemble, ils découvrent le chemin parcouru par le coton depuis sa culture dans un village de Haute-Volta jusqu'à sa vente en Europe et en Afrique sous la forme d'un jean.

Que reçoit le producteur de coton sur le prix de vente d'un jean ? Qui décide le prix du coton ? Pourquoi ne fabrique-t-on pas des jeans ou d'autres vêtements en Haute-Volta ? Autant de questions qui permettent de regarder autrement un objet usuel.

- Réalisation : E.T.M. - G.R.A.D.

LES MONTAGES POUR LES ELEVES DE 2e, 1ère, T

1) L'EAU, C'EST LA VIE

- Montage de 50 diapos - cassette et commentaire

"Pour nous rien n'est plus simple que d'ouvrir un robinet cinquante fois par jour sans y prêter attention." Pourtant, deux milliards de personnes, sur la terre, ne disposent pas du minimum d'eau pour vivre décemment. C'est pourquoi, le C.C.F.D. a

lancé la campagne "l'eau c'est la vie" en lien avec la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement démarrée par l'O.N.U. en 1980.

- Réalisation : C.C.F.D.

2) ELLES N'IRONT PLUS AU MARIOTOT

- Film vidéo de 35 mm co-produit par le C.R.I.F. et le groupe d'élèves et d'enseignants du projet d'action éducative du Lycée Jean-Moulin et du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de CHATEAULIN rendant compte des échanges scolaires et techniques établis avec le Lycée de BASSAR et le Collège de BANGELI au Nord-Togo.

Le film ramené par les 25 lycéens lors de leur séjour à BANGELI en juillet 83 nous fait découvrir la vie des villageois du Nord-Togo.

A travers les différents chantiers réalisés en collaboration avec la population locale (dallage du C.F.G., construction d'un poulailler, forage de 4 puits) se dessinent des relations nouvelles de coopération directe des populations des pays riches avec une communauté villageoise dans le Tiers-Monde.

- Réalisation : C.R.I.F. - P.A.E. - Assistance technique A.C.A.V.

3) FAIM, MOI JAMAIS

- Montage vidéo de 35 minutes.

Divers interviews démontrent les liens immédiats entre le mode de développement des pays industrialisés et le pillage des ressources des pays du Tiers-Monde.

- Réalisation : Associations Frères des Hommes et Terre des Hommes en 1981

4) LES PAYS DE LA FAIM QUI NOUS FONT VIVRE

- Emission produite par Antenne 2 en janvier 83 avec la collaboration de "Frères des Hommes" et "Terre des Hommes" - Durée totale : 1 heure 55 minutes - 5 séquences utilisables indépendamment.

. Introduction 9' - Présentation de l'émission - quelques chiffres (4 an) - Une expérience de sensibilisation au C.F.S. de CHAMPS SUR MARNE : LE REPAS INEGAL.

. 1ère séquence : Pour qui travaillent les paysans d'Amérique Latine ? (16')

Le Brésil - le capitalisme brésilien - gros propriétaires fonciers et petits exploitants... (5')

Le Guatemala - cultures industrielles et cultures vivrières - élevage extensif (9')

Interview de Jacques Chonchol, ancien Ministre de l'Agriculture au Chili sous Allende (2')

. 2ème séquence : La filière du manioc : De BANKOK à PLOUGASTEL-DAOULAS (28')

Le pays producteur : la Thaïlande (85 % du marché mondial), conséquences sociales et économiques de cette monoculture qui tend à chasser les cultures vivrières (16')

Le transport du manioc : les fabriques d'aliment de bétail en Europe - les producteurs de porc bretons (6')

Les multinationales de l'agro-alimentaire et la bourse de Chicago (6')

. 3ème séquence : Quelle politique de coopération en Afrique ? (15')

L'aménagement du bassin du fleuve Sénégal (où est engagée la France).

Les conséquences économiques, humaines et sociales de ce bouleversement.

Interview de J.P. COU (alors Ministre de la coopération).

. 4ème séquence : Le Bangla Desh : l'Aide alimentaire est-elle une solution ? (32')

Le Bangla Desh et le problème du lait en poudre (27')

Des chiffres - Que faire ? (5')

. 5ème séquence : Mieux se nourrir ici pour vaincre la faim (9')

L'alimentation dans les pays industrialisés

Equilibre diététique

CONCLUSIONS : (7') Que faire en collaboration avec les gens du tiers-Monde ?

- Réalisation : Frères des Hommes et Terre des Hommes.

Ar re se a c'hell bezañ amprestet digant o burew e Brest :

CRIF
59 rue Sébastopol
29200 Brest
(98) 41.90.12
02.45.97



M. H.
G. H.



BRETAGNE

- AR FALZ est un mouvement breton par nature, mais aussi par volonté consciente...
- La revendication bretonne du Mouvement AR FALZ concerne l'ensemble du territoire breton, y compris la Loire-Atlantique.
- Le Mouvement AR FALZ se situe dans le processus général de revendication par les prolétaires et les couches exploitées de la liberté de s'exprimer suivant leurs modalités culturelles propres. En ce sens, la revendication bretonne et l'affirmation de la nationalité bretonne d'AR FALZ se comprennent comme points de repère pour sa lutte culturelle et non comme principes politiques de base.

SOCIALISME

- Le Mouvement AR FALZ condamne :
 - la société capitaliste fondée sur le profit d'un petit nombre au détriment de l'intérêt général,
 - les tentatives réformistes visant à modifier cette société capitaliste pour l'adapter aux besoins de l'économie moderne ;
- il affirme la nécessité de l'instauration d'un régime socialiste qui seul pourra :
 - faire droit aux légitimes revendications, culturelles notamment, des minorités nationales incluses dans l'Etat-Nation français,
 - instaurer partout et pour tous une démocratie véritable, respectueuse des individus, autant que des groupes sociaux ou culturels,
 - réaliser les réformes de structure de l'économie qui permettront de déposséder les puissances d'argent du pouvoir qu'elles détiennent et exercent au détriment des travailleurs.

LAICITÉ

— AR FALZ définit la laïcité comme le refus de la soumission à un dogme défini par une hiérarchie. AR FALZ condamne l'école privée, confessionnelle, patronale ou à but lucratif, mais refuse également l'actuelle conception de l'école d'Etat dont le but est, à l'évidence, la soumission du peuple à l'idéologie de la classe bourgeoise dominante, et qui demeure l'instrument du génocide culturel partout où s'exerce — ou s'est exercée — la domination politique française.

Rejetant ces deux conceptions viciées, AR FALZ affirme sa volonté d'œuvrer pour qu'en Bretagne comme ailleurs, l'école publique devienne effectivement l'École du Peuple.

— AR FALZ est membre fondateur du FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON.

taolenn

Talbenn

- Pas de Bretagne sans culture bretonne
Plateforme présentée par le Front Culturel Progressiste Breton

Stourm ar yezhoù bihan

- Colloque des langues minorisées
- Apprendre et vivre sa langue

Keleennadurezh

- Où en est l'enseignement du breton dans les écoles primaires
- Réponse d'AR FALZ au refus d'Alain SAVARY de créer un C.A.P.E.S. de breton.
- Bulletin Officiel - Texte d'orientation sur l'enseignement des cultures et langues régionales.
- Bulletin Officiel - Examen d'aptitude pédagogique à l'enseignement des cultures et langues régionales.
- Achu eo gant ar Sertifikad.

Diwan - Skolioù diwezh

- Projet pédagogique pour l'établissement d'une structure école "bilingue" à Pabu bourg.
- Libr ha digabestr.

Boued spered

- Monique Genuist - Femmes québécoises du XXe siècle.

Dre selled ha klewed

- Tugdual Kalvez - lettre ouverte à la radio et à la télévision françaises en Bretagne.
- Mikael Madeg - Hag o verwel ema "Breiz o veva".

Sewenadur

- Skol-Uhel ar Vro : ur maen ponner e poull ar Sewenadur !!!
- Mikael Madec, littérature bretonne, une vue impressionniste de la chose.
- Ober anaoudegezh gant an Trede Bed.